

*Bilan du programme fédéral 2017 des pêches d'inventaire réalisées dans le cadre du suivi du programme de restauration de la Vologne et de ses affluents, du programme de restauration de la Moselotte et du plan ombre 88.*

## Pêches d'inventaire réalisées par la FDAAPPMA 88



Ce rapport présente les résultats synthétiques des pêches d'inventaire réalisées dans le département des Vosges lors de 3 suivis piscicoles en 2017 :

- programme de restauration de la Vologne et affluents ;
- programme de restauration de la Moselotte ;
- programme plan ombre 88.





## Sommaire

<b>I) Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>II) Suivi piscicole de la Moselotte.....</b>	<b>7</b>
II.1) Stations de suivi .....	7
II.2) Résultats.....	8
II.2) Discussion.....	12
II.3) Conclusion .....	13
<b>III) Suivi piscicole de la Vologne.....</b>	<b>14</b>
III.1) Stations de suivi .....	14
III.2) Résultats.....	16
III.2.1) La Jamagne .....	16
III.2.3) La Corbeline.....	19
III.2.4) Le Joinrupt .....	21
III.2.5) La Vologne .....	22
III).3 Discussion.....	26
III.4) Conclusion .....	27
<b>IV) Plan « Ombre ».....</b>	<b>28</b>
IV.1) Historique.....	28
IV.2) Interventions.....	29
IV.3) Plan Ombre Meurthe .....	30
IV.2.1. Localisations des stations de suivi.....	30
IV.2.2) Suivi thermique .....	32
IV.2.3) Suivi piscicole .....	35
IV.2.3.1) Rappels.....	35
IV.2.3.2) Résultats.....	36
IV.3) Discussion.....	39
IV.4) Conclusion.....	39
<b>ANNEXES .....</b>	<b>41</b>

## Liste des figures

Figure 1: localisation des stations d'inventaire sur la Moselotte.....	7
Figure 2: résultats synthétiques de l'inventaire piscicole sur la station "référence" de Thiéfosse .....	8
Figure 3: résultats synthétiques des inventaires piscicoles réalisés sur la station de Nol.....	9
Figure 4: résultats synthétiques des inventaires piscicoles réalisés sur la station de Zainvillers .....	10
Figure 5: résultats synthétiques des inventaires piscicoles réalisés sur la station Zeller .....	11
Figure 6: localisation de stations d'inventaires piscicoles sur le bassin versant de la Vologne .....	15
Figure 7: résultats des pêches d'inventaire réalisées sur la Jamagne à l'éléphant Bleu.....	16
Figure 8: résultats des pêches d'inventaire réalisées sur la Jamagne aux Châlets Cuny .....	17
Figure 9 : résultats des inventaires piscicoles réalisés sur le Groseiller.....	18
Figure 10: résultats des inventaires piscicoles réalisés sur la Corbeline aval .....	19
Figure 11: résultats des inventaires piscicoles réalisés sur la Corbeline amont .....	20
Figure 12: résultats des inventaires piscicoles sur le Joinrupt .....	21
Figure 13: résultats de l'inventaire piscicole réalisé en 2017 à Blancheffeigne.....	22
Figure 14: résultats des inventaires piscicoles à Génazeville.....	22
Figure 15: résultats des inventaires piscicoles à Frambéménil .....	23
Figure 16: résultats des inventaires piscicoles à Autmonzey.....	24
Figure 17: résultats des inventaires piscicoles à Docelles.....	25
Figure 18: station Raon l'Etape .....	30
Figure 19: station St Michel sur Meurthe.....	31
Figure 20: station St Dié des Vosges.....	31
Figure 21: station St Léonard .....	31
Figure 22: photos des sondes thermiques .....	33
Figure 23 : graphique des températures d'eau de la Meurthe durant l'été 2013 à Raon-l'Etape.....	33
Figure 24: graphique des températures d'eau de la Meurthe durant l'été 2013 à St Michel-sur-Meurthe.....	34
Figure 25: graphique des températures d'eau de la Meurthe durant l'été 2013 à Anould.....	34
Figure 26: représentation de la densité d'ombre commun pour 100m <sup>2</sup> de rivière lors des différents inventaires.....	37
Figure 27 : répartition en classes de taille de l'ombre commun en 2014.....	37
Figure 28: répartition en classes de taille de l'ombre commun en 2017 à St Dié et Raon l'Etape .....	38
Figure 29: répartition en classes de taille de l'ombre commun en 2017 à St Michel et St Léonard.....	38

## Liste des tableaux

Tableau 1: caractéristiques des stations d'inventaire sur la Moselotte.....	7
Tableau 2: caractéristiques des stations de pêches d'inventaire sur le bassin versant de la Vologne	14
Tableau 3: récapitulatif des déversements d'ombrets.....	32
Tableau 4: caractéristiques de la reproduction de l'ombre commun.....	35
Tableau 5: résultats synthétiques des inventaires piscicoles sur la Meurthe.....	36
Tableau 6: capacité d'accueil et de recrutement théoriques en juvéniles de salmonidés ; densités automnales de sujets d'un été ; effectifs pour 100m <sup>2</sup> de cours d'eau en situation conforme.....	36

## AVANT-PROPOS

L'essentiel des Communautés de communes vosgiennes mène des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. Ces opérations ont des conséquences sociales, économiques et environnementales. Dans ce contexte, l'étude de l'ichtyofaune apporte des arguments en faveur d'interventions adaptées.

En 2016, la Fédération de pêche des Vosges a réalisé le suivi de 16 sites (12 pour la Communauté de communes de Bruyères vallons des Vosges et les Communautés associées au programme qu'elle porte ; et 4 pour la Communauté de communes Terre de granite aujourd'hui communauté de communes des Hautes Vosges). Ces inventaires s'inscrivent dans le cadre d'une démarche globale soutenue par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Ces inventaires ont montré un net impact des barrages sur la composition des peuplements observés à leur amont, en la défaveur des salmonidés et de leurs espèces accompagnatrices. Ceci entraîne des perturbations sur la continuité piscicole et impacte négativement les phénomènes de migration génésique et de reproduction. Les cyprinidés, en particulier rhéophiles bénéficient de ces conditions artificielles. Cet impact semble se cantonner essentiellement à la zone de remous. De même, la composition arborée des ripisylves peut avoir une incidence négative sur l'ichtyofaune. En présence de peuplements denses de résineux, les populations piscicoles s'effondrent, désertant le milieu devenu inhospitalier.

Les inventaires de suivi réalisés en 2017 et 2018 suite aux actions de restauration et renaturation du milieu (suppression d'ouvrages, coupe de résineux, traitement de la ripisylve...) ont permis de mettre en exergue une forte capacité de résilience du milieu.

Parallèlement au suivi de ces programmes de restauration, la FDPPMA 88 a poursuivi son plan départemental en faveur de l'ombre commun. Le plan ombre commun du département des Vosges est né de la volonté de la FDPPMA 88 et des AAPPMA gestionnaires des lots de pêche à ombre, d'insuffler une dynamique de gestion de l'espèce dans une entrée territoriale de « bassin-versant ». Bien que de nombreuses AAPPMA n'aient pas attendu ce plan, les moyens humains, techniques et financiers au profit de la gestion de cette espèce au fort patrimoine halieutique convergent depuis début 2010 vers une meilleure connaissance des populations et par conséquent, vers une réglementation adaptée.

L'année 2017 a permis de faire un point sur l'état de la population d'ombre commun sur la Meurthe de St Léonard à Raon l'Etape.

Par l'intermédiaire du suivi de ces programmes d'actions, la FDPPMA a ainsi pu bancariser des données sur 3 bassins versants emblématiques du département : la Meurthe, la Vologne et la Moselotte.

## I) Introduction

La prise en charge de l'entretien des cours d'eau et de leurs berges constitue une compétence récente mais prégnante pour les collectivités territoriales. L'exercice de cette compétence est voué à s'intensifier au cours des mois et des années à venir.

Les collectivités territoriales ou locales (expressions équivalentes dans le langage courant) sont des personnes morales de droit public et distinctes de l'État. D'un point de vue historique, la collectivité territoriale a été introduite récemment (Constitution de 1946). Ces structures s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi. Elles bénéficient de compétences administratives (non étatiques) également déterminées par la loi. Parmi ces compétences, l'assemblée délibérante cadre les compétences exercées (obligatoires et optionnelles).

Ainsi, dans le département des Vosges, l'essentiel des « Communautés de communes » a été créé au cours des années 1990. Ces collectivités exercent des compétences en matière de restauration de cours d'eau et des berges qui leur sont associées. Antérieurement et encore actuellement, des syndicats de coopération peuvent également exercer des compétences dans ce domaine.

Avec l'évolution croissante de la prise en compte des enjeux environnementaux et la désaffection forte de l'entretien des berges par les propriétaires riverains, ces collectivités se sont par nécessité emparées des questions relatives à l'entretien des cours d'eau. De plus, les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n°2015-991 du 7 août 2015 sont entrées en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il s'agit de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Dans ce contexte, l'essentiel des collectivités territoriales vosgiennes, en particulier les Communautés de communes, sont (ou ont été) engagées dans des programmes de restauration.

Après une période d'étude et de concertation devant regrouper l'ensemble des acteurs concernés, ces programmes se divisent généralement en deux phases opérationnelles : travaux et entretien. Les pêcheurs, *via* la fédération départementale et les associations locales y sont généralement associés (comités de pilotage, suivis de chantier, réunions diverses et suivi scientifique).

Actuellement, une quinzaine de programmes sont en cours, en particulier sur la Moselotte aval (Communauté de communes des Hautes Vosges : C.C.H.V.) et sur la Vologne (Communauté de communes de Bruyères vallons des Vosges : C.C.B.2.V.).

En 2016, la Fédération de pêche des Vosges a, pour ces deux collectivités, réalisé des inventaires piscicoles sur des sites concernés par les actions de restauration. Les inventaires conduits en 2016 associés aux données antérieures ont permis de dresser un état des lieux avant travaux. Les inventaires effectués en 2017 et 2018 ont permis d'appréhender l'évolution des cortèges piscicoles immédiatement après travaux. D'autres inventaires sont prévus à plus ou moins long terme (n+3 à n+5 après travaux) pour juger du bienfondé des actions entreprises.

En parallèle du suivi des programmes de restauration pour le compte des collectivités, la FDPPMA 88 a également mené en 2017, une campagne d'inventaires piscicoles sur la Meurthe dédiée à l'ombre commun.

Sous couvert du « Plan Ombre départemental » initié en 2003, les inventaires de 2017 ont permis de caractériser l'évolution de la population d'ombre commun sur le bassin versant de la Meurthe.

## II) Suivi piscicole de la Moselotte

### II.1) Stations de suivi

L'élaboration du suivi piscicole sur la Moselotte en lien avec le programme de restauration s'intègre dans un suivi scientifique minimal initié en 2016 juste avant le début des travaux. Le présent rapport traitera uniquement de l'ichtyofaune.

L'objet du suivi est la caractérisation du peuplement piscicole avant et après l'effacement de 3 ouvrages sur la Moselotte. Une station amont considérée en bon état et dépourvue d'action de restauration constituera la station de référence du suivi.

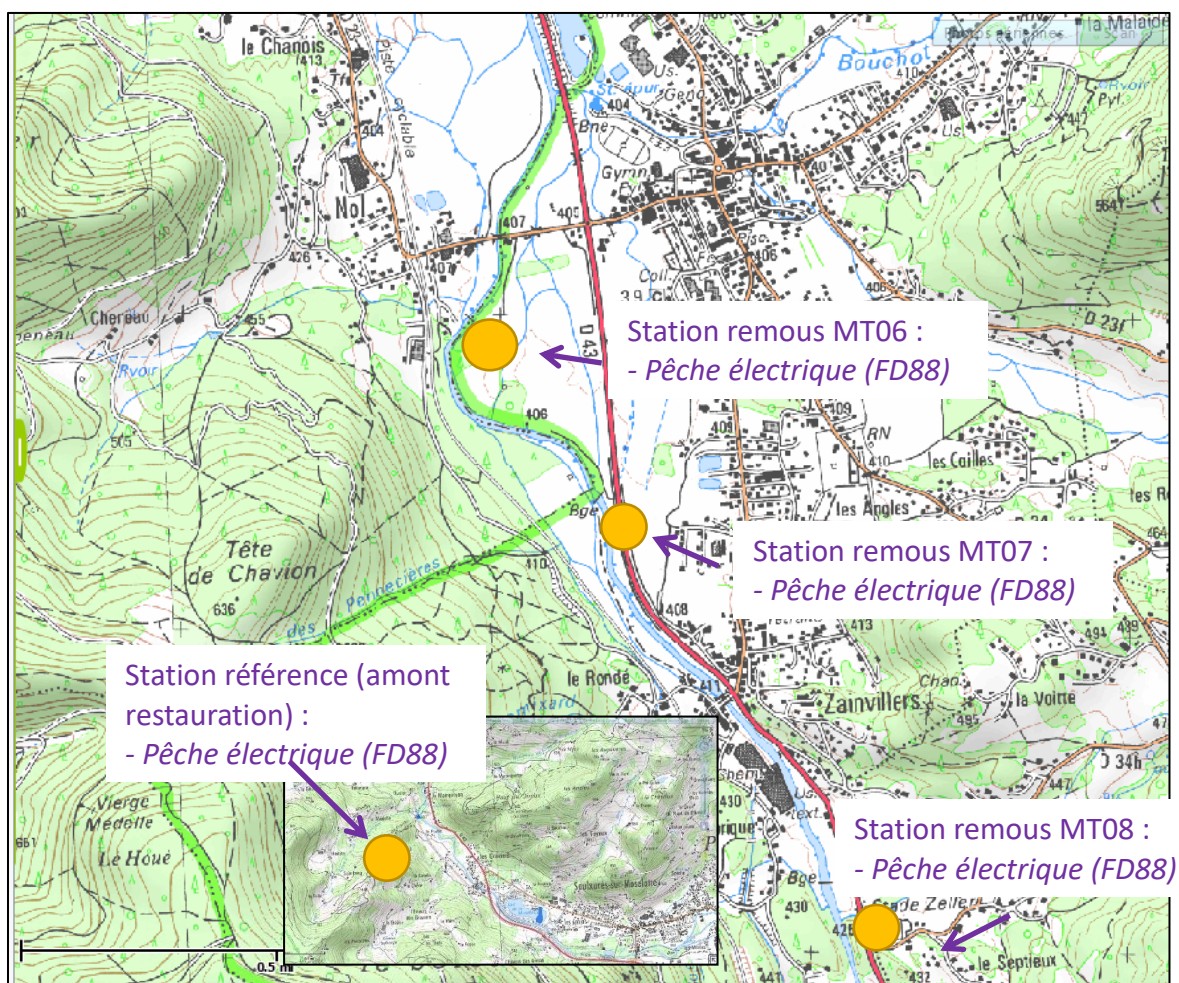


Figure 1: localisation des stations d'inventaire sur la Moselotte

L'ensemble des pêches d'inventaire a été réalisé à l'aide du matériel « Héron » de la marque Dream Electronic.

Tableau 1: Caractéristiques des stations d'inventaire sur la Moselotte

N° Station	Longitude (DMS)	Latitude (DMS)	Repère cartographique (Lieu)	Limite amont	Limite aval	Commune	Code postal	AAPPMA	Contexte (r)	Cours d'eau (nom)	Surface prospectée (m²)
059	6° 43' 13.4" E	47° 59' 12.7" N	Stade Zeller	Barrage	550 m en aval du barrage	Zainvillers	88120	Vagney	5	Moselotte	550
285	6° 42' 19.42" E	48° 00' 15.38" N	Barrage de Nol	290 m en amont de la crête de l'ouvrage	Crête de l'ouvrage	Vagney / Le Syndicat	88120	Vagney	2	Moselotte	329
286	6° 42' 41.05" E	47° 59' 55.65" N	Aval Zainvillers	450 m en amont de la crête du barrage	Crête du barrage	Vagney	88120	Vagney	5	Moselotte	350
287	6° 43' 12.10" E	47° 59' 15.52" N	Stade Zeller	400 m en amont de la crête du barrage	Crête du barrage	Vagney	88120	Vagney	5	Moselotte	273
289	6° 43' 38.62" E	47° 58' 12.31" N	nt de la route de la Gare Thiéfo	185 m en aval du pont	290 m en aval du pont	Vagney	88290	Vagney	5	Moselotte	1365

## II.2) Résultats

Les stations de Nol, Zainvillers et Zeller sont implantées à l'amont immédiat d'un ouvrage effacé après la première campagne de terrain (automne 2016). Les inventaires après effacement de l'ouvrage ont été conduits moins d'un an après les travaux. L'objectif affiché est d'évaluer objectivement le bienfondé technique et écologique des effacements d'ouvrages dans un contexte de cours d'eau dynamique et présentant un fort potentiel biologique.

	Thiéfosse	
	2016	2017
<b>Nb total d'espèces</b>	9	
<b>Densité totale</b>	27	
<b>Biomasse totale</b>	2011,7	
<b>Densité TRF</b>	5,2	
<b>Biomasse TRF</b>	906	
<b>Densité OBR</b>	3,8	
<b>Biomasse OBR</b>	773,9	
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF (ind/100m<sup>2</sup>)</b>	17,3	
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF (g/100m<sup>2</sup>)</b>	69,48	

Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

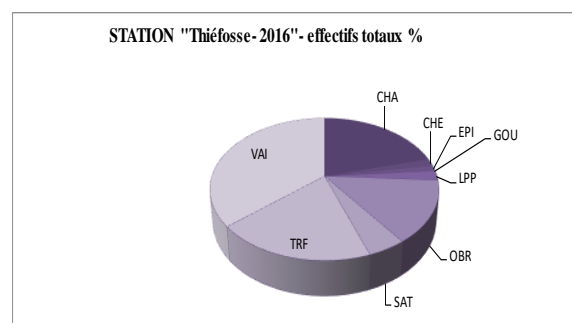
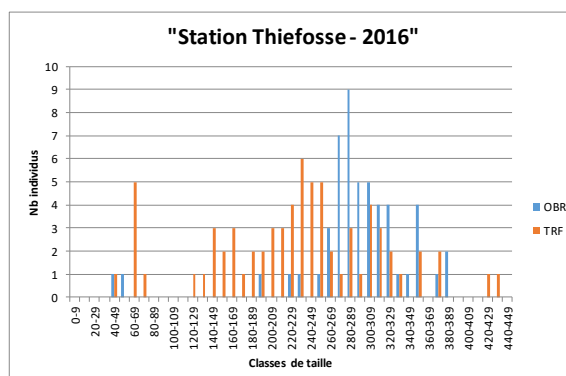


Figure 2: résultats synthétiques de l'inventaire piscicole sur la station "référence" de Thiéfosse

La station de Thiéfosse constitue la station référence de l'étude. Elle se situe hors zone d'action du programme de restauration.

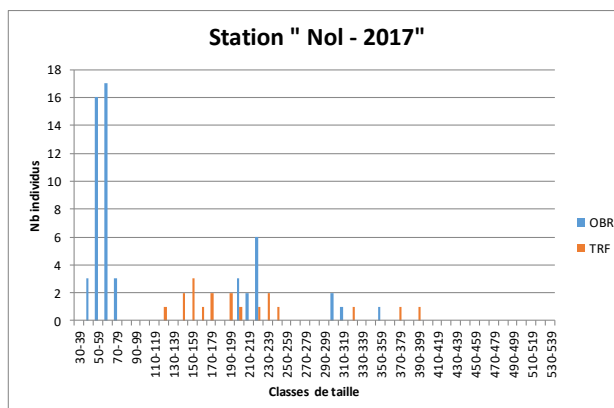
Le peuplement mis en évidence est caractéristique de 1<sup>re</sup> catégorie piscicole. La truite fario et ses espèces accompagnatrices représentent plus de 80% de l'effectif du peuplement. Toutefois, les densités de salmonidés sont faibles (5 TRF/100m<sup>2</sup> et 3.8 OBR/100m<sup>2</sup>). La présence d'espèces de rangs biocénétiques inférieurs reste anecdotique.

Bien que cette station soit choisie comme station de référence (absence d'infranchissable et cours d'eau non soumis à débit réservé), elle subit d'importantes variations de débits en fonction de diverses éclusées issues de centrales hydroélectriques situées en amont. Ces variations de débits sont difficilement compatibles avec le développement de jeunes stades d'ombre commun et de truite fario. Ceci est perceptible au regard des différentes cohortes mises en évidence sur la station (présence très faible de juvéniles de l'année).

La station de Thiéfosse présente des caractéristiques physiques favorables à l'émancipation d'une population de truite fario et d'ombre commun diversifiée. Néanmoins, les variations de débits compromettent chaque année le développement des juvéniles.



	NOL	
	2016	2017
<b>Nb total d'espèces</b>	9	10
<b>Densité totale</b>	14,9	23,1
<b>Biomasse totale</b>	638	1959,8
<b>Densité TRF</b>	0	0,63
<b>Biomasse TRF</b>	0	86,3
<b>Densité OBR</b>	0	1,8
<b>Biomasse OBR</b>	0	64,71
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF (ind/100m<sup>2</sup>)</b>	8,21	15,47
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF (g/100m<sup>2</sup>)</b>	25,49	169,7



Densité : ind/100m<sup>2</sup>  
Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

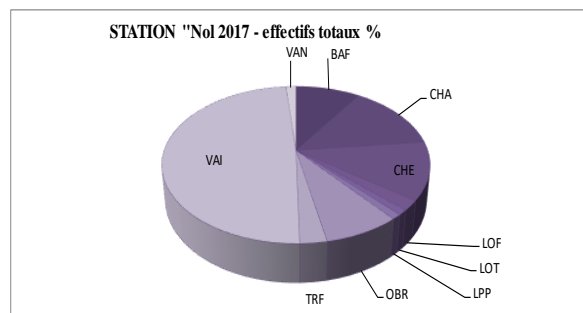
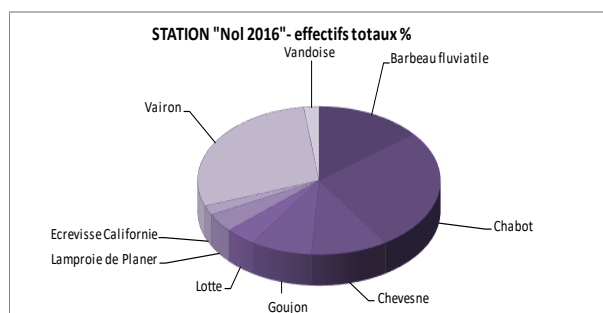


Figure 3: résultats synthétiques des inventaires piscicoles réalisés sur la station de Nol

L'inventaire conduit en 2016 a mis en évidence un peuplement de 9 espèces avec une nette dominance de cyprinidés rhéophiles. Aucun salmonidé n'a été retrouvé sur cette station. Cette observation est à mettre en lien direct avec les caractéristiques lentiques du milieu (important colmatage du fond).

L'inventaire quelques mois après travaux montre une évolution du peuplement piscicole avec la présence de truite fario et d'ombre commun (0.63 et 1.8 ind/100m<sup>2</sup>). L'effacement de l'ouvrage a permis dès l'hiver suivant, la reproduction de l'ombre commun (+ 40 juvéniles retrouvés). Cette observation atteste du gain direct en zones favorables à la reproduction pour les salmonidés.

Les espèces accompagnatrices de la truite fario (chabot, lamproie de planer, vairon, loche franche) ont également profité de l'effacement de l'ouvrage (55% à 66% de la densité totale) au détriment des espèces de rangs biocénétiques inférieurs (chevesne, barbeau...).

	Zainvillers	
	2016	2017
<b>Nb total d'espèces</b>	12	11
<b>Densité totale</b>	39,7	20,9
<b>Biomasse totale</b>	6043,4	1754,7
<b>Densité TRF</b>	0,3	0,56
<b>Biomasse TRF</b>	0,6	46,9
<b>Densité OBR</b>	0,3	2,5
<b>Biomasse OBR</b>	70,8	77,8
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF (ind/100m<sup>2</sup>)</b>	25,8	12,3
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF (g/100m<sup>2</sup>)</b>	122,3	161,67

Densité : ind/100m<sup>2</sup>  
 Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

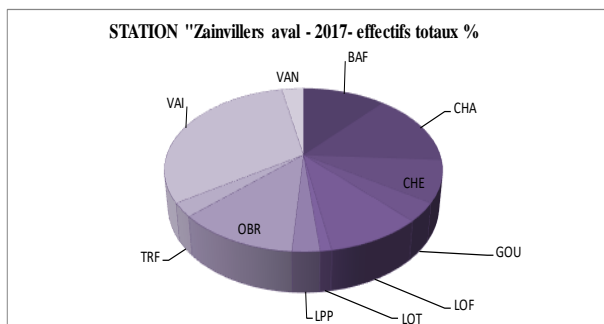
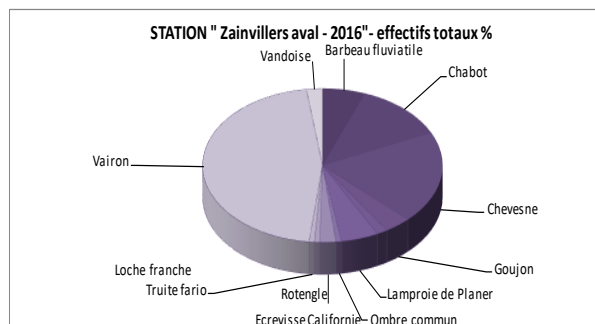
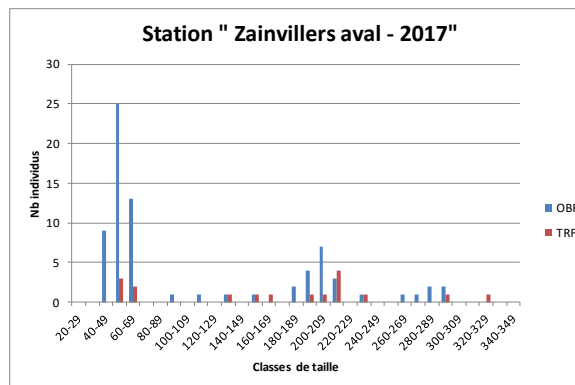
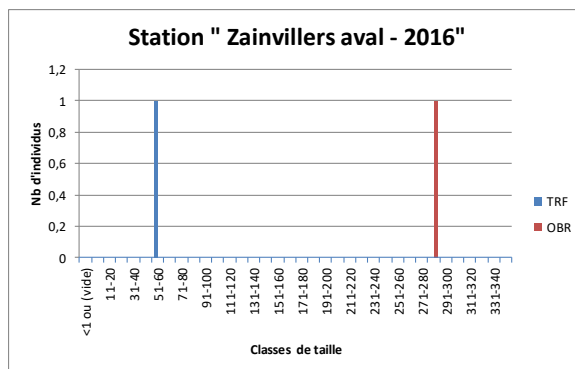


Figure 4: résultats synthétiques des inventaires piscicoles réalisés sur la station de Zainvillers

L'inventaire conduit en 2016 a mis en évidence un peuplement composé de 12 espèces piscicoles. La densité totale observée est forte avec une nette dominance du vairon et du chevesne. La truite fario et l'ombre commun étaient présents de manière anecdotique sur la station (1 individu).

L'inventaire réalisé après effacement de l'ouvrage confirme une légère modification dans la structuration du peuplement piscicole. La densité totale d'individu est divisée de moitié. Le peuplement est plus équilibré au regard des effectifs par espèces. Près de 50 juvéniles d'ombre commun ont été recensés sur la station. Ceci atteste du gain en surfaces favorables à la reproduction pour les salmonidés sur cette station après effacement de l'ouvrage.

	Zeller	
	2016	2017
Nb total d'espèces	14	11
Densité totale	170	28,7
Biomasse totale	11074	675,2
Densité TRF	2,56	2,8
Biomasse TRF	5,71	82,9
Densité OBR	0	4,2
Biomasse OBR	0	25,2
Densité espèces accompagnatrices TRF (ind/100m <sup>2</sup> )	128,57	0,66
Biomasse espèces accompagnatrices TRF (g/100m <sup>2</sup> )	271,16	1,63

Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

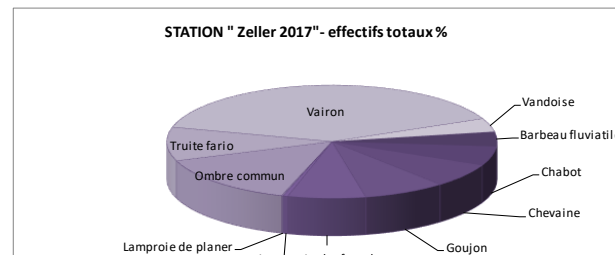
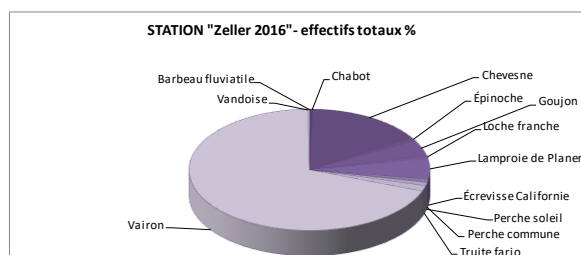
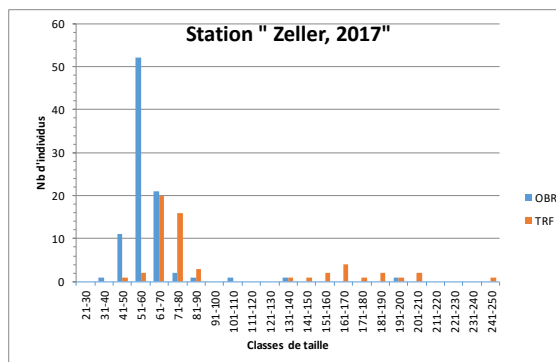
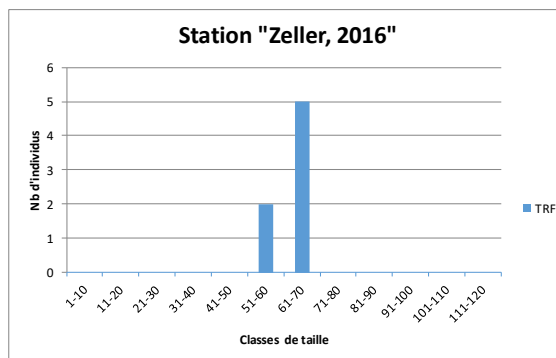


Figure 5: résultats synthétiques des inventaires piscicoles réalisés sur la station Zeller

L'inventaire réalisé en 2016 a mis en évidence une forte diversité spécifique (14 espèces). La densité totale d'individus est forte avec 170 ind/100m<sup>2</sup>. Ceci provient de la prépondérance du vairon avec près de 75 % de l'effectif total. La densité de truite fario sur la station reste faible (2.56 ind/100m<sup>2</sup>). Aucun ombre commun n'a été contacté sur la station en 2016.

L'effacement de l'ouvrage a engendré une baisse de la diversité spécifique (passage de 14 à 11 espèces), une baisse de la densité totale (170 à 28 ind/100m<sup>2</sup>) et de la densité des espèces accompagnatrices (128 à 0.66 ind/100m<sup>2</sup>).

La population de truite fario a très légèrement augmenté mais reste faible. Comme sur les 2 stations précédentes, la reproduction de l'ombre commun est attestée sur la station avec près de 85 individus de l'année.

## II.2) Discussion

Les résultats obtenus lors des pêches d'inventaire réalisées au cours de l'année 2016 et 2017 dans le cadre du programme de restauration de la Moselotte permettent de corroborer certains points.

La présence des 3 ouvrages étudiés sur la Moselotte (Nol, Zainvillers et Zeller) perturbent le peuplement piscicole dans leur partie amont (zone de remous).

Les différences entre la station de Thiéfosse dite de référence, et les stations impactées par un barrage sont plus ou moins fortes. Globalement, il en résulte une forte diminution de la population de salmonidés (voir l'absence), une présence marquée (voir dominante) des espèces non caractéristiques de 1<sup>re</sup> catégorie piscicole, voire des cyprinidés rhéophiles. Toutefois, les espèces accompagnatrices des salmonidés restent présentes et parfois dominantes. Le milieu est donc défavorable aux espèces logiquement attendues dans ce type de contexte (espèces caractéristiques de 1<sup>re</sup> catégorie piscicole : truite fario, ombre commun, lamproie de Planer, chabot). Leurs habitats et les zones de frayère potentielle en sont diminués.

Cette défaveur du milieu peut résulter de tout ou partie des facteurs suivants, combinés ou non :

- élévation périodique ou pérenne de la température de l'eau ;
- diminution du taux d'oxygène dissout disponible dans l'eau ;
- accumulation de sédiments colmatant les fonds ;
- absence d'habitats favorables, homogénéisation du milieu ;
- éclusées liées à la micro-électricité
- modification de la chaîne trophique et carence en nourriture pour les espèces « cible » ;
- concurrence entre les espèces typiques de 1<sup>re</sup> catégorie piscicole et les espèces adaptées à ces conditions d'origine anthropique : espèces caractéristiques de 2<sup>nde</sup> catégorie piscicole.

Ce constat de perturbation est d'autant plus flagrant que, lors des inventaires réalisés en 2017 (après les travaux d'effacement finalisés à l'automne 2016), le peuplement s'est modifié et les salmonidés (truite fario et ombre commun) sont réapparus avec une nette dominance de juvéniles de l'année (principalement pour l'ombre commun).

Ce constat est à nuancer en raison des protocoles mis en œuvre. En 2016, l'ensemble des inventaires a été réalisé en bateau avec un échantillonnage par points (en raison de la profondeur d'eau importante). En 2017, une pêche complète à pied, a été effectuée sur chaque station. Ce protocole est plus exhaustif que le premier. Il est donc possible que les inventaires conduits en 2016 aient sous-estimé la présence de salmonidés notamment sur des cohortes de subadultes et adultes (forte capacité de fuite). En revanche, l'écart perceptible sur les juvéniles de l'année entre les deux protocoles semble fiable en raison du comportement de ces derniers (présence en berge, faible profondeur).

Il est donc possible de considérer que les barrages ont, à leur amont, un impact négatif sur les populations de Salmonidés. Parfois, le nombre d'espèces, la biomasse (kg / ha) ou la densité (nb d'individus / 100 m<sup>2</sup>) sont supérieurs aux observations faites sur les stations de référence. Ceci traduit une forte perturbation du peuplement piscicole en faveur d'espèces de rangs biocénétiques inférieurs.

### II.3) Conclusion

Les barrages – au-delà de leur caractère plus ou moins infranchissable (en période de basses eaux essentiellement) – portent au moins une part de responsabilité dans la modification des cortèges piscicoles observés à leur amont immédiat, dans les zones de remous. Les modifications piscicoles observées s’opèrent en faveur des espèces non caractéristiques de la première catégorie piscicole, et au détriment des salmonidés en particulier. Les barrages sont donc un facteur supplémentaire de régression pour les salmonidés (infranchissables, diminution des surfaces de frayères, canalisation des cours d’eau, reprofilages, pollutions diverses...).

Les inventaires prévus courant de l’année 2019 permettront d’apporter des éléments supplémentaires quant à l’évolution du peuplement piscicole dans la zone de remous. Ils seront conduits sur la base des inventaires de 2017 (même station, même protocole). Les résultats obtenus intégreront les modifications du profil physique de la rivière depuis 2016, donc une meilleure lisibilité et interprétation.

### III) Suivi piscicole de la Vologne

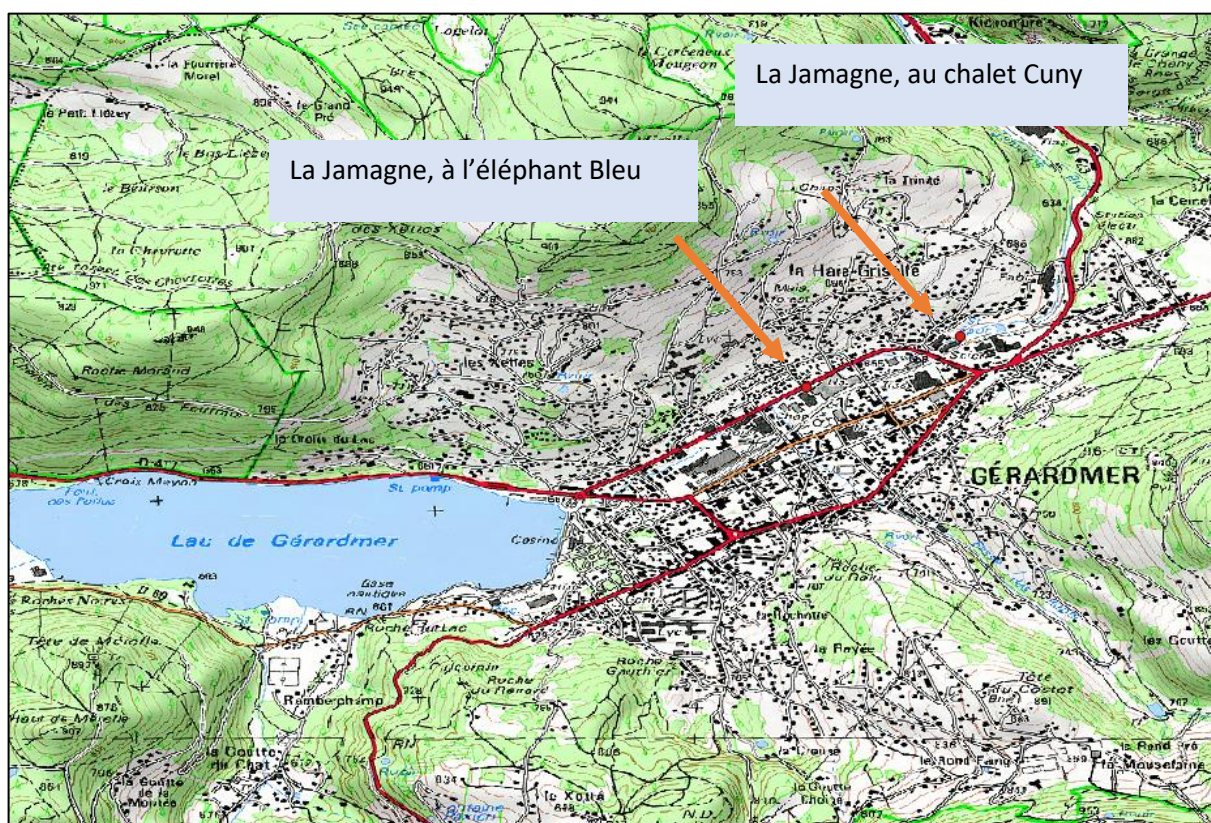
#### III.1) Stations de suivi

L'élaboration du suivi piscicole sur la Vologne en lien avec le programme de restauration s'intègre d'un suivi initié en 2016 juste avant le début des travaux. Le présent rapport traitera uniquement de l'ichtyofaune.

L'objet du suivi est la caractérisation du peuplement piscicole avant et après des travaux emblématiques sur les cours d'eau (effacement d'ouvrages, coupe de résineux, renaturation, restauration d'annexes hydrauliques). Au total, 12 stations ont été inventoriées pour caractériser l'impact des travaux de restauration sur le bassin versant de la Vologne.

Tableau 2: caractéristiques des stations de pêches d'inventaire sur le bassin versant de la Vologne

N° Station	Longitude (DMS)	Latitude (DMS)	Repère cartographique (Lieu)	Limite amont	Limite aval	Commune	Code postal	AAPPMA	Contexte (r)	Cours d'eau (no)	Surface prospectée (m²)
091	6° 48' 13.2" E	48° 08' 36.6" N	Blanchefaigne	500 m en amont du Pont de Blanchefaigne	400 m en amont du Pont de Bl	Granges-sur-Vologne	88640	Granges-sur-8		Vologne	900
092	6° 46' 21.03" E	48° 09' 09.66" N	Frambéménil	100 m en amont du Pont de Frambéménil	Pont de Frambéménil	Granges-sur-Vologne	88640	Granges-sur-8		Vologne	1000
094	6° 46' 41.30" E	48° 08' 44.40" N	Génazeville	Prise d'eau du canal de Génazeville	100 m en aval de la prise d'eau	Génazeville	88640	Granges-sur-8		Vologne	600
288	6° 46' 00.46" E	48° 09' 33.39" N	Les Costelles	220 m en amont de l'ouvrage	Ouvrage de prise d'eau du cai	Granges-Aumontzey	88640	Granges-sur-8		Vologne	3300
290	6° 49' 41.24" E	48° 08' 31.57" N	La Sauteure	70 m en aval du pont (passage à gué)	60 m en amont du pont	Granges-Aumontzey	88640	Granges-sur-8		Corbeline	195
291	6° 49' 49.69" E	48° 08' 31.42" N	La Sauteure	220 m en amont du passage à gué	120 m en amont du passage à	Granges-Aumontzey	88640	Granges-sur-8		Corbeline	250
292	6° 53' 09.26" E	48° 04' 45.42" N	Entreprise Chalets Cuny	Seuil Chalets Cuny	100 m en aval du seuil	Géardmer	88400	Géardmer		Jamagne	400
293	6° 52' 42.38" E	48° 04' 36.57" N	Boulevard de la Jamagne	130 m en amont de la rue de la Républi	Croisement rue de la Républi	Géardmer	88400	Géardmer		Jamagne	455
294	6° 41' 43.15" E	48° 08' 18.95" N	Route de Tendon	Passage accès maison	Pont beton	Laveline-du-Houx	88640	Docelles-Ten		Grosseiller	70
295	6° 41' 46.63" E	48° 08' 23.02" N	Houx	Passage busé sous accès maison	Route de Laveline D30	Laveline-du-Houx	88640	Docelles-Ten		Grosseiller	40
297	6° 46' 55.81" E	48° 08' 36.47" N	Genazeville	130 m en amont du pont de Genazevill	Pont de Génazeville	Granges-Aumontzey	88640	Granges-sur-8		Vologne	1430
302	6° 37' 32.83" E	48° 09' 00.06" N	La Fosse	250 m en amont de la RD11	20 m en amont de la RD11	Docelles	88460	Docelles-Ten		Vologne	3220



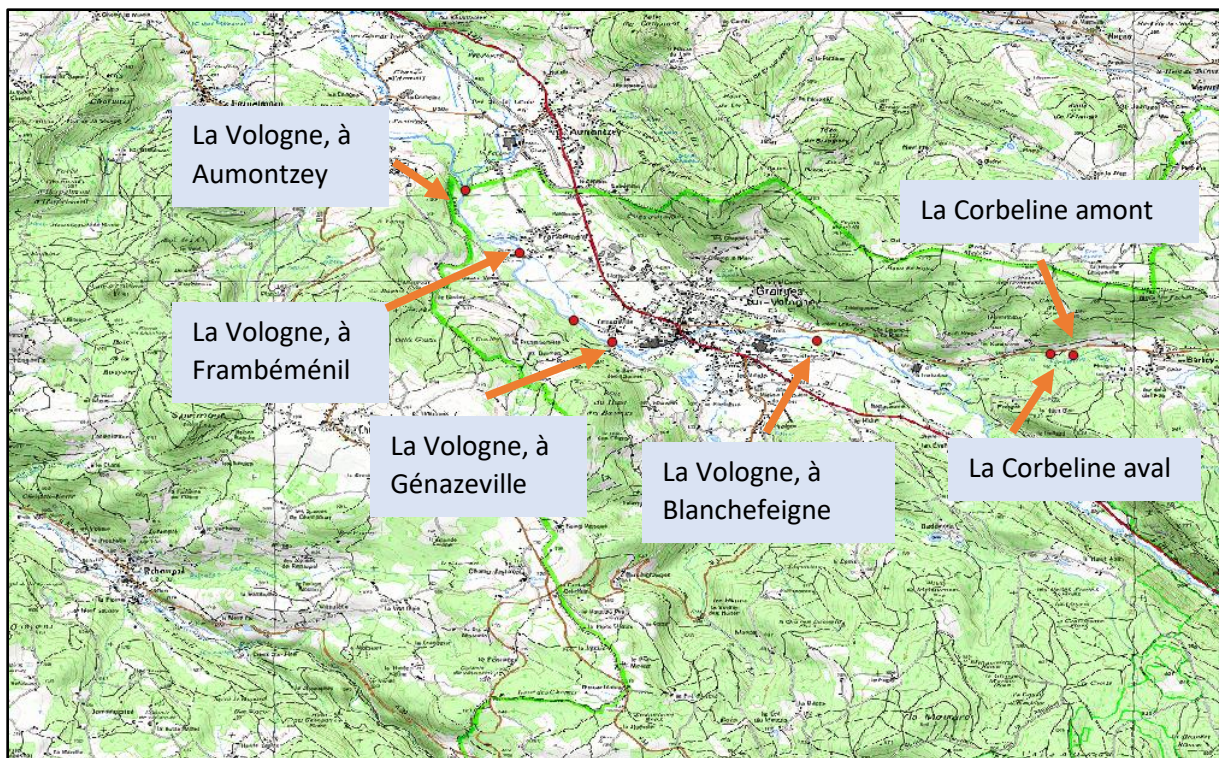


Figure 6: localisation des stations d'inventaires piscicoles sur le bassin versant de la Vologne

### III.2) Résultats

#### III.2.1) La Jamagne

Le suivi piscicole instauré sur la Jamagne vise à évaluer le gain obtenu après effacement de deux ouvrages compris entre la station aval « chalets Cuny » et la station amont « éléphant Bleu ». La pêche de 2016 correspond à l'état initial avant travaux. La pêche de 2017 fait suite à l'effacement de l'ouvrage situé le plus en amont des deux en 2016.

	Jamagne, Elephant Bleu	
	2016	2017
<b>Nb total d'espèces</b>	3	2
<b>Densité totale</b>	24,6	6,7
<b>Biomasse totale</b>	952,4	459,5
<b>Densité TRF</b>	10,8	5,3
<b>Biomasse TRF</b>	43,8	452,2
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	13,6	1,3
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	37,4	7,3

Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

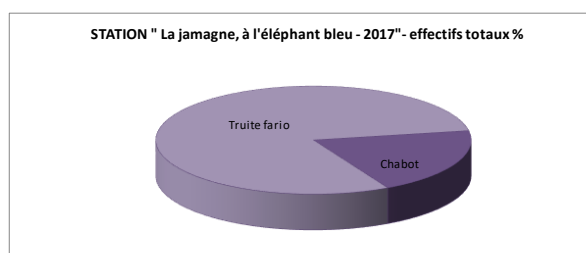
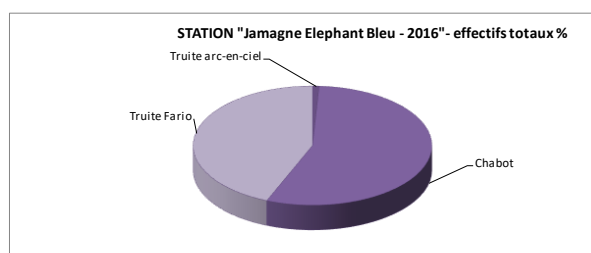
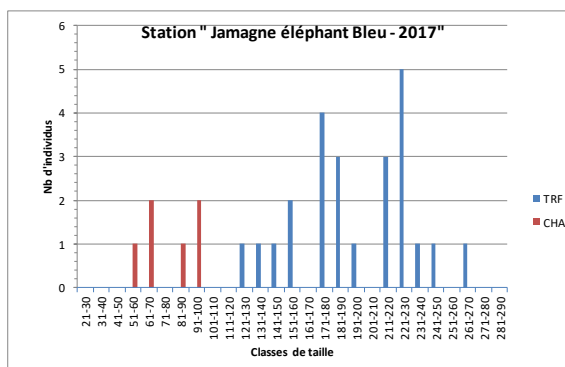
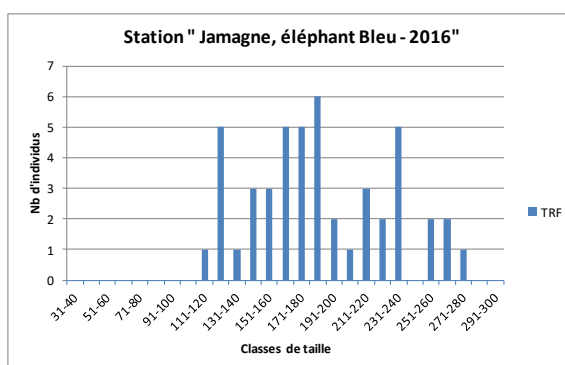


Figure 7: Résultats des pêches d'inventaire réalisées sur la Jamagne à l'éléphant Bleu



	Jamagne, Chalets Cuny	
	2016	2017
<b>Nb total d'espèces</b>	6	7
<b>Densité totale</b>	31,25	36,25
<b>Biomasse totale</b>	2214	1182,8
<b>Densité TRF</b>	17,75	17
<b>Biomasse TRF</b>	1046	964,8
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	11,5	17,5
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	52,8	80,81

Densité : ind/100m<sup>2</sup>  
 Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

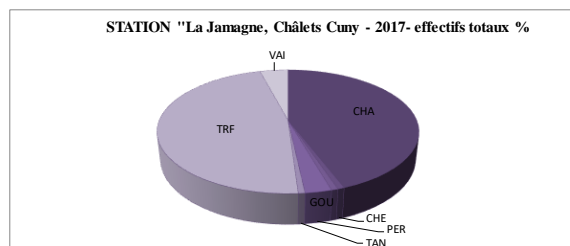
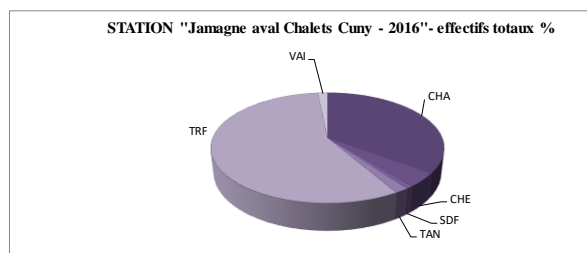
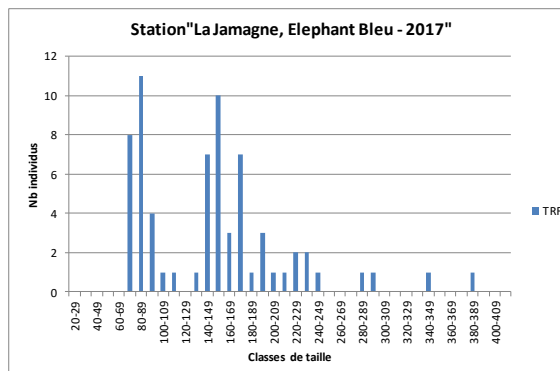
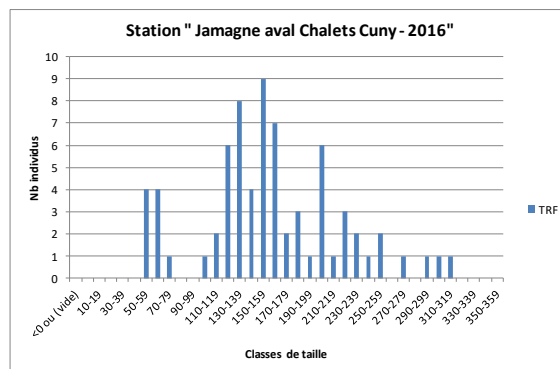


Figure 8: résultats des pêches d'inventaire réalisées sur la Jamagne aux Châlets Cuny

La population de truite fario semble davantage présente en aval du secteur d'étude avec une densité de 2 à 3 fois supérieure. L'effacement de l'ouvrage amont, bien que réalisé peu avant la deuxième campagne de terrain n'a pas modifié la structuration du peuplement piscicole. Les densités retrouvées en 2017 sont même plus faibles qu'en 2016 (respectivement 10.8 et 5.3 ind/100m<sup>2</sup>). Cette observation est à mettre en balance avec la période de réalisation des inventaires (été 2016, printemps 2017). Il est important de noter que la station amont en plus du cloisonnement imputé à l'ouvrage aval toujours présent est également impactée par une banalisation des écoulements en raison de sa traversée urbaine. Le potentiel d'accueil pour la truite fario s'en trouve restreint.

L'effacement de l'ouvrage aval favorisera une meilleure circulation piscicole sur ce tronçon de cours d'eau. Des inventaires seront conduits plusieurs années après travaux.

### III.2.2) Le Groseiller

Les travaux de restauration de la continuité écologique entrepris sur le Groseiller (remplacement de buses) ont été réalisés en 2017. Seul l'état initial a pu être effectué. La découverte d'une population d'écrevisses pieds blancs sur ce cours d'eau lors de la phase travaux a occasionné la non intervention d'une nouvelle opération de pêche électrique pour préserver au maximum cette population.

	Le Groseiller amont	
	2016	2018
<b>Nb total d'espèces</b>	1	
<b>Densité totale</b>	120,0	
<b>Biomasse totale</b>	4365,0	
<b>Densité TRF</b>	120,0	
<b>Biomasse TRF</b>	4365,0	
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	0,0	
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	0,0	

	Le Groseiller aval	
	2016	2018
<b>Nb total d'espèces</b>	1	
<b>Densité totale</b>	128,5	
<b>Biomasse totale</b>	2910,6	
<b>Densité TRF</b>	128,5	
<b>Biomasse TRF</b>	2910,6	
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	0,0	
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	0,0	

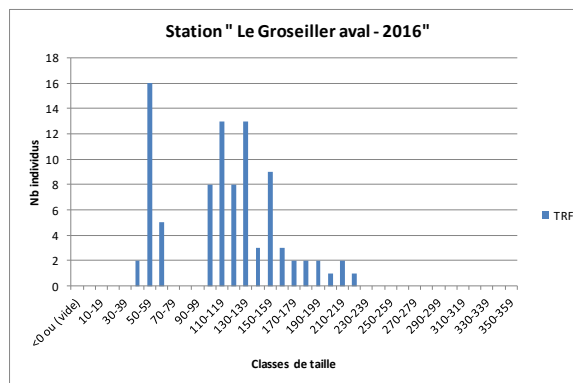
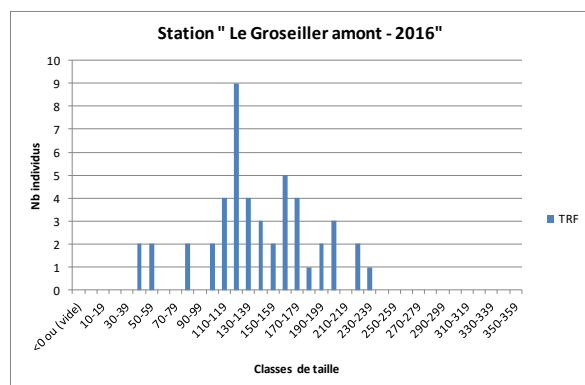


Figure 9 : résultats des inventaires piscicoles réalisés sur le Groseiller

Les résultats témoignent d'une très bonne santé de la population de truite fario retrouvée sur ce cours d'eau (environ 120 ind/100m<sup>2</sup>). Les travaux entrepris en 2017 sur la continuité écologique permettront de faciliter les échanges entre le Barba et le ruisseau du Groseiller.

### III.2.3) La Corbeline

Les stations suivies pour leur évolution vis-à-vis d'intervention sur la végétation rivulaire sont implantées sur la Corbeline. Ces deux stations ont pour intérêt de se trouver très proches l'une de l'autre. La station aval se situe à environ 100 m de la station amont. De plus, la station aval se situe en milieu ouvert (ancienne plantation d'épicéas exploitée il y a environ 4 ou 5 ans maximum) et la station amont en milieu fermé (plantation d'épicéas dense, non éclaircie, d'environ 40 à 50 ans). Cette dernière a fait l'objet dans le cadre du programme de restauration mené par la collectivité de coupes sélectives en 2017 pour apporter, entre autres, de la lumière au cours d'eau.

	Corbeline, aval	
	2016	2018
<b>Nb total d'espèces</b>	3	2
<b>Densité totale</b>	100,51	20,5
<b>Biomasse totale</b>	1321	603
<b>Densité TRF</b>	24,1	10,8
<b>Biomasse TRF</b>	1131	353,9
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	76,41	9,7
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	190	249,1

Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

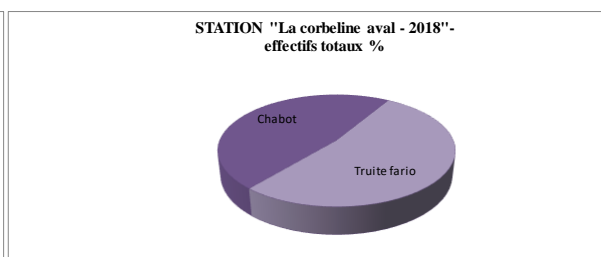
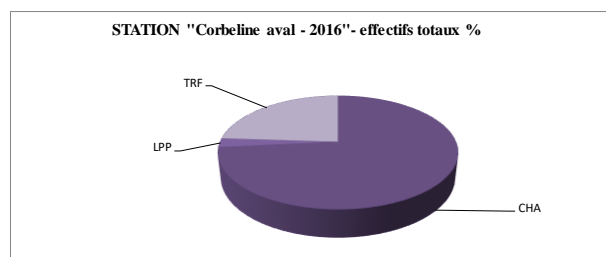
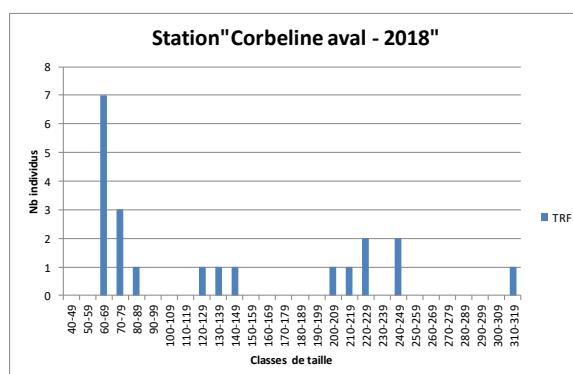
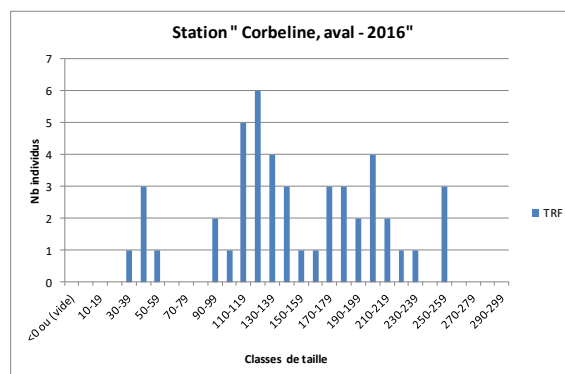


Figure 10: résultats des inventaires piscicoles réalisés sur la Corbeline aval

	Corbeline, amont	
	2016	2018
<b>Nb total d'espèces</b>	3	3
<b>Densité totale</b>	33,2	56,8
<b>Biomasse totale</b>	456	799,9
<b>Densité TRF</b>	8,8	18
<b>Biomasse TRF</b>	372	708
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	24,4	38,8
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	84	91,9

Densité : ind/100m<sup>2</sup>  
 Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

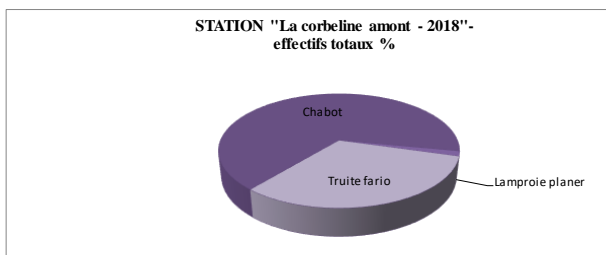
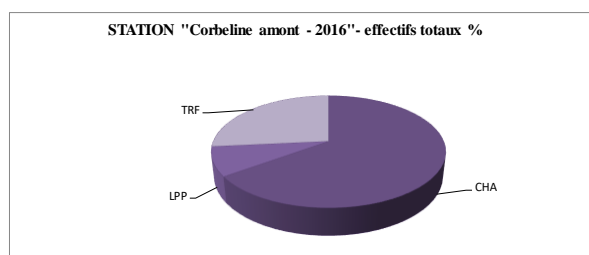
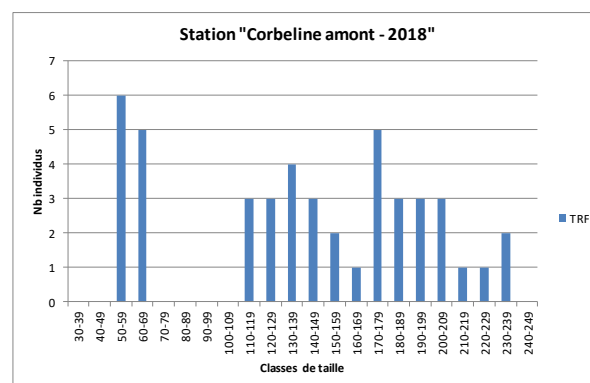
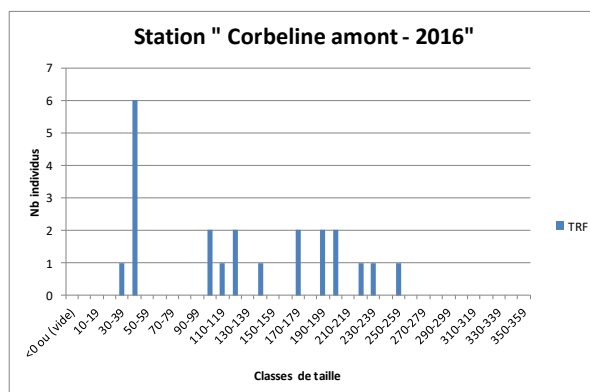


Figure 11: résultats des inventaires piscicoles réalisés sur la Corbeline amont

Les résultats obtenus montrent une nette différence entre les deux stations inventoriées. La station bordée d'épicéas (2016) est beaucoup moins occupée par la faune piscicole que la station ouverte.

La densité totale observée pour la station impactée par la plantation d'épicéas est trois fois inférieure à la densité observée pour la station aval (ouverte). De même, la densité de l'espèce truite fario est un peu plus de deux fois et demi inférieure dans la zone boisée par rapport à la zone ouverte.

Le constat est identique en 2018 après la réouverture du milieu sur la station amont. En moins d'un an, la densité de truite fario sur la station amont est passée de 8.8 à 18 ind/100m<sup>2</sup>.

Toutefois, il est observé sur la station aval une forte baisse des densités de truite fario en 2018 par rapport à 2016 (respectivement 24.1 et 10.8). Ce constat peut être corrélé aux importants rejets de coupes qui ont eu tendance à refermer la station depuis 2016. De même, par la proximité des deux stations, la population s'est très certainement diluée sur l'espace réouvert.

### III.2.4) Le Joinrupt

Le Joinrupt correspond à un ancien bras de la Vologne connecté périodiquement en période de hautes eaux (écoulement intermittent). Le programme d'intervention effectué en 2017 sur le Joinrupt a permis de restaurer cette annexe hydraulique. La connexion amont avec la Vologne est à présent permanente.

	Joinrupt à Docelles	
	2016	2018
<b>Nb total d'espèces</b>	11	12
<b>Densité totale</b>	68,20	222,4
<b>Biomasse totale</b>	1245,00	821,1
<b>Densité TRF</b>	1,40	4,1
<b>Biomasse TRF</b>	16,41	31,5
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	58,40	199,1
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	119,30	367

Densité : ind/100m<sup>2</sup>  
Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

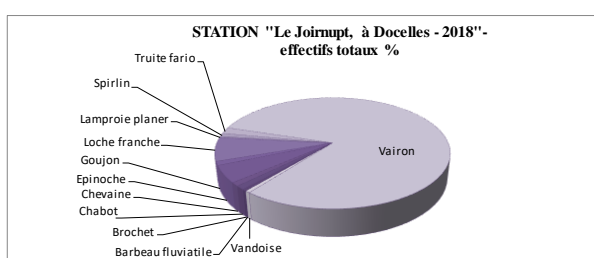
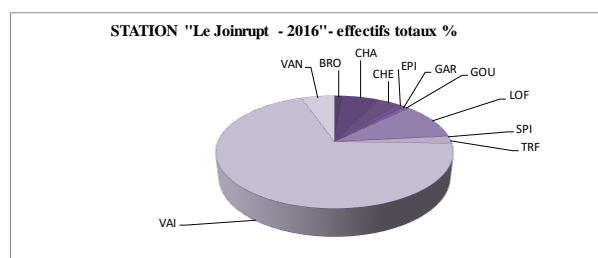
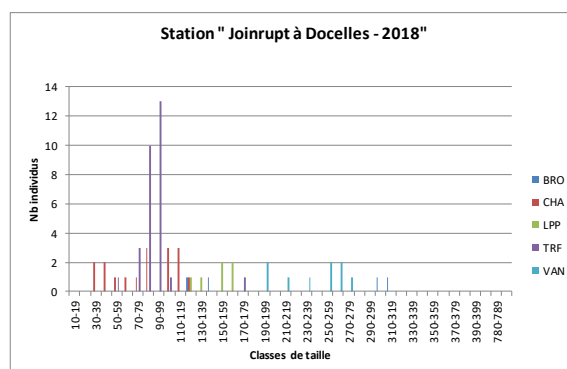
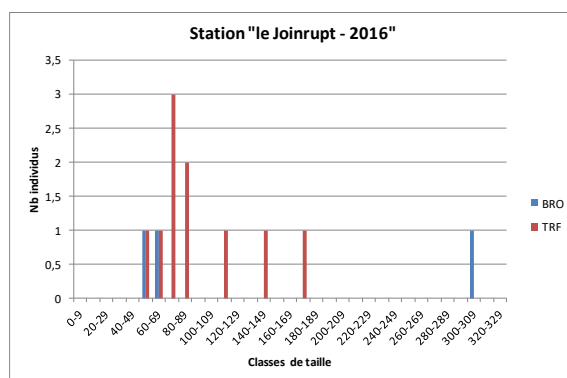


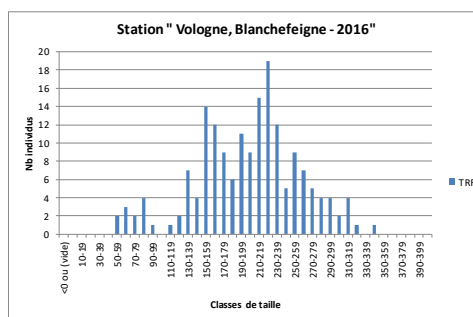
Figure 12: résultats des inventaires piscicoles sur le Joinrupt

L'évolution du peuplement suite à la reconnexion de l'annexe hydraulique du Joinrupt est tout à fait positive. La densité totale est passée de 68 à plus de 220 ind/100 m<sup>2</sup>. Cette annexe se situe dans un contexte piscicole intermédiaire. Elle remplit parfaitement son rôle puisque le peuplement s'articule autour des cyprinidés rhéophiles (>50 % effectif). Dans une moindre mesure, le brochet et la truite fario y sont également représentés.

### III.2.5) La Vologne

Le suivi piscicole sur la Vologne, cours d'eau principal du bassin versant s'est orienté vers 5 stations. La station à Aumontzey se situe dans une zone de remous d'un ouvrage hydraulique. La Vologne à Docelles matérialise la fin du secteur d'intervention en matière de restauration des cours d'eau. La Vologne à Blancheffeigne, Génazeville et Frambéménil est suivie régulièrement par l'AAPPMA de Granges sur Vologne dans le cadre de sa réglementation spécifique (quotas + taille légale de capture). Ces stations serviront de référence.

	Vologne, à Blancheffeigne	
	2016	2017
<b>Nb total d'espèces</b>	4	
<b>Densité totale</b>	19,37	
<b>Biomasse totale</b>	1442	
<b>Densité TRF</b>	13,6	
<b>Biomasse TRF</b>	1398	
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	5,6	
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	22,2	



Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

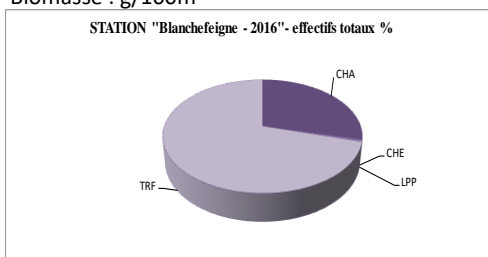
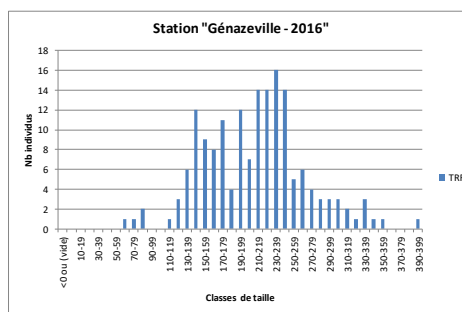


Figure 13: résultats de l'inventaire piscicole réalisé en 2017 à Blancheffeigne

	Vologne, à Génazeville	
	2016	2018
<b>Nb total d'espèces</b>	6	7
<b>Densité totale</b>	15,4	13,92
<b>Biomasse totale</b>	1577,9	1382,73
<b>Densité TRF</b>	11,8	8,25
<b>Biomasse TRF</b>	1410,6	1157,02
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	2,6	4,41
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	8,9	27,84



Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

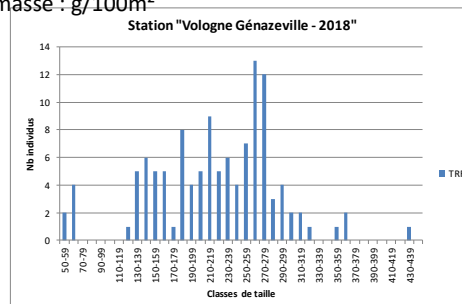


Figure 14: résultats des inventaires piscicoles à Génazeville

	Vologne, à Frambéménil	
	2016	2017
<b>Nb total d'espèces</b>	5	5
<b>Densité totale</b>	36	27,4
<b>Biomasse totale</b>	1158,3	1229,6
<b>Densité TRF</b>	10,7	9,6
<b>Biomasse TRF</b>	1080,1	1067
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	25,3	17,5
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	78,1	52,8

Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

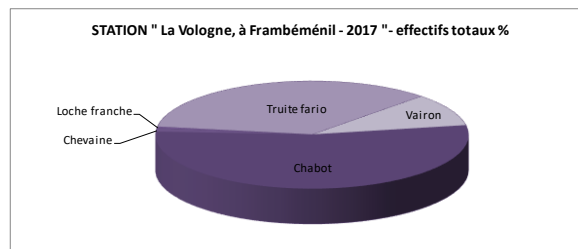
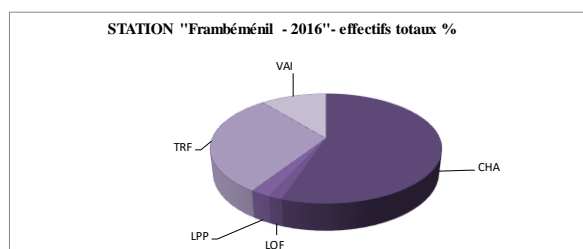
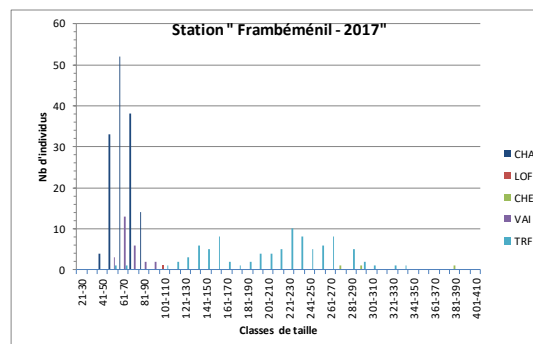
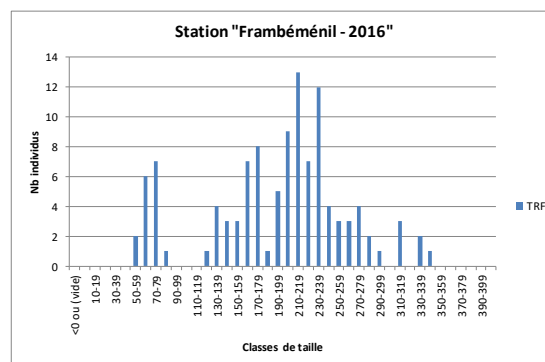


Figure 15: résultats des inventaires piscicoles à Frambéménil

Le peuplement piscicole de la Vologne aux stations de Blanchefaigne, Génazeville et Frambéménil est globalement conforme au peuplement théorique attendu. La truite fario représente plus de 50 % de l'effectif total du peuplement avec des densités moyennes autour de 10 ind/100m<sup>2</sup>. Ses espèces accompagnatrices sont également bien présentes.

L'occurrence des espèces de rangs biocénétiques inférieurs comme le chevesne, la perche ou la vandoise reste faible.

	Vologne, à Aumontzey	
	2016	2018
<b>Nb total d'espèces</b>	9	8
<b>Densité totale</b>	16,7	26,3
<b>Biomasse totale</b>	949,2	989
<b>Densité TRF</b>	4,2	5,4
<b>Biomasse TRF</b>	559,8	616,5
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	9,7	18,6
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	45,5	86,9

Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

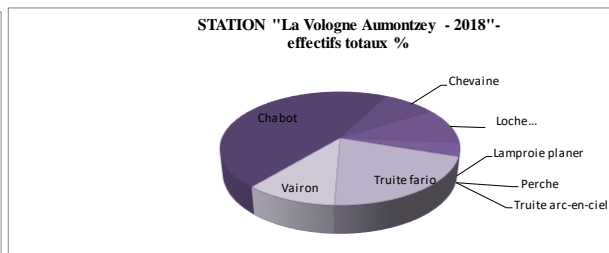
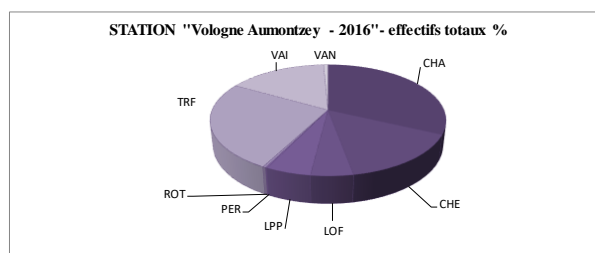
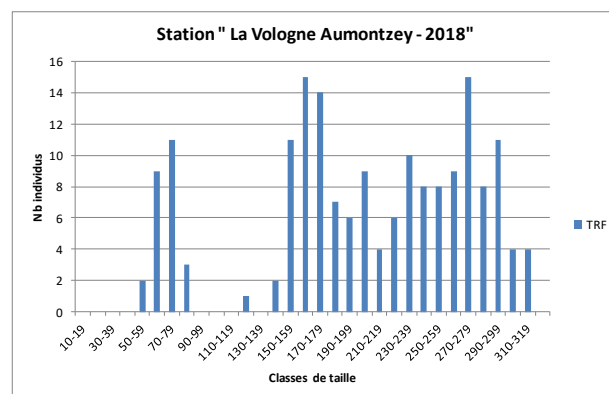
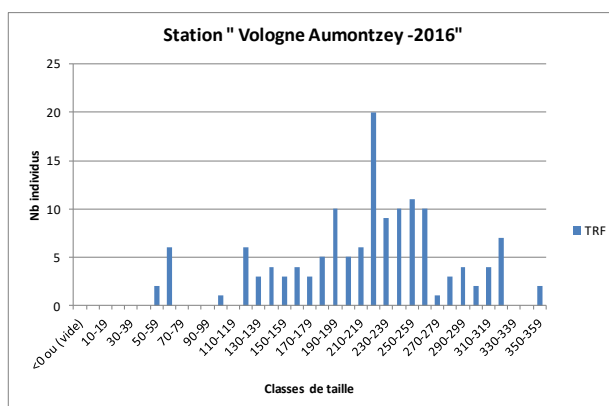


Figure 16: résultats des inventaires piscicoles à Autmonzey

La Vologne à Autmozey présente des caractéristiques relativement différentes des stations précédentes. La densité totale des individus capturés est proche de la station la moins riches des 3 (Génazeville).

La part des espèces de rangs biocénétiques inférieurs est la plus élevée (50 % de l'effectif) avec une prépondérance du chevesne parmi ces espèces. La densité de truite fario est également faible (4.2 ind/100m<sup>2</sup> en 2016 et 5.4 ind/100 m<sup>2</sup> en 2018). Ceci témoigne de l'influence direct de l'ouvrage dans la perturbation du peuplement piscicole retrouvé sur la station. La coupe d'épicéas réalisées en 2017 ne modifie pas le peuplement en place.



	Vologne, à Docelles	
	2016	2018
<b>Nb total d'espèces</b>	16	15
<b>Densité totale</b>	47,45	92,9
<b>Biomasse totale</b>	2249,97	1682,8
<b>Densité TRF</b>	1,77	1,02
<b>Biomasse TRF</b>	182,65	62,1
<b>Densité espèces accompagnatrices TRF</b>	13,57	22,8
<b>Biomasse espèces accompagnatrices TRF</b>	32,35	150,4

Densité : ind/100m<sup>2</sup>  
Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

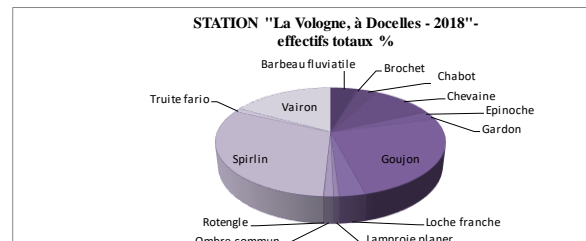
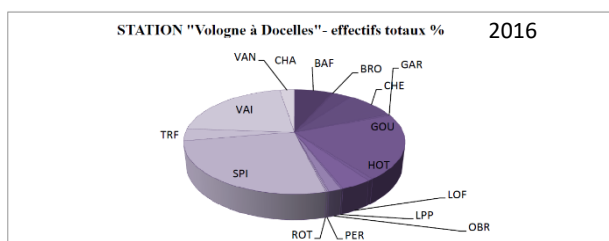
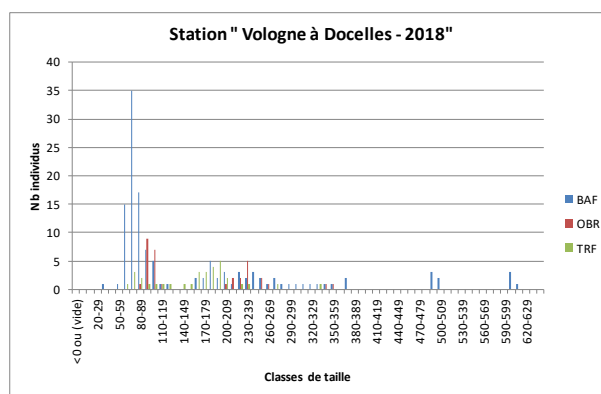
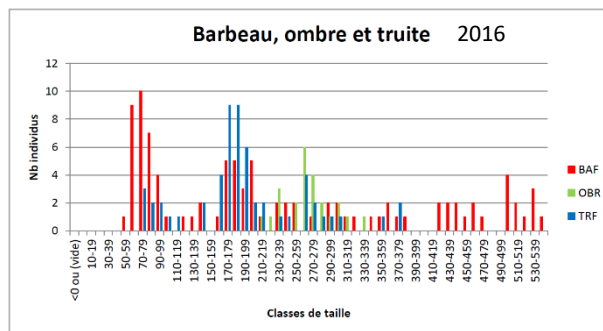


Figure 17: résultats des inventaires piscicoles à Docelles

La Vologne à Docelles est difficilement comparable avec les stations précédentes. Le contexte piscicole est passé de salmonicole à intermédiaire.

Les deux campagnes d'inventaire indiquent une dominance des cyprinidés rhéophiles dans le peuplement tant en effectif qu'en biomasse. La diversité spécifique est stable (15 à 16 espèces). La densité a doublé entre 2016 et 2018 (respectivement 47 à 92 ind/100m<sup>2</sup>). La composition ichtyologique est donc typique du contexte piscicole intermédiaire. Néanmoins, les effectifs de truite fario et d'ombre commun sont relativement faibles et stables entre 2016 et 2018.

### III).3 Discussion

Le suivi piscicole engagé dans le cadre du programme de restauration de la Vologne s'est focalisé sur des secteurs où la pression d'intervention a été conséquente.

Concernant l'impact des ouvrages sur la structuration du peuplement piscicole, les résultats obtenus sur la Vologne sont globalement similaires aux résultats sur la Moselotte. Il a pu être mis en évidence que les barrages, ayant fait l'objet d'un inventaire, perturbent tout le fonctionnement amont des cours d'eau (zone de remous). Néanmoins, ce constat est moins perceptible sur la Vologne (densité, biomasse, nombre d'espèces) en raison de différentes caractéristiques propres à chaque bassin versant telles que :

- les conditions hydrologiques ;
- la morphologiques et les conditions morpho-dynamiques (impact différent de la zone de remous) ;
- le type de bassin versant et sa superficie ;
- l'occupation de l'espace par l'Homme ;
- l'impact de la zone de remous sur le cours d'eau ;
- l'accessibilité aux zones favorables à la reproduction.

Le programme de suivi sur la Vologne s'est également intéressé à l'impact négatif des pessières sur le bon fonctionnement des cours d'eau.

Les résultats obtenus sur la Corbeline sont flagrants. Là où des peuplements de résineux sont massivement implantés, la vie – en particulier piscicole – est particulièrement perturbée et amoindrie. Les motifs principaux de cette désertion peuvent être :

- la diminution du nombre d'habitats favorables et l'homogénéisation du milieu ;
- la diminution drastique d'apports nutritifs exogènes au cours d'eau (absence de lumière et de végétaux et en conséquence des invertébrés ; ex : sauterelle).

Cette observation corrobore les éléments mis en évidence lors du suivi piscicole de la Mortagne dans le secteur des Rouges-Eaux réalisés entre 2009 et 2015. Il avait été démontré le lien étroit entre la densité du peuplement de résineux et la baisse des effectifs de truite fario.

Les interventions menées dans le cadre des programmes de restauration par les collectivités doivent être fortes en termes de densité et de linéaire concerné, pour espérer avoir un impact positif très significatif pour l'ichtyofaune (augmentation de la lumière, de la végétation, de la nourriture exogène au cours d'eau et modification des habitats). A noter que d'autres facteurs limitant peuvent entrer en ligne de compte (défauts de reproduction, prédation, pH faible...).

### III.4) Conclusion

Les barrages – au-delà de leur caractère plus ou moins infranchissable (en période de basses eaux essentiellement) – portent au moins une part de responsabilité dans la modification des cortèges piscicoles observés à leur amont immédiat, dans les zones de remous. Les modifications piscicoles observées s'opèrent en faveur des espèces non caractéristiques de la première catégorie piscicole, et au détriment des salmonidés en particulier. Les barrages sont donc un facteur supplémentaire de régression pour les salmonidés (infranchissables, diminution des surfaces de frayères, canalisation des cours d'eau, reprofilages, pollutions diverses...). Même si, les juvéniles des espèces non caractéristiques de 1<sup>re</sup> catégorie piscicole peuvent constituer une source d'alimentation pour la truite fario, la fragmentation des habitats reste un facteur négatif pour le milieu et les espèces.

Les stations de référence observées montrent un réel potentiel des cours d'eau (Vologne et Moselotte) et un vivier de recolonisation potentielle actif (exemple du Joinrupt).

Les stations impactées par des plantations de résineux installées en forte densité sur des surfaces conséquentes ont également une très forte incidence sur le milieu et les espèces qui y vivent. Une présence forte de résineux conduit à l'effondrement des populations de poissons.

Dans les deux cas, l'expérience semble montrer que l'atteinte de populations caractéristiques de cours de 1<sup>re</sup> catégorie piscicole dans ces contextes nécessite des interventions conséquentes (destruction de barrage, coupe à blanc de résineux).

Il est essentiel, aussi bien pour l'évaluation scientifique des actions engagées que pour la justification de l'engagement de fonds publics, que ces suivis perdurent sur ces sites et sur d'autres sites concernés par des actions de restauration en faveur de l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. Ces suivis doivent être accompagnés d'autres investigations techniques (suivi biologique minimum mis en place par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse sur la Moselotte).

Enfin, la masse d'interventions à réaliser en matière de restauration des milieux aquatiques conduit l'essentiel des collectivités à intervenir prioritairement sur les axes principaux. Il n'en demeure pas moins important, en fonction des possibilités techniques et financières, de s'atteler à la restauration des affluents et sous affluents constituant « le chevelu » indispensable à la reproduction de la truite fario.

## IV) Plan « Ombre »

### IV.1) Historique

Le plan ombre commun du département des Vosges est né de la volonté de la FDPPMA 88 et des AAPPMA gestionnaires des lots de pêche à ombre, d'insuffler une dynamique de gestion de l'espèce dans une entrée territoriale de « bassin versant ». Cette initiative soutenue par une majorité de pêcheurs vise à préserver le patrimoine piscicole existant tout en s'attardant sur le fragile équilibre qui régit les populations d'ombre commun au niveau du département.

Bien que de nombreuses AAPPMA n'aient pas attendu ce plan, les moyens humains, techniques et financiers au profit de la gestion de cette espèce au fort patrimoine halieutique convergent depuis 2003 vers une meilleure connaissance des populations et par conséquent, vers une réglementation adaptée.

Le fondement du plan ombre repose sur l'essence même d'une prise de conscience générale de la fragilité de l'espèce et du milieu qui régit sa présence. Véritable indicateur d'une rivière en bonne santé, l'ombre commun arbore dans le département des Vosges un caractère patrimonial et une forte valeur halieutique au même titre que la truite fario.

Plusieurs études réalisées à ce sujet ont permis d'apporter des notions de base à la constitution d'une gestion piscicole destinée à la préservation de l'ombre commun. Dans cette optique, les instances décisionnelles de la Fédération de Pêche des Vosges ont voulu insuffler une nouvelle dynamique de gestion adaptée au département.

Bien que l'ombre commun ne soit pas rare dans certaines rivières des Vosges, l'état, l'évolution et la dynamique de population de cette espèce sont à l'origine d'une inquiétude générale quant à son devenir à long terme. Les origines de ce scepticisme ambiant sur la pérennité de l'espèce résultent de plusieurs causes aussi diverses que variées qui agissent en synergie sur les différentes phases du cycle de développement de cette espèce:

- Dégradation de l'habitat physique, modification des écoulements, colmatage des frayères ;
- Modification du régime thermique de certains cours d'eau ;
- Forte activité hydroélectrique, fluctuation importante du niveau d'eau lors d'éclusées ;
- Réglementation de la pêche mal adaptée;
- Vulnérabilité de l'espèce face aux oiseaux piscivores (cormorans, hérons,...).

D'un point de vue pragmatique, il est facilement concevable que l'atteinte simultanée à plusieurs composantes du cycle vital d'une espèce (alimentation, croissance, reproduction) soit à l'origine d'un déclin certain des populations.

C'est dans ce cadre précis, que le plan ombre se veut être fondateur en matière d'acquisition de données et porteur de projets concrets visant au maintien des populations locales d'ombre commun dans le département des Vosges.

L'axe Moselle a été le premier secteur du département à être étudié dès les premières années de la mise en place du plan ombre.

La première mesure initiée en 2004 par la FDPPMA sur l'axe Moselle a porté sur la réglementation de la capture de l'ombre commun dans la Moselle à l'aval d'Epinal (espèce bien présente sur cette partie de rivière). Défini par arrêté préfectoral, tout ombre capturé entre le pont patch d'Epinal et la limite interdépartemental Vosges/Meurthe et Moselle devra être immédiatement remis à l'eau. Cet engagement fort, jamais réalisé auparavant en France sur un cours d'eau de 2<sup>e</sup> catégorie du domaine public, a montré la détermination de la Fédération dans sa volonté de faire évoluer la situation avant les premiers résultats du plan d'actions.

## IV.2) Interventions

L'établissement du programme d'intervention a permis d'établir la ligne directrice concrète pour mener à bien l'ensemble du plan ombre. Etant donné le peu d'information disponible au niveau départemental, il est apparu indispensable de comprendre avant toute chose, la dynamique de population de cette espèce.

Par soucis d'efficacité, il a été choisi de porter une attention particulière dans un premier temps sur l'axe Moselle. Entité géographique somme toute restreinte à l'échelle du département mais présentant des caractéristiques potentiellement favorables au développement d'une population d'ombre commun en bon état.

Par ailleurs, cette rivière est inscrite dans la mémoire collective des anciens pêcheurs, comme ayant abrité de fortes densités d'ombres communs. Constat totalement différent quelques années plus tard avec une tendance à la raréfaction de l'espèce.

Le plan ombre a pris un véritable virage en 2010 avec la mise en place d'une étude sur l'ombre commun au niveau départemental par l'intermédiaire d'un stage de fin d'étude. Ce stage a eu pour but d'établir un état des lieux des populations par la définition d'une limite de répartition et la recherche d'une typologie propre à l'espèce.

Ce travail a permis d'identifier les populations fonctionnelles d'ombre commun dans le département tout en abordant les prémices d'une gestion piscicole à mettre en œuvre. Les premières analyses scalimétriques effectuées sur un échantillon d'individus ont révélé une taille de première maturité supérieure à la taille légale de capture de 30 cm (sous la base d'un postulat de départ que l'ombre commun est mature à 3 ans dans les Vosges).

Suite à ce premier travail de composition et de regroupement des informations, la FDPPMA a initié différentes études destinées à apprécier l'origine et l'état des populations actuelles afin d'apporter des éléments concrets de gestion pour ne pas se cantonner à une simple augmentation de taille de capture.

### IV.3) Plan Ombre Meurthe

Après le bon déroulement du plan ombre sur la Moselle, la FDPMA 88 a décidé en 2013, d'élargir son champ d'action en intégrant le bassin de la Meurthe. Les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- affirmer la présence d'ombres dans la Meurthe, au niveau de la papeterie du Souche à Anould ;
- définir le profil thermique de la Meurthe (Fraize, St Michel sur Meurthe, Raon l'Etape) ;
- faire des essais d'introduction d'ombrets dans la Meurthe sur 4 stations à St Léonard, à St Dié, à St Michel-sur-Meurthe / Etival et Raon-l'Etape ;
- suivi piscicole après introduction 2014 et 2017.

#### IV.2.1. Localisations des stations de suivi

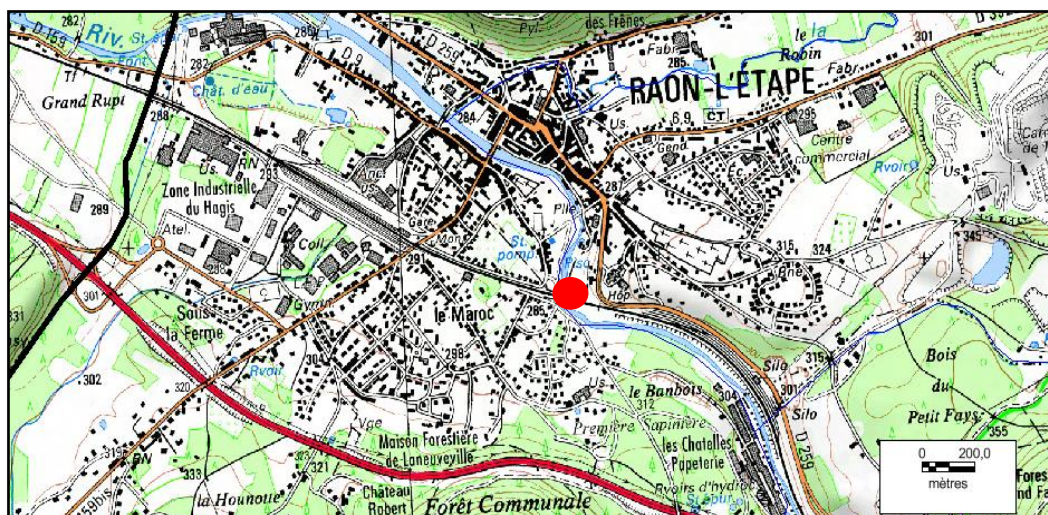


Figure 18: Station Raon l'Etape

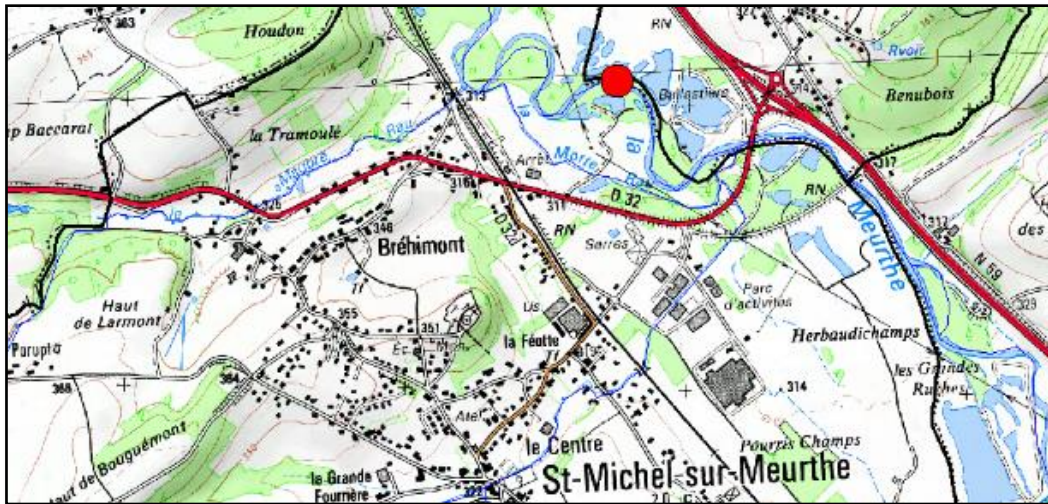


Figure 19: station St Michel sur Meurthe

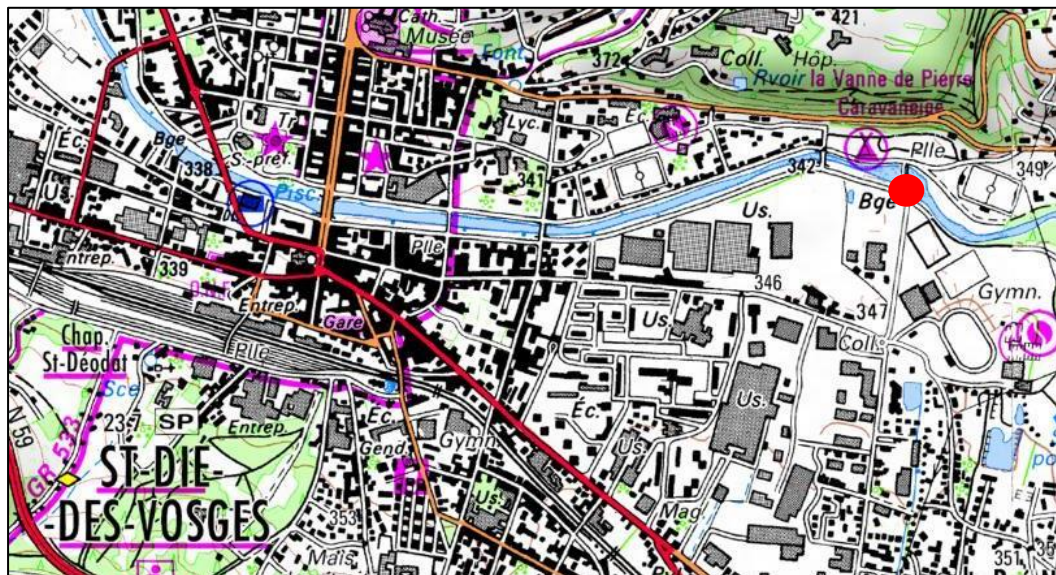


Figure 20: station St Dié des Vosges

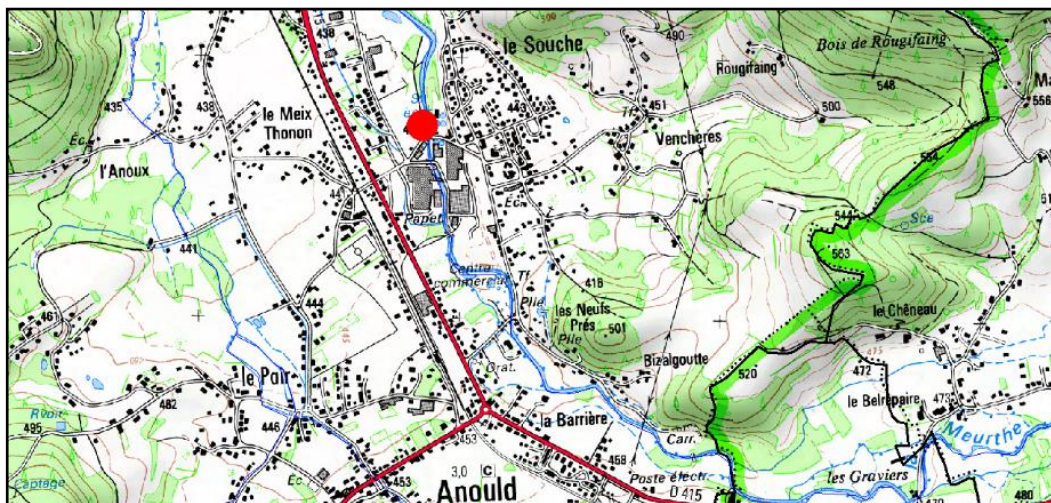


Figure 21: station St Léonard

Tableau 3: Récapitulatif des déversements d'ombrets

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Raon l'Etape	1000	0	2000	1000	0
St Michel	1000	0	2000	1000	0
St Dié	1000	0	2000	1000	0
St Léonard	1000	0	2000	1000	1000

Le programme de déversement d'ombrets dans la Meurthe s'est déroulé de 2013 à 2016 avec une exception pour St Léonard où l'AAPPMA locale a désiré poursuivre seule. L'absence de déversement en 2014 provient d'un défaut de production de la pisciculture associée.

#### IV.2.2) Suivi thermique

Quelques rappels s'imposent pour la bonne compréhension des exigences thermiques de l'ombre commun en milieu naturel. Le fraie débute quand l'eau atteint 9°C, ce qui correspond le plus souvent à une période allant du début du mois de mars au mois de mai. L'éclosion a lieu au bout de 160 à 200°C/jr (ce qui correspond à une température de l'eau de 10°C pendant 20 jours). Les alevins restent environ 10 jours à l'abri sous le substrat avant d'émerger (Keith, 2011).

Il a été mis en évidence qu'une baisse de la température de l'eau durant la période de ponte ralentit voire inhibe l'ovulation pour un seuil minimal de température de 5°C (Maise, 1987). La croissance des jeunes ombres communs est rapide.

Néanmoins, deux études ont montré qu'à une température de 27,6°C et 28,6°C (pour une température d'acclimatation respectivement de 16°C et 20°C), les ombres communs sont dans l'incapacité de se mouvoir (Paquet, 2002).

Le préférendum thermique de l'ombre commun est compris entre 12 et 16°C (température optimale). C'est dans cette gamme de température que le rendement énergétique de l'espèce sera le meilleur (énergie entrante supérieure à l'énergie sortante). L'augmentation de température va induire une hausse de l'activité métabolique et de ce fait entraîner une prise alimentaire plus conséquente.

A partir de 20 à 22°C, l'ombre commun cesse d'être actif. Le poisson limite fortement sa prise alimentaire afin de diminuer la perte d'énergie issue de l'action dynamique spécifique (A.D.S.) provoquée par la digestion.

Ainsi, la majeure partie des pertes énergétiques résulte du métabolisme de base (activité proportionnelle à la température). La température létale (mortalité des individus) de l'ombre commun se situe entre 23 et 26°C (Bruslé et Quignard, 2001).





Figure 22: photos des sondes thermiques

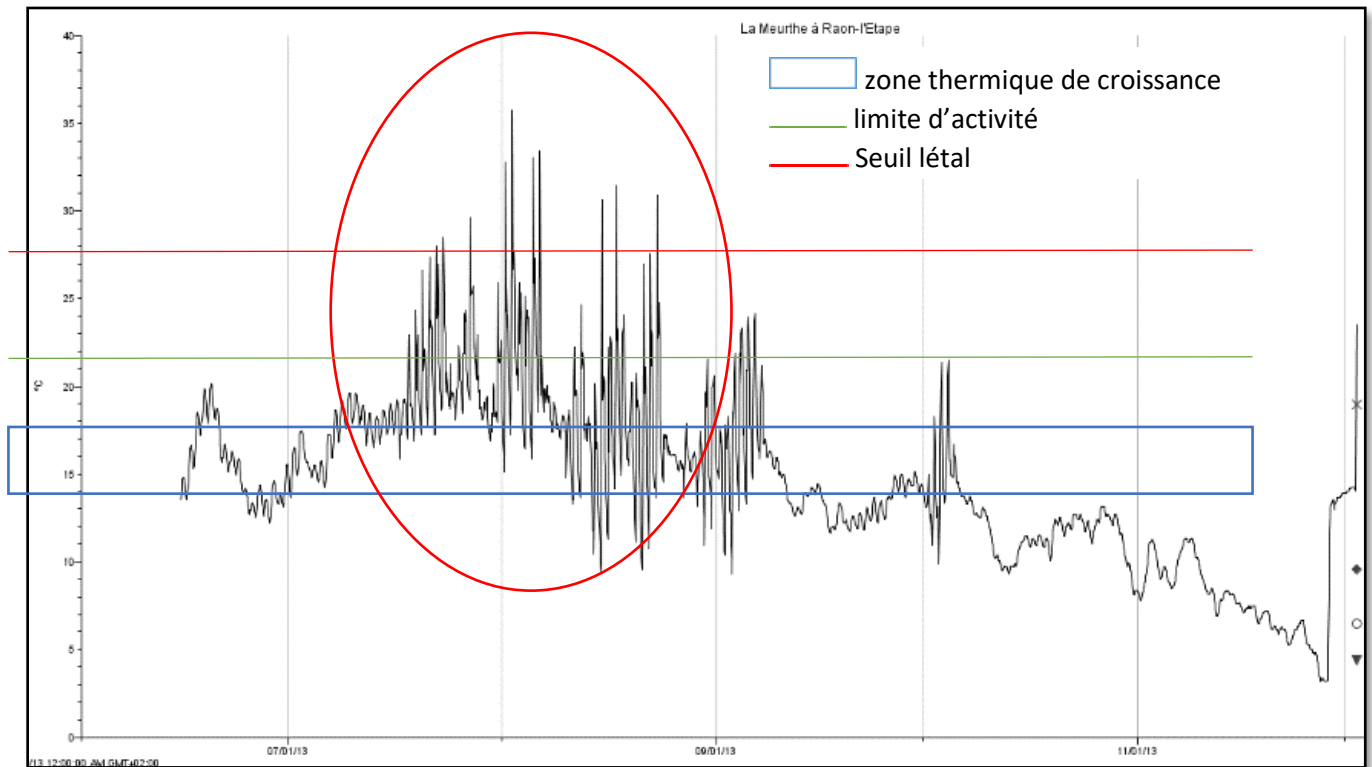


Figure 23 : Graphique des températures d'eau de la Meurthe durant l'été 2013 à Raon-l'Etape

Le relevé des températures d'eau à Raon-l'Etape montre que la Meurthe aval est moyennement accueillante pour l'ombre commun, l'occurrence de dépassement des 20°C étant importante. Les températures entourées en rouge sur le graphique précédent témoignent d'une sonde tantôt inondée tantôt exondée. Bien qu'installée à 60cm de profondeur en débit moyen, la sonde a été à l'air libre plusieurs jours avec pourtant des relevés dans l'eau par intermittence entre ces jours à sec. Deux hypothèses peuvent répondre à ce qui n'est pas forcément un dysfonctionnement de la sonde :

- La sonde a été manipulée par une ou plusieurs personnes extérieures ; le bloc-sonde a été retrouvé retourné à la récupération alors qu'il avait été enchevêtré entre plusieurs blocs ;
- La Meurthe est fortement soumise à des éclusées brutales liées au fonctionnement de centrales hydroélectriques en amont (papeterie, Etival, Moyenmoutier) ; cette hypothèse permettrait d'expliquer les phénomènes journaliers de diminution et augmentation brutale des débits de la Meurthe au niveau de la sonde et par conséquent ses valeurs de températures à la fois terrestres et aquatiques sur 24 heures.

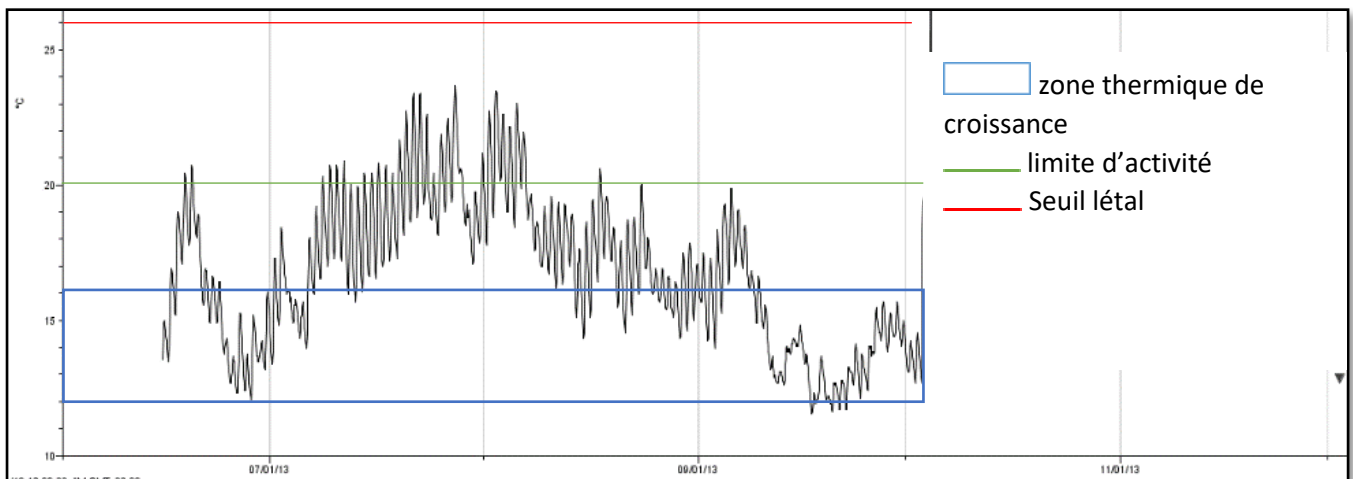


Figure 24: Graphique des températures d'eau de la Meurthe durant l'été 2013 à St Michel-sur-Meurthe

Sur la partie médiane de la Meurthe, le profil thermique relevé l'été 2013 est quasi-identique au profil relevé la même année sur la Moselle entre Remiremont et Epinal où les densités d'ombres sont les plus importantes.

D'un point de vue hydromorphologique, la Meurthe depuis St Dié à Etival-Clairefontaine offre une bonne diversité d'habitats propices à l'ombre commun. Compte-tenu des températures relevées au milieu de cette zone, il apparaît judicieux de poursuivre les essais d'introductions d'ombres sur cette portion de Meurthe les années suivantes.

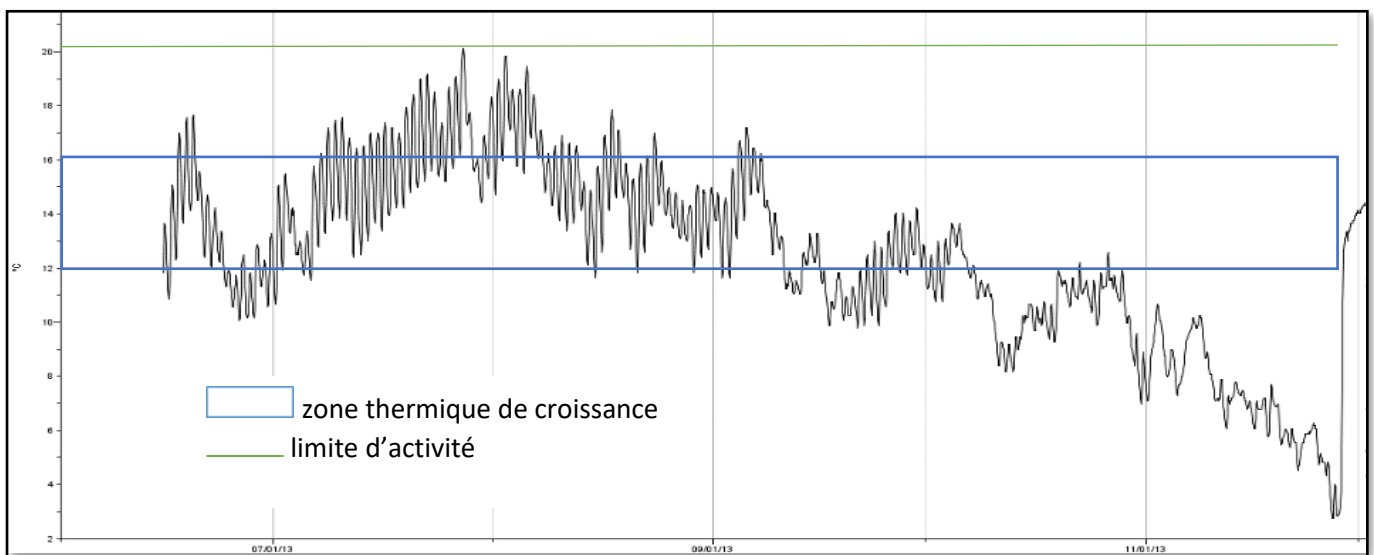


Figure 25: Graphique des températures d'eau de la Meurthe durant l'été 2013 à Anould

Les températures d'eau de la Meurthe amont à Anould sont plus adaptées aux conditions requises par la truite fario. Bien que l'ombre commun puisse vivre et se développer dans de telles conditions, ses effectifs seront minimes par rapport à la Meurthe entre Etival et St Dié. Dans le cadre des d'introduction d'ombre sur la Meurthe, il convient de ne pas dénaturer cette zone à vocation truiticole pure et tenter des essais plus en aval sur les secteurs de St Léonard.

### IV.2.3) Suivi piscicole

#### IV.2.3.1) Rappels

Une population fonctionnelle assure son propre recrutement. C'est la qualité des fonctionnalités du milieu pour la reproduction, l'éclosion, et la croissance qui définit le niveau de fonctionnement d'une population piscicole. L'abondance d'une population est ensuite déterminée par la capacité du milieu à répondre aux exigences territoriales de l'espèce. La quantité de poisson est fonction de la diversité du milieu. La première question que doit se poser le gestionnaire est donc de savoir si la population d'ombre sature la capacité d'accueil.

Tableau 4: caractéristiques de la reproduction de l'ombre commun

Capacité d'accueil	Taux de survie partiel entre stades
Dépôt d'œufs dans la frayère –éclosion (mai)	50 à 70 % (beaucoup moins si colmatage)
Alevins émergents –estivaux (juillet)	7 %
Estivaux – ombres d'1 été (septembre)	40 %
Ombres d'1 été – ombres d'1 an (avril)	50 %
Ombres d'1 an – ombres de 2 ans	50 %
Ombres de 2 ans – ombres de 3 ans	50 %

**Chez l'ombre, le taux de survie de l'œuf à l'adulte est de l'ordre de 2 à 5 pour mille.**

POUR UNE PONTE D'UNE FEMELLE DE 30CM -280G		Effectifs	% de survie
Dépôts d'œufs	Décembre	2500	60
Éclosion	Mai	1500	7
Estivaux	Juillet	100	40
1 été	Septembre	40	50
1 an	Avril	20	50
2 ans	Avril	10	50
3 ans	Avril	5	

Dans le cas d'une population fonctionnelle, où la capacité d'accueil du milieu ajuste les effectifs, les prélèvements libèrent des territoires individuels et réduisent par là même la compétition entre les individus encore présents dans le cours d'eau. Les taux de survie augmentent, tant pour les juvéniles que pour les individus plus âgés, préservant alors un stock de géniteurs suffisant pour le renouvellement de la population.

## IV.2.3.2) Résultats

Tableau 5: Résultats synthétiques des inventaires piscicoles sur la Meurthe

	Raon l'Etape		St Michel		St Dié		St Leonard	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017	2014	2017
<b>Nb total d'espèces</b>	14	13	13	16	11	10	10	7
<b>Densité totale</b>	13,8	33,1	13,4	30,5	26,4	31,8	12,7	17,9
<b>Biomasse totale</b>		1668		833		2906		313
<b>Densité TRF</b>	0,04	0,3	0,04	0,1	0,2	1,1	3,4	3,57
<b>Biomasse TRF</b>		15,5		11,8		2,1		164,41
<b>Densité OBR</b>	0,2	0,9	0,5	1,2	0	5,9	0,9	0,25
<b>Biomasse OBR</b>		78,6		14,7		127,2		24,95

Densité : ind/100m<sup>2</sup>

Biomasse : g/100m<sup>2</sup>

Il convient de modérer les résultats obtenus au regard de la complexité de mise en œuvre d'inventaires piscicoles sur ce type de milieu.

Pour la station de St Léonard et St Michel sur Meurthe, une pêche complète à 4 anodes a été effectuée lors des deux campagnes de terrain.

La station de St Dié a été décalée quelques centaines de mètres en aval en raison du caractère dangereux de la station. En 2017, une pêche partielle par points a été réalisée.

L'inventaire conduit à Raon l'Etape en 2017 (pêche complète à pieds) a été stoppée à mi-parcours en raison de la montée des eaux. L'inventaire n'est donc pas complet.

L'abondance d'une population d'ombre est fixée par la capacité physique du milieu à satisfaire les exigences comportementales des individus en leur offrant des abris. C'est la mortalité et le prélèvement qui ajuste l'équilibre entre les effectifs et la capacité d'accueil du cours d'eau.

Tableau 6: Capacité d'accueil et de recrutement théoriques en juvéniles de salmonidés ; densités automnales de sujet d'un été ; effectifs pour 100m<sup>2</sup> de cours d'eau en situation conforme

Espèce	Capacité d'accueil				Habitats préférentiels
	faible	moyenne	bonne	forte	
Truite	<10	10 à 20	20 à 40	>40	Ruisseaux
	<5	5 à 10	10 à 20	>20	Rivières (radiers, plats, courants)
Saumon	<10	10 à 20	20 à 40	>40	Radiers, courants
<b>ombre</b>	<b>&lt;2</b>	<b>2 à 5</b>	<b>5 à 10</b>	<b>&gt;10</b>	Plats courants et radiers

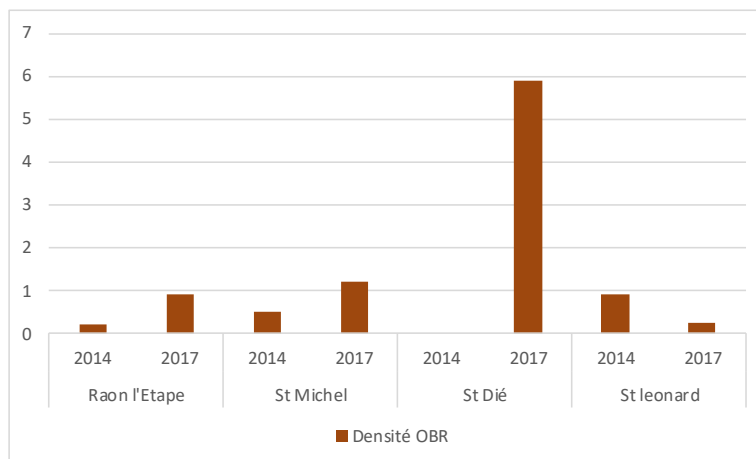


Figure 26: représentation de la densité d'ombre commun pour 100m<sup>2</sup> de rivière lors des différents inventaires

La campagne de terrain réalisée en 2014 correspond à l'année n+1 de l'introduction d'ombres. L'ombre commun a été contacté sur l'ensemble des stations mis à part St Dié. Les densités restent plutôt bonnes au regard du nombre d'individus déversés et de la taille des individus capturés.

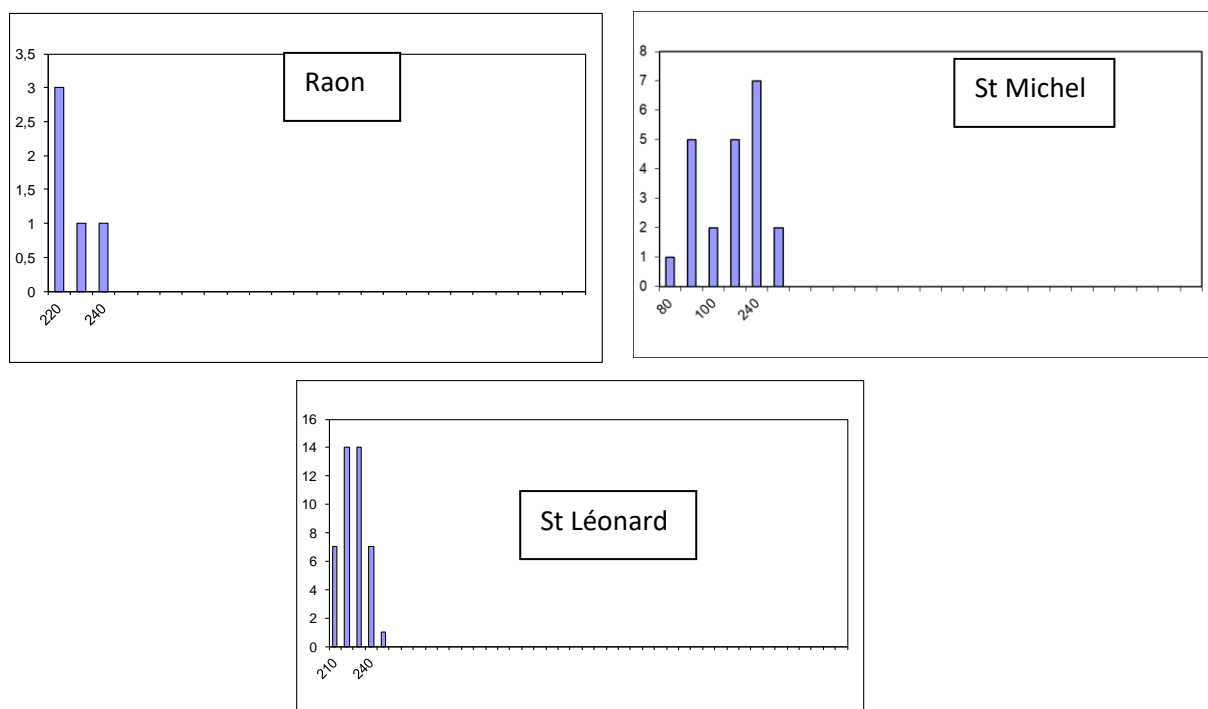


Figure 27 : répartition en classes de taille de l'ombre commun en 2014

L'analyse des classes de taille des inventaires de 2014 de l'ombre commun met évidence qu'une seule cohorte à Raon l'Etape et St Léonard. L'ensemble des individus sont compris entre 200 et 240 mm soit des individus de deux étés. Il s'agit probablement d'ombres communs issus de l'introduction de 2013.

En revanche, sur la station de St Michel, des juvéniles de l'année ont été retrouvés. Ceci atteste de la présence de géniteurs non issus de l'introduction de 2013 (présence d'une population d'ombre commun vieillissante dans le Rabodeau). Toutefois, le faible effectif de cette cohorte (8 individus) témoigne de la faible représentativité de l'espèce dans le peuplement de la Meurthe.

La campagne de terrain 2017 se situe 4 ans après la première introduction d'ombrets (2013). Des déversements ont également été effectués en 2015 et 2016, soit 1 et 2 ans avant l'inventaire de 2017.

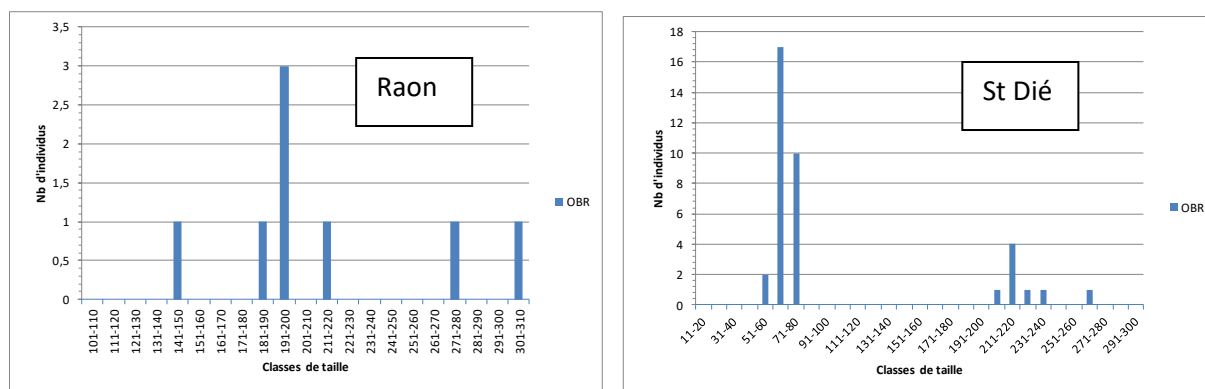


Figure 28: répartition en classes de taille de l'ombre commun en 2017 à Raon l'Etape et St Dié

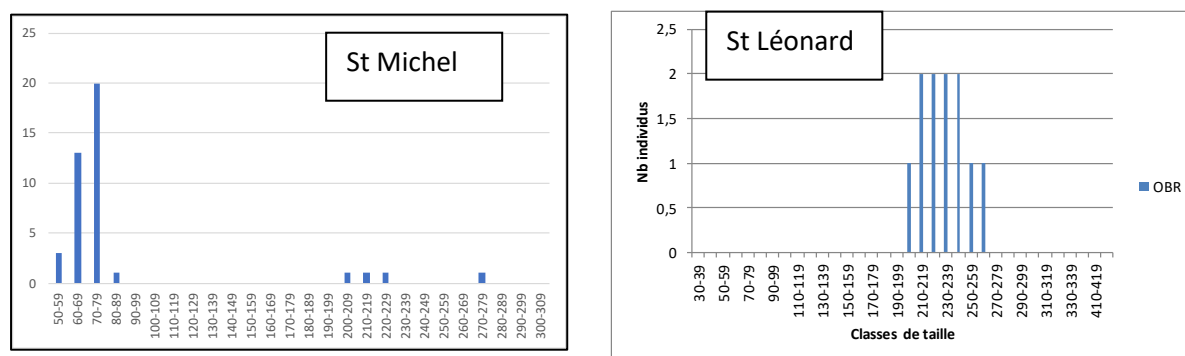


Figure 29: répartition en classes de taille de l'ombre commun en 2017 à St Michel et St Léonard

L'analyse des classes de taille met en évidence la présence de 3 cohortes (0+, 1+, 2+) sur les stations de Raon l'Etape, Saint Michel sur Meurthe et St Dié. La présence de juvéniles de l'année atteste de la réussite du cycle reproducteur de l'ombre commun sur ces stations. Cette observation est à corréliser avec le déversement d'individus en 2013 devenus reproducteurs pour la saison 2017.

A l'inverse, sur la station de St Léonard, seuls des individus 1+ et 2+ ont été retrouvés. Il s'agit probablement du déversement effectué en 2015 et 2016. L'ombre commun ne se reproduit pas sur cette station (capacité de recrutement faible).

La densité d'ombres communs évolue de manière positive sur l'ensemble des stations sauf à St Léonard (facteur 3 de régression). St Dié semble la plus favorable pour le développement de cette espèce. La densité observée est de 5.9 ind/100 m<sup>2</sup> avec une prépondérance d'individus de l'année (bonne capacité de recrutement du milieu).

### IV.3) Discussion

Si on se réfère aux inventaires piscicoles et thermiques réalisés à St Léonard, il apparaît juste de dire que l'ombre commun ne peut pas être présent naturellement sur cette station pour des raisons essentielles de températures d'eau (zone à truite fario).

A l'inverse, la station de Raon l'Etape présente un profil thermique dans la limite supérieure des exigences de l'espèce. A ce constat s'ajoute des variations régulières de débits (éclusées) qui contraignent également le développement de l'espèce. Ces éclusées perturbent principalement les juvéniles de l'espèce en exondant régulièrement les zones de nurserie situées en pied de berge. Ces observations tendent à confirmer le caractère peu accueillant de la station.

Le profil thermique de la Meurthe entre St Dié et Etival est globalement favorable au développement de l'ombre commun. Par analogie, les températures relevées sont proches des températures de la Moselle entre Remiremont et Epinal où les densités d'ombres sont les plus importantes du département. Toutefois, la station de St Michel présente des résultats quelques peu décevants sur l'implantation de l'ombre commun. Le principal facteur explicatif est d'ordre hydromorphologique (colmatage, plats courants et radiers limités).

La station de St-Dié semble particulièrement favorable au maintien et au développement d'une population viable d'ombre commun. Bon nombre de juvéniles ont été retrouvés en 2017, ce qui témoigne de la présence d'habitats propices.

### IV.4) Conclusion

Le plan ombre commun véritablement lancé en 2010 sur le bassin versant de la Moselle a permis de mettre en œuvre une gestion adaptée de l'espèce. Le programme d'intervention ainsi édité s'est attaché à étudier différents compartiments tous essentiels à la compréhension de la dynamique de population de l'espèce (étude génétique, étude thermique, étude biologique et étude scalimétrique). Plusieurs éléments sont ainsi ressortis sur le bassin de la Moselle :

- La population d'ombre commun étudiée est autochtone (souche rhénane) avec toutefois des traces d'hybridations anciennes, plutôt d'origine rhodanienne mais également danubienne. Ce résultat a conduit à l'arrêt des alevinages sur l'axe Moselle ;
- La reproduction est avérée sur la Moselle et la Moselotte avec des populations qui présentent des cohortes équilibrées ;
- La taille de capture à 30 cm fixée par la réglementation est mal adaptée. La taille minimale de capture est passée à 35 cm sur la Moselotte ;
- Le profil thermique compatible avec le développement d'une population d'ombre commun viable malgré une tendance au réchauffement à partir de Remiremont sur l'axe Moselle.

- La problématique d'homogénéisation des écoulements et banalisation de l'habitat qui diminuent la capacité physique du milieu à satisfaire les exigences écologiques et comportementales des individus ;
- Les stations mises en réserve de pêche (sur la Moselle ou la Moselotte) présentent des populations d'ombres en moins bonne santé que sur les stations pêchées (référence sur 3 ans). Cet exemple illustre parfaitement que l'interdiction de la pêche de loisir sur un tronçon n'est pas la solution adaptée pour augmenter les effectifs de l'espèce escomptée. Les stations de mesure sur la Moselle et la Moselotte démontrent qu'avec le prélèvement hypothétique encadré par l'arrêté permanent de la pêche de loisir dans les Vosges, la dynamique de population des ombres n'est pas tributaire du loisir en tant que tel, mais par l'habitat disponible et les conditions d'accueil du milieu (oxygène dissous, température, pH, granulométrie, débit, pollution, ...).

L'ensemble de ces éléments a permis la transposition du Plan Ombre sur le bassin de la Meurthe où la présence de l'espèce était en 2013 hypothétique (peu de données, peu de retour de pêcheurs).

Le suivi atteste globalement du moindre potentiel de production en ombres communs de la Meurthe comparé à la Moselle. Néanmoins, un tronçon favorable au développement de l'espèce se dégage de St Dié des Vosges à Etival Clairefontaine. Cette portion de rivière présente un profil thermique et des habitats en adéquation avec les exigences écologiques de l'ombre commun.

Le développement d'une population d'ombre commun sur la Meurthe passe nécessairement par la prise en compte de son environnement. Une attention particulière doit être portée sur la qualité hydromorphologique du cours d'eau. C'est dans ce sens que le réseau associatif de la pêche vosgienne doit apporter son soutien à la Communauté d'Agglomération de St Dié des Vosges – maître d'ouvrage - d'un programme global de restauration de la Meurthe et de ses affluents.



## ANNEXES

- Comptes rendus des pêches d'inventaire du bassin Moselotte (2016 -2017) ;
- Comptes rendus des pêches d'inventaires du bassin Vologne (2016-2017-2018) ;
- Comptes rendus des pêches d'inventaire du plan ombre (2013-2017) ;



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Thiéfosse
<b>SECTEUR :</b>	Pont de la route de la Gare Thiéfosse
<b>DATE :</b>	04/07/2016

**Latitude :** 47,97045

**Longitude :** 6,726992

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Vagney  
**Gestion piscicole :** Patrimonial

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Thiéfosse
<b>SECTEUR :</b>	Pont de la route de la Gare Thiéfosse
<b>DATE :</b>	04/07/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA + Comcom

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages, 4 anodes

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 37                      2e passage (min) : 28

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	105,00
largeur (m)	13,00
surface (m2)	1365,00

richesse spécifique	9,00
indice d'équitabilité	0,55

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
CHA	44	274,09	33	157,70	1,57	77	21	176
CHE	6	3556,55	0	0,00	12,95	6	2	6
EPI	3	10,04	1	4,77	0,05	4	1	4
GOU	1	3,08	0	0,00	0,01	1	0	1
LPP	8	82,41	0	0,00	0,30	8	2	8
OBR	52	10564,23	0	0,00	38,47	52	14	52
SAT	17	170,00	0	0,00	0,62	17	5	17
TRF	71	12373,27	0	0,00	45,06	71	19	71
VAI	91	184,95	43	79,29	0,96	134	36	134
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>27219</b>	<b>77</b>	<b>242</b>	<b>100</b>	<b>370</b>	<b>100</b>	<b>469</b>

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

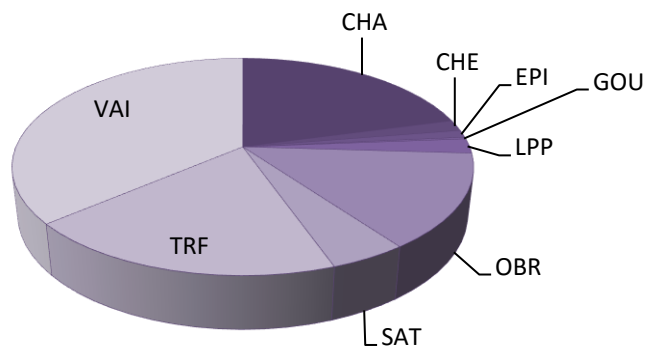
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



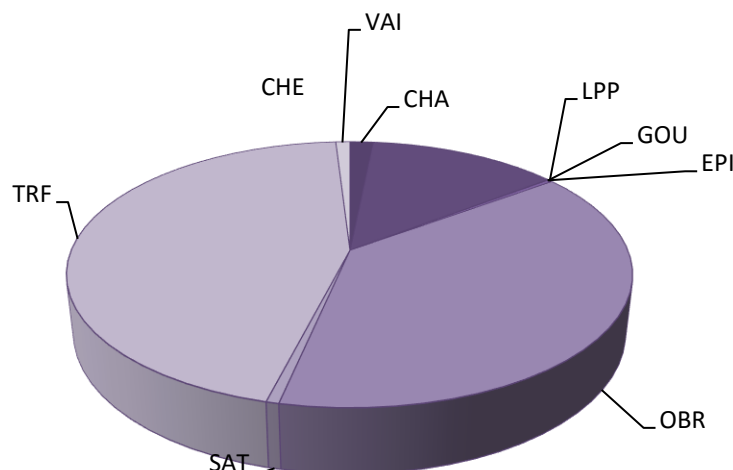
COURS D'EAU :	La Moselotte
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Thiéfosse
SECTEUR :	Pont de la route de la Gare Thiéfosse
DATE :	04/07/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "La Moselotte à Thiéfosse"- effectifs totaux %



STATION "La Moselotte à Thiéfosse"-biomasse %



### Interprétations :

Peuplement théorique caractéristique de 1re catégorie piscicole largement dominant (97 % des effectifs et 87 % de la biomasse). Présence du saumon atlantique suite aux essais d'introduction (programme de repeuplement avec Saumon-Rhin dans le cadre du Plagepomi Moselle).

Néanmoins, les densités observées sont faibles (5 truites/100 m<sup>2</sup>, 10 Salmonidés/100 m<sup>2</sup>).

Les Cyprinidés rhéophiles tels que le chevesne et le goujon sont anecdotiquement présents.

Le milieu semble donc adapté à l'ichtyofaune caractéristique de 1re catégorie piscicole.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

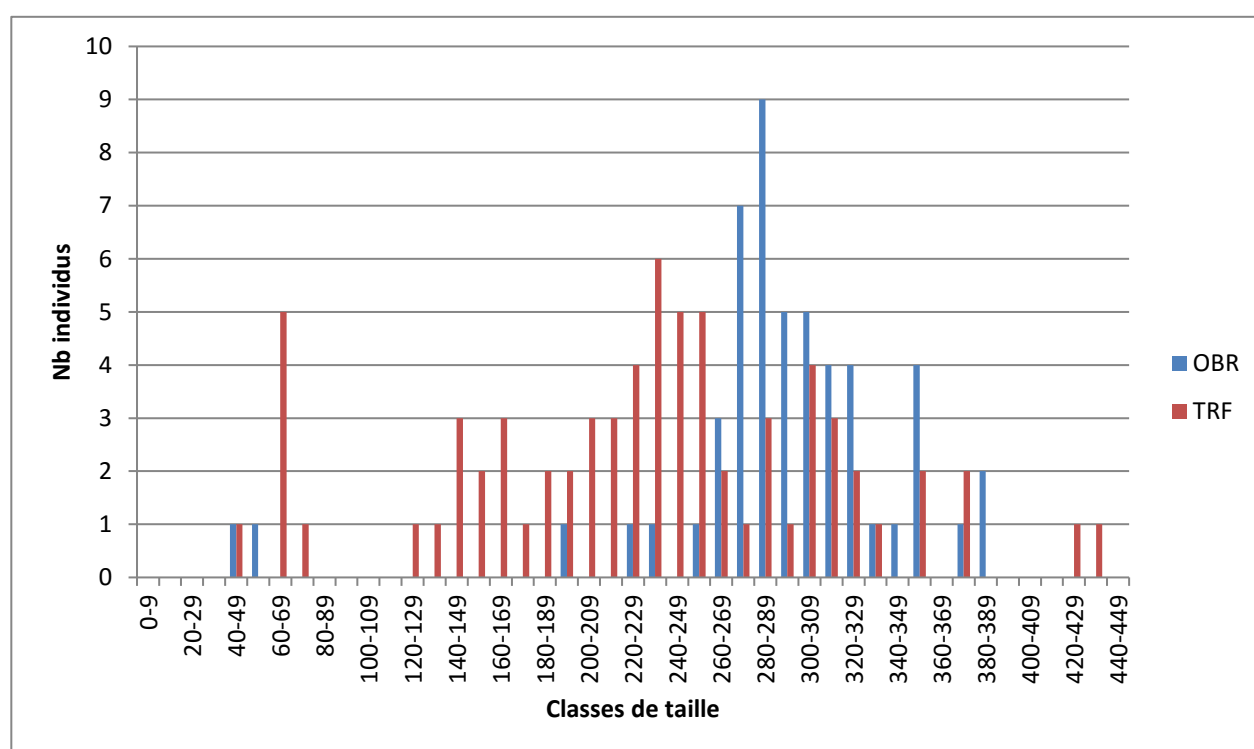
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	La Moselotte
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Thiéfosse
SECTEUR :	Pont de la route de la Gare Thiéfosse
DATE :	04/07/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Pour les truites fario et les ombres communs, la répartition des classes de taille montre deux populations qui semblent être globalement équilibrées et cohabitantes. Néanmoins, le milieu semble peu favorable à la reproduction, y compris pour l'ombre commun. Dès la deuxième année de vie de la truite, le milieu lui semble être plus favorable pour son développement (majorité des individus rencontrés), ce que l'on ne constate pas pour l'ombre commun (sub-adultes et adultes présents). Peut-être cela est-il lié à l'échantillonnage et à la date de pêche. Peut-être y a-t-il une concurrence entre les adultes et les ombres juvéniles. Certainement les éclusées fortes et fréquentes perturbent le développement des jeunes stades et le maintien des autres stades (éclusée d'environ 50 cm en quelques minutes lors de l'inventaire). Morphologiquement, le milieu apparaît moyennement diversifié mais le substrat reste favorable. L'ichtyofaune est vraisemblablement destabilisée par les variations hydrologiques d'origine anthropique. Évolution du secteur à suivre. Secteur à maintenir ouvert à la pêche pour contenir le développement des gros individus.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux



**Réalisateur :** FDPMA 88

<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney / Le Syndicat
<b>SECTEUR :</b>	Barrage de Nol
<b>DATE :</b>	10/06/2016

**Latitude:** 48°00'44,8" N

**Longitude:** 6°70'58,50" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Vagney  
**Gestion piscicole :** Patrimoniaire

**Biocénotype de la station :** Zone à truite

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte	
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle	
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney / Le Syndicat	
<b>SECTEUR :</b>	Barrage de Nol	
<b>DATE :</b>	10/06/2016	

**Personnes présentes :** FDPMA88 + AAPPMA + CCTG

**Méthode de pêche :** Prospection par points en bateau

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 35

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	47,00
Largeur (m)	7,00
Surface (m2)	329,00

Richesse spécifique	9,00

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	7,0	9,99	2,13	14,29	3,04	0,48
Chabot	CHA	13,0	74,69	3,95	26,53	22,70	3,56
Chevesne	CHE	5,0	534,05	1,52	10,20	162,33	25,44
Goujon	GOU	4,00	7,33	1,22	8,16	2,23	0,35
Lotte	LOT	2,0	1217,46	0,61	4,08	370,05	57,99
Lamproie de Planer	LPP	2	25,08	0,61	4,08	7,62	1,19
Ecrevisse Californie	PFL	1		0,30	2,04	0,00	0,00
Vairon	VAI	14	9,18	4,26	28,57	2,79	0,44
Vandoise	VAN	1	221,47	0,30	2,04	67,32	10,55
<b>Total</b>		<b>49,0</b>	<b>2099,3</b>	<b>14,9</b>	<b>100,0</b>	<b>638,1</b>	<b>100,0</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux

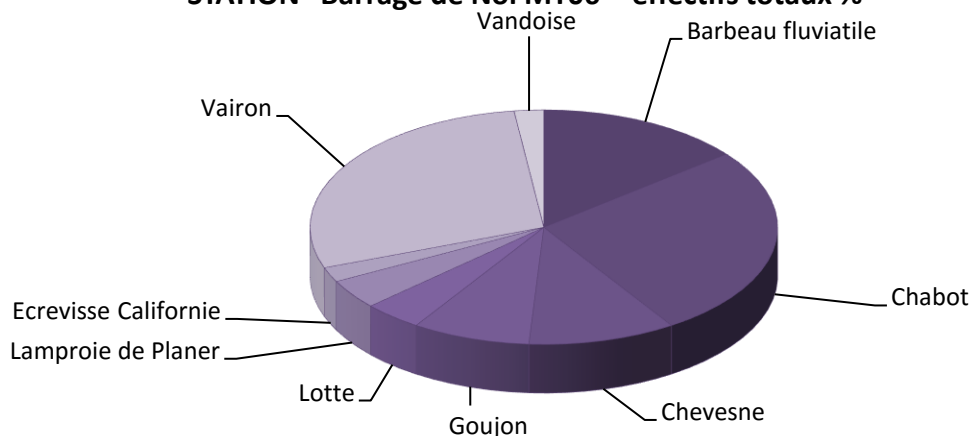
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



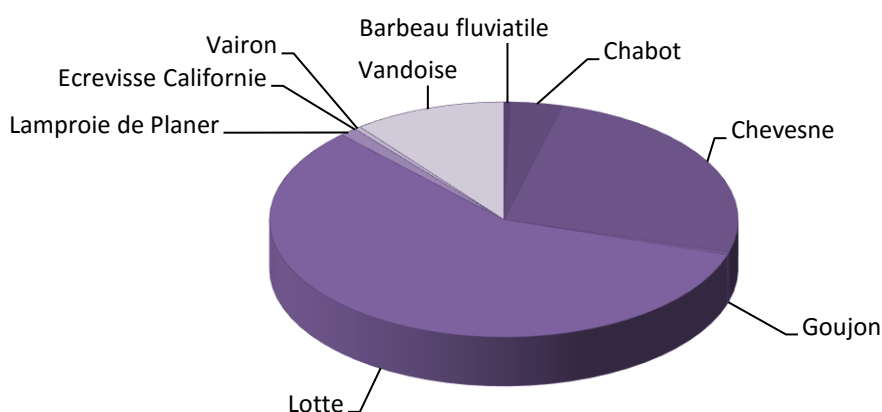
<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney / Le Syndicat
<b>SECTEUR :</b>	Barrage de Nol
<b>DATE :</b>	10/06/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

**STATION "Barrage de Nol MT06" - effectifs totaux %**



**STATION "Barrage de Nol MT06" - poids %**



### Intéprétations :

Cortège piscicole assez riche (9 espèces) non caractéristique de 1re catégorie piscicole. Le peuplement théorique n'est pas retrouvé. Dominance des Cyprinidés rhéophiles. Présence d'une espèce indésirable (écrevisse de Californie).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 4/4

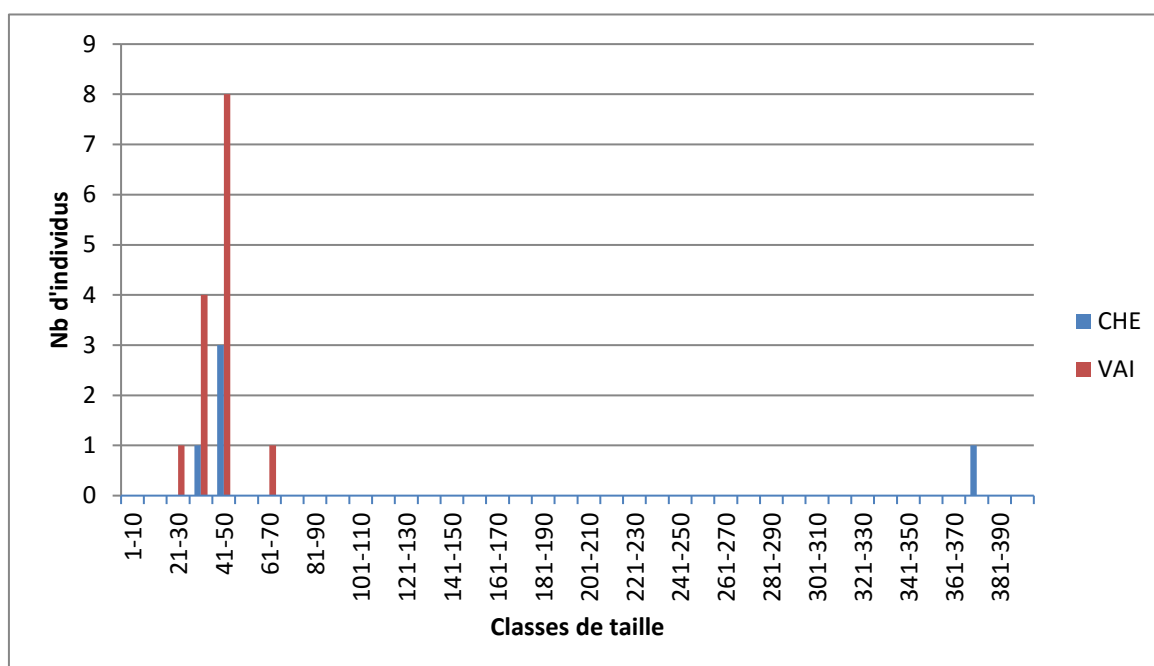
**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney / Le Syndicat
<b>SECTEUR :</b>	Barrage de Nol
<b>DATE :</b>	10/06/2016

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

La répartition par classes de taille et l'observation des effectifs montrent qu'il n'y a pas d'espèce dominante et que chacune est représentée par quelques individus.

De manière générale, le milieu n'est pas favorable à l'installation et au développement des espèces caractéristiques de 1re catégorie piscicole (eaux lentes, colmatage du fond...).

Ne pas empoissonner, ne pas introduire de juvéniles de Salmonidés.

Suppression de l'ouvrage pour se rapprocher d'écoulements "naturels".

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux (effacement)



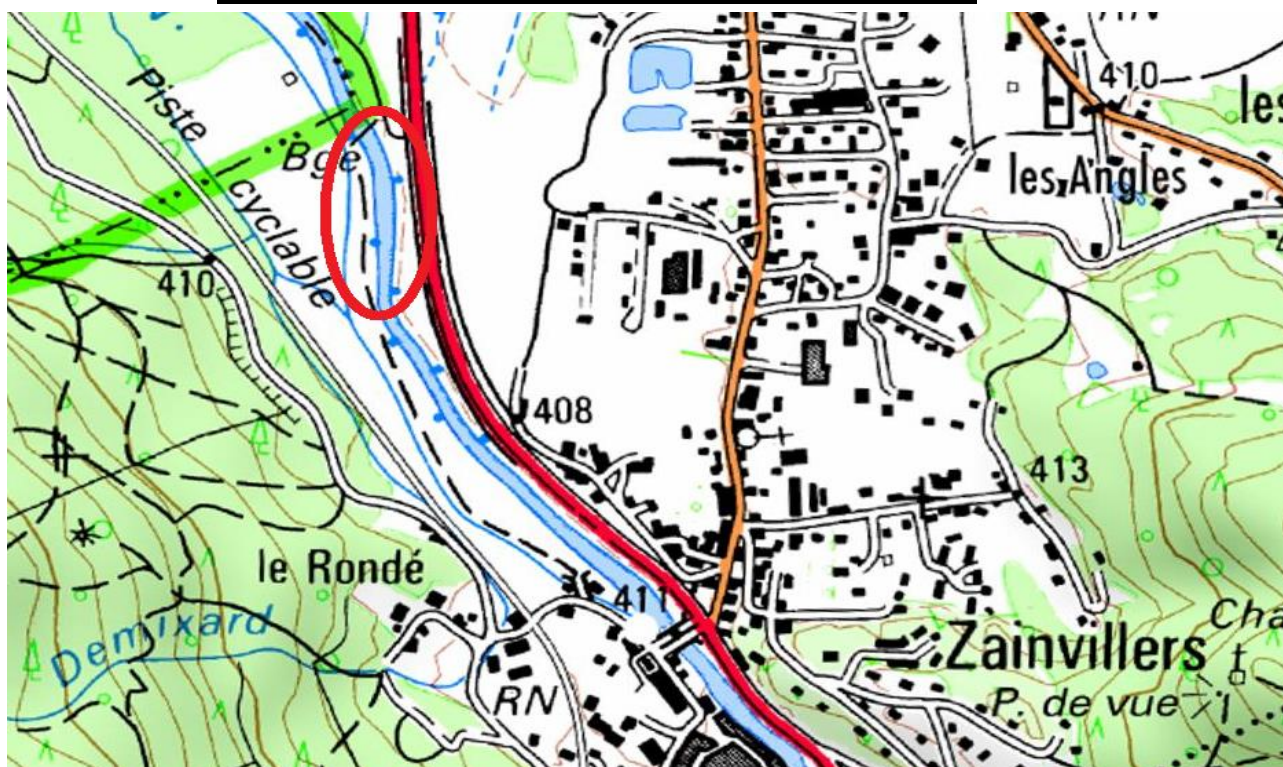
**Réalisateur :** FDPPMA 88

<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Aval Zainvillers
<b>DATE :</b>	01/07/2016

**Latitude:** 47°99'92,66" N

**Longitude:** 6°71'10,91" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Vagney  
**Gestion piscicole :** Patrimoniaire

**Biocénotype de la station :** Zone à truite

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux (effacement ouvrage)  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte	
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle	
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney	
<b>SECTEUR :</b>	Aval Zainvillers	
<b>DATE :</b>	01/07/2016	

**Personnes présentes :** FDPMA88 + AAPPMA + CCTG

**Méthode de pêche :** Prospection par points en bateau

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 45

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	50,00
Largeur (m)	7,00
Surface (m2)	350,00

Richesse spécifique	12,00

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	8	1727,1	2,3	5,8	690,9	11,4
Chabot	CHA	17	113,8	4,9	12,2	45,5	0,8
Chevesne	CHE	27	12065,7	7,7	19,4	4826,3	79,9
Goujon	GOU	5	15,6	1,4	3,6	6,3	0,1
Loche franche	LOF	2	7,1	0,6	1,4	2,8	0,0
Lamproie de Planer	LPP	7	117,2	2,0	5,0	46,9	0,8
Ombre commun	OBR	1	177,0	0,3	0,7	70,8	1,2
Ecrevisse Californie	PFL	3		0,9	2,2	0,0	0,0
Rotengle	ROT	1	329,6	0,3	0,7	131,8	2,2
Truite fario	TRF	1	1,6	0,3	0,7	0,6	0,0
Vairon	VAI	64	67,8	18,3	46,0	27,1	0,4
Vandoise	VAN	3	485,9	0,9	2,2	194,4	3,2
<b>TOTAL</b>		<b>139</b>	<b>15108,5</b>	<b>39,7</b>	<b>100,0</b>	<b>6043,4</b>	<b>100,0</b>

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux (effacement ouvrage)

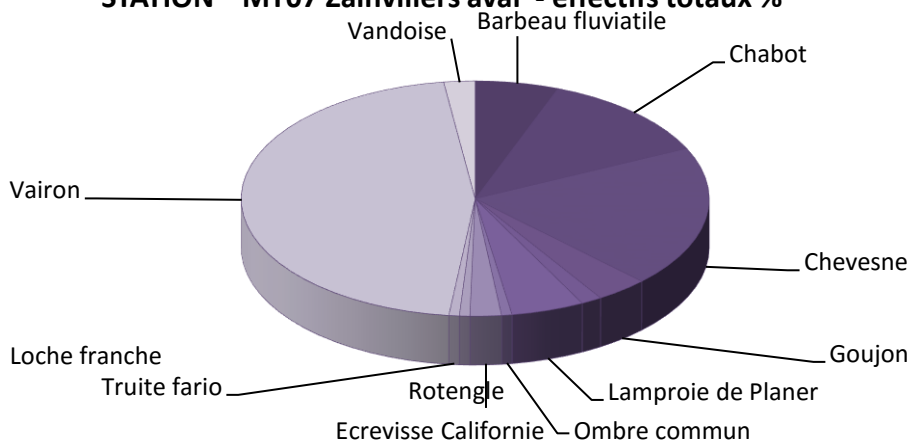
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88



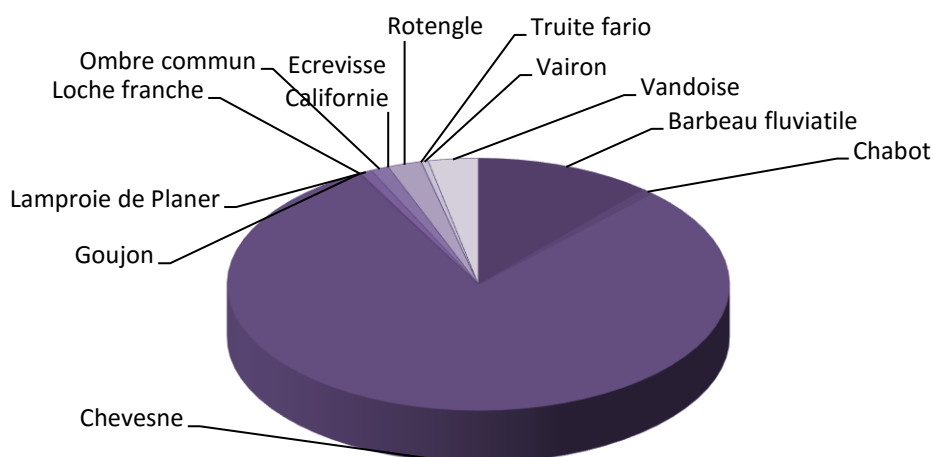
<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Aval Zainvillers
<b>DATE :</b>	01/07/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

**STATION " MT07 Zainvillers aval" - effectifs totaux %**



**STATION "MT07 Zainvillers aval" - poids %**



### Intéprétations :

Cortège piscicole riche (12 espèces) non caractéristique de 1re catégorie piscicole. Le peuplement théorique n'est pas retrouvé (1 truite et 1 ombre commun) et même quasiment inexistant. Dominance des Cyprinidés rhéophiles. Présence d'une espèce indésirable (écrevisse de Californie).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 4/4

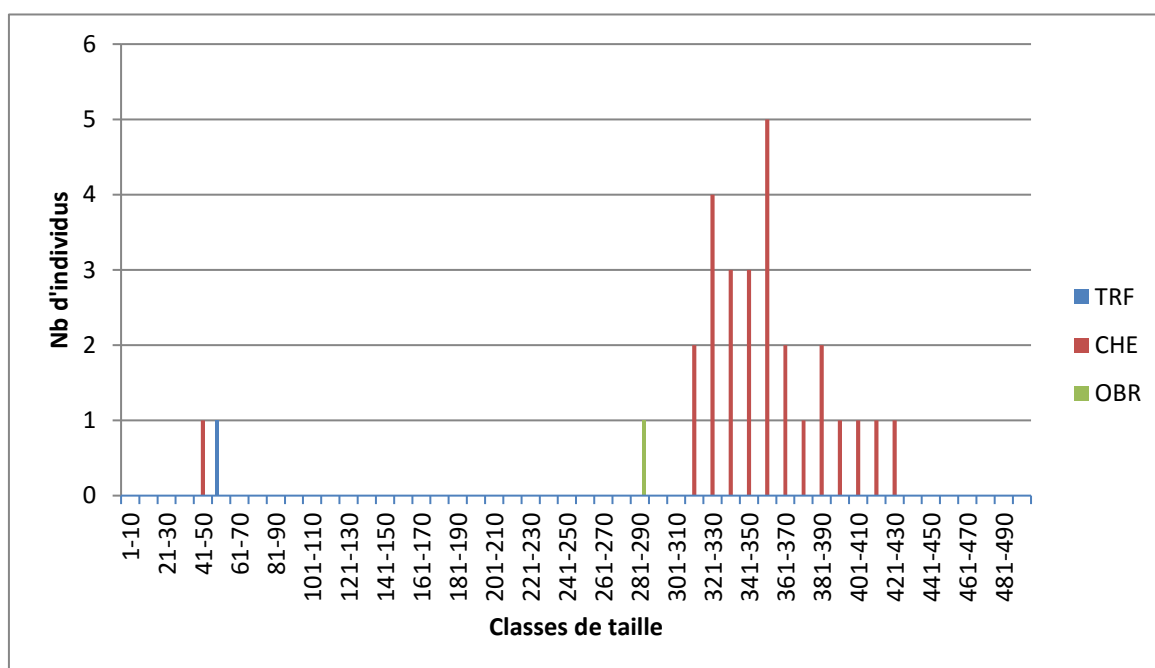
**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux (effacement ouvrage)

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Aval Zainvillers
<b>DATE :</b>	01/07/2016

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

La répartition par classes de taille montre que la truite est une juvénile de l'année et l'ombre est un sub-adulte.

La population de chevesnes semble équilibrée et implantée durablement sur le secteur. Le milieu lui semble donc favorable.

De manière générale, le milieu n'est pas favorable à l'installation et au développement des espèces caractéristiques de 1re catégorie piscicole (eaux lentes, colmatage du fond...).

Ne pas empoissonner, ne pas introduire de juvéniles de Salmonidés.

Suppression de l'ouvrage pour se rapprocher d'écoulements "naturels".

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux (effacement)



**Réalisateur :** FDPPMA 88

<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Stade Zeller
<b>DATE :</b>	01/07/2016

**Latitude:** 47,98797

**Longitude:** 6,719974

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Vagney  
**Gestion piscicole :** Patrimoniaire

**Biocénotype de la station :** Zone à truite

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux (effacement ouvrage)  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte	
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle	
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney	
<b>SECTEUR :</b>	Stade Zeller	
<b>DATE :</b>	01/07/2016	

**Personnes présentes :** FDPMA88 + AAPPMA + CCTG

**Méthode de pêche :** Prospection par points en bateau

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 40

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	39,00
Largeur (m)	7,00
Surface (m <sup>2</sup> )	273,00

Richesse spécifique	14,00

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	1	1251,73	0,37	0,22	641,91	5,74
Chabot	CHA	1	8,21	0,37	0,22	4,21	0,04
Chevesne	CHE	73	19462,20	26,74	15,70	9980,61	89,20
Épinoche	EPI	4	8,13	1,47	0,86	4,17	0,04
Goujon	GOU	20	71,05	7,33	4,30	8,34	0,33
Loche franche	LOF	3	9,26	1,10	0,65	4,75	0,04
Lamproie de Planer	LPP	26	332,84	9,52	5,59	170,69	1,53
Écrevisse Californie	PCF	3	0,00	1,10	0,65	0,00	0,00
Perche commune	PER	1	84,30	0,37	0,22	43,23	0,39
Perche soleil	PES	4	5,20	1,47	0,86	1,90	0,02
Truite fario	TRF	7	15,59	2,56	1,51	5,71	0,07
Vairon	VAI	321	249,82	117,58	69,03	91,51	1,14
Vandoise	VAN	1	320,59	0,37	0,22	117,43	1,47
<b>Total</b>		<b>465</b>	<b>21819</b>	<b>170</b>	<b>100</b>	<b>11074</b>	<b>100</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux (effacement ouvrage)

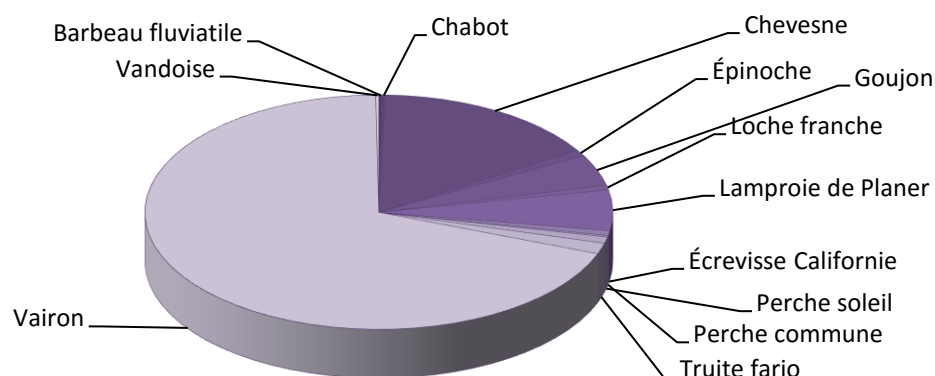
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88



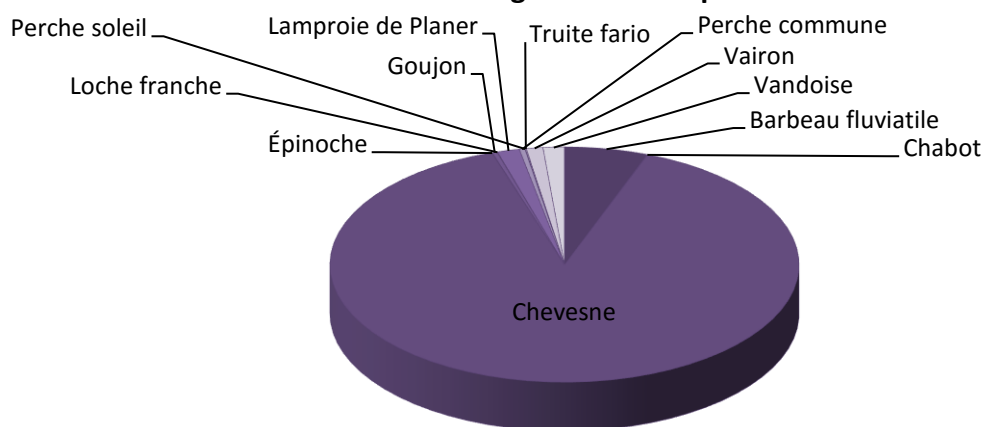
<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Stade Zeller
<b>DATE :</b>	01/07/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

**STATION "MT08 Ouvrage AAPPMA" - effectifs totaux %**



**STATION "MT08 Ouvrage AAPPMA" - poids %**



### Intéprétations :

Cortège piscicole riche (14 espèces) non caractéristique de 1re catégorie piscicole. Le peuplement théorique n'est pas retrouvé (7 truites fario) et même quasiment inexistant. Dominance des Cyprinidés rhéophiles. Présence de deux espèces indésirables (perche soleil et écrevisse de Californie). La densité globale observée est biaisée par la présence du vairon qui représente près de 70 % de l'effectif capturé en nombre d'individus.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 4/4

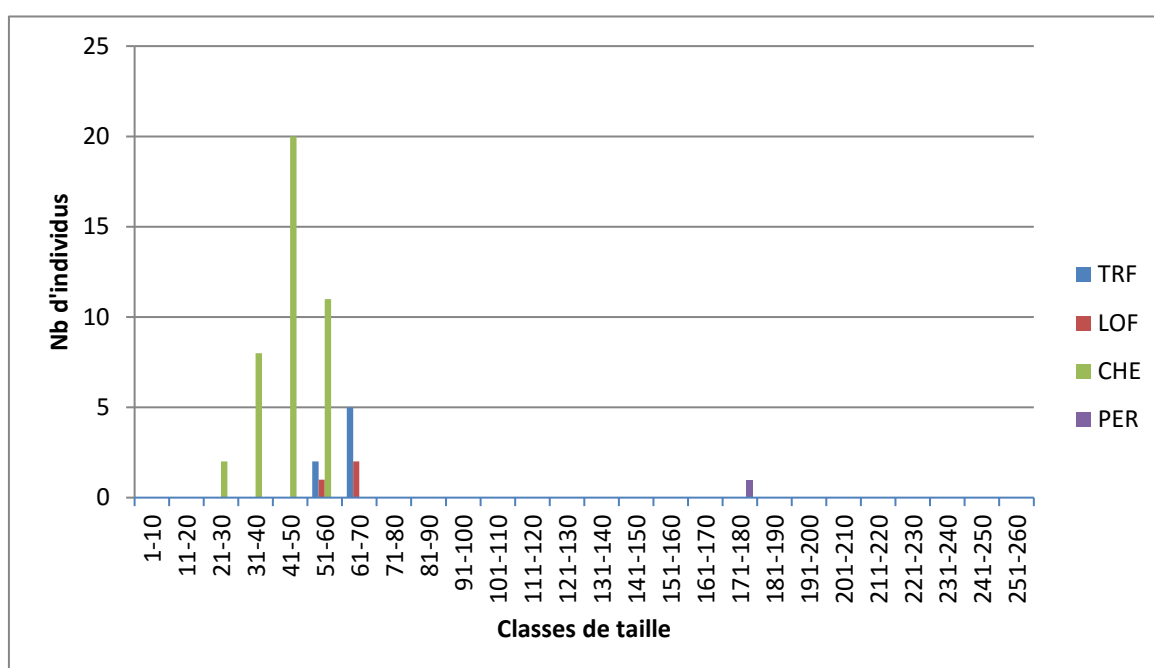
**OBJET :** Pêche d'inventaire avant travaux (effacement ouvrage)

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Stade Zeller
<b>DATE :</b>	01/07/2016

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

La répartition par classes de taille montre que les truites capturées sont des juvéniles. Ces individus déjà très peu nombreux subissent la concurrence d'autres espèces présentes telle que le chevesne.

Exception faite des vairons capturés, le milieu semble peu favorable au développement de la faune piscicole.

De manière générale, le milieu n'est pas favorable à l'installation et au développement des espèces caractéristiques de 1re catégorie piscicole (eaux lentes, colmatage du fond...).

Ne pas empoissonner, ne pas introduire de juvéniles de Salmonidés.

Suppression de l'ouvrage pour se rapprocher d'écoulements "naturels".

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

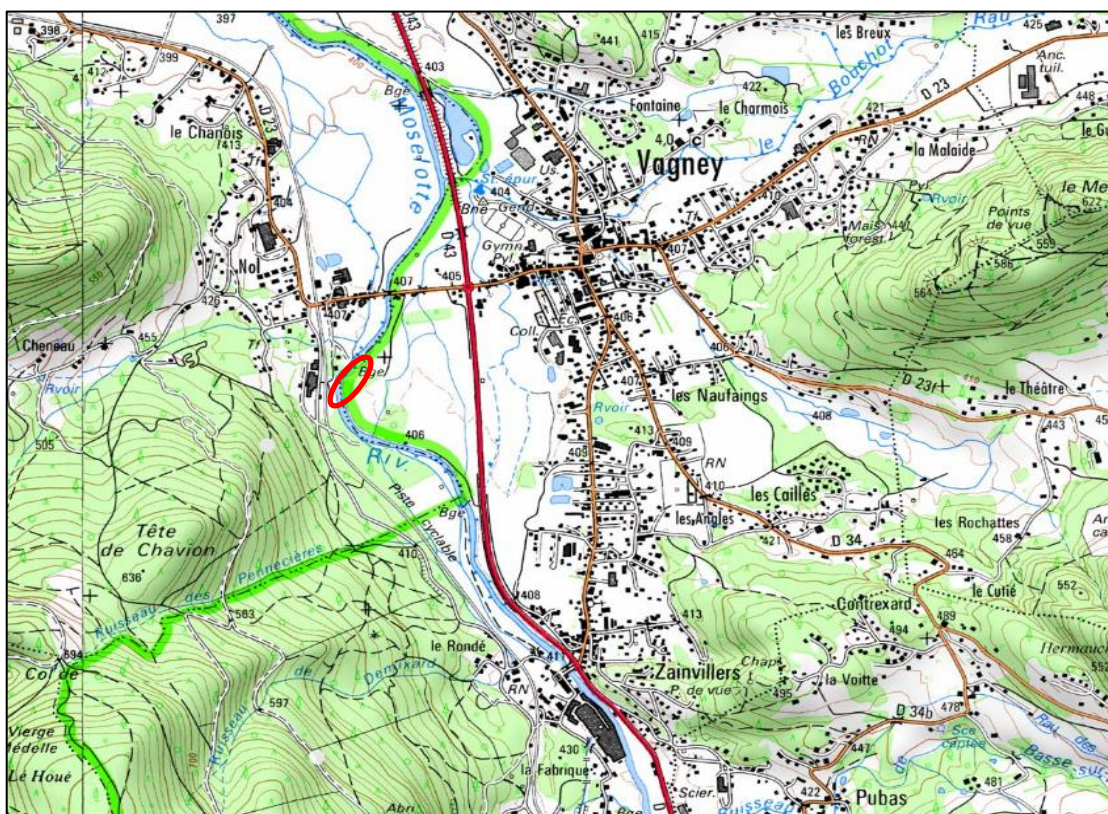
**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Barrage de Nol
<b>DATE :</b>	13/06/2017

**Latitude :** 48° 00' 15.38" N      **Longitude :** 6° 42' 19.42" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après www.geoportail.gov.fr

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Vagney  
**Gestion piscicole :** Halieutique

**Domaine piscicole :** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Barrage de Nol
<b>DATE :</b>	13/06/2017

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + bénévoles AAPPMA de Vagney, Rochesson

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 75                      2e passage (min) : 56

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	150,00
largeur (m)	20,00
surface (m2)	3000,00

richesse spécifique	10,00
indice de Shannon	2,42
indice d'équitabilité	0,73

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
BAF	46,00	13059,00	18,00	11891,19	42,44	64,00	9,24	75,57
CHA	68,00	358,67	29,00	136,86	0,84	97,00	14,00	118,56
CHE	56,00	17823,54	26,00	5701,52	40,01	82,00	11,83	104,53
LOF	12,00	91,92	2,00	18,26	0,19	14,00	2,02	14,40
LOT	5,00	2645,81	2,00	878,14	5,99	7,00	1,01	8,33
LPP	4,00	48,00	3,00	67,96	0,20	7,00	1,01	16,00
OBR	29,00	1084,40	25,00	856,85	3,30	54,00	7,79	210,25
TRF	13,00	2278,51	6,00	310,34	4,40	19,00	2,74	24,14
VAI	281,00	692,82	58,00	151,50	1,44	339,00	48,92	354,09
VAN	8,00	672,01	2,00	28,13	1,19	10,00	1,44	10,67
<b>Total</b>	<b>522,00</b>	<b>38754,70</b>	<b>171,00</b>	<b>20040,77</b>	<b>100,00</b>	<b>693,00</b>	<b>100,00</b>	<b>776,31</b>

indice de Shannon = 2,42 : bonne homogénéité des densités par espèce

indice d'équitabilité = 0.73 : peuplement équilibré (plus il s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

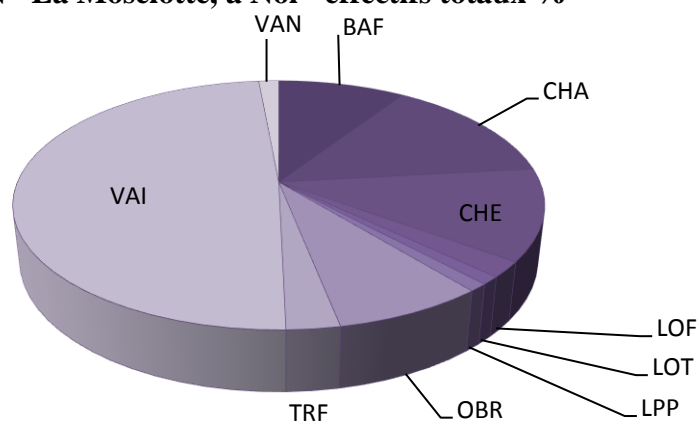
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPMA 88



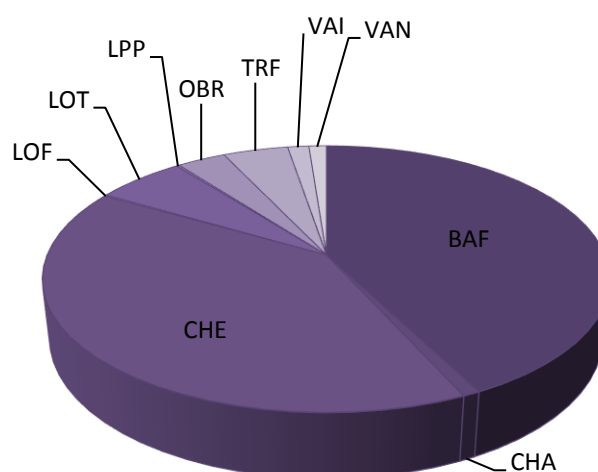
COURS D'EAU :	La Moselotte
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Vagney
SECTEUR :	Barrage de Nol
DATE :	13/06/2017

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "La Moselotte, à Nol - effectifs totaux %



STATION "La Moselotte, à Nol" -biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 10 espèces ;
- le recrutement de l'espèce théoriquement considérée comme repère : la truite fario est faible sur cette station ;
- la composition du peuplement est typique d'un cours d'eau de 1re catégorie piscicole ;
- prépondérance du vairon (48 % dans le peuplement inventorié).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

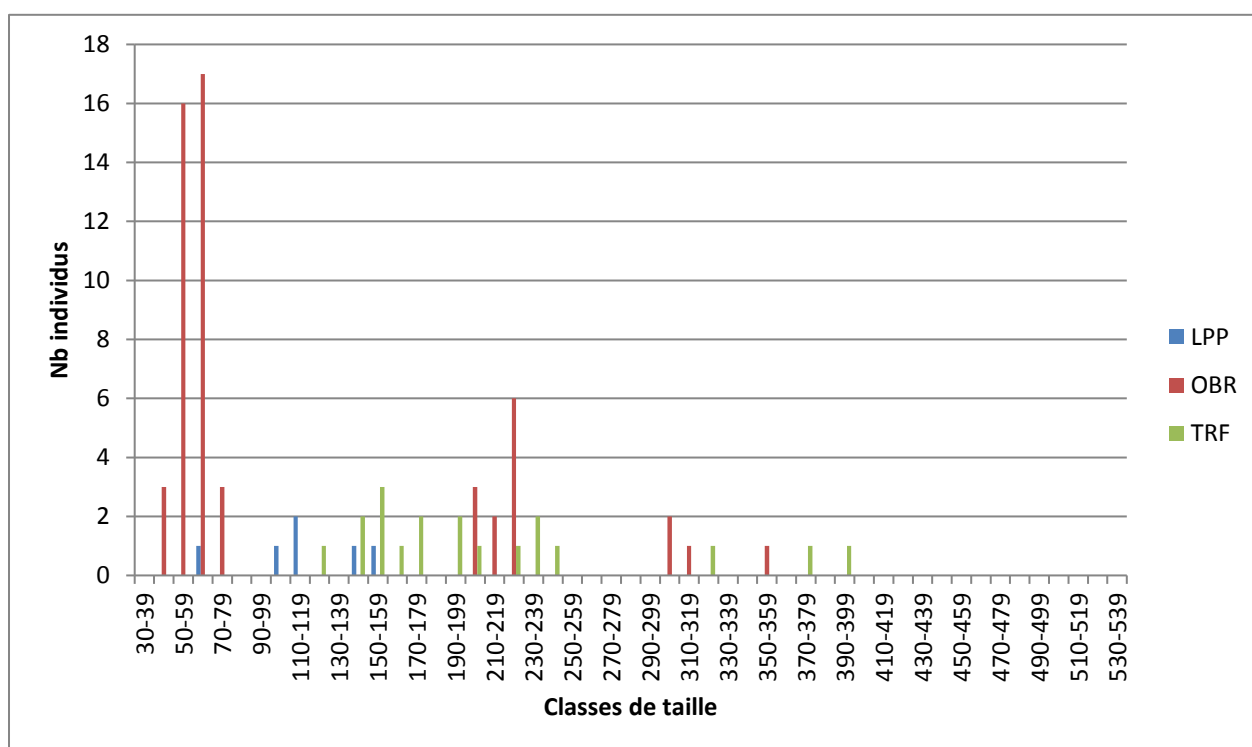
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	La Moselotte
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Vagney
SECTEUR :	Barrage de Nol
DATE :	13/06/2017

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Le peuplement piscicole de la Moselotte sur cette station est globalement conforme au peuplement attendu.

La population de truite fario ne présente pas d'individu issu de la reproduction de l'année.

La population d'ombre commun quant à elle présente une part importante de juvéniles (0+). Ceci atteste du fort potentiel de la station pour le recrutement de cette espèce.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

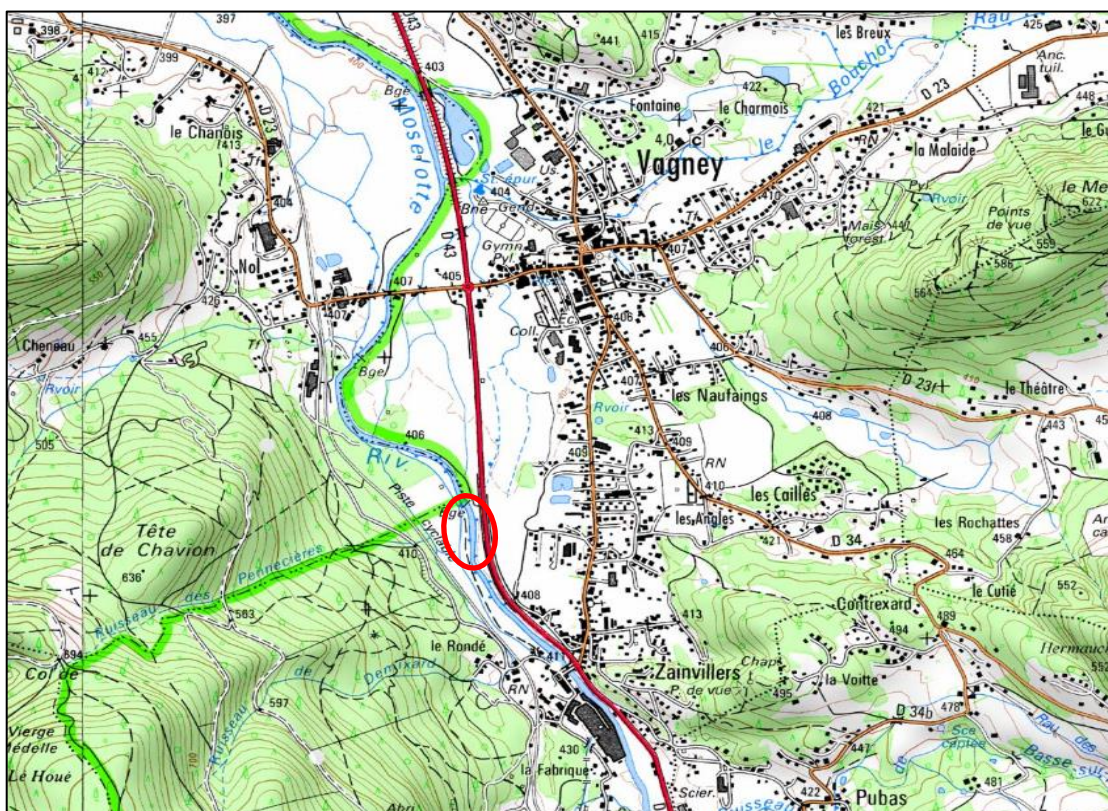
**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Aval Zainviller
<b>DATE :</b>	13/06/2017

**Latitude :** 47° 59' 55.65" N      **Longitude :** 6° 42' 41.05" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après www.geoportail.gov.fr

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Vagney  
**Gestion piscicole :** Halieutique

**Domaine piscicole :** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Aval Zainviller
<b>DATE :</b>	13/06/2017

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + bénévoles AAPPMA de Vagney, Rochesson

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 84                      2e passage (min) : 62

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	150,00
largeur (m)	20,00
surface (m2)	3000,00

richesse spécifique	11,00
indice de Shannon	2,92
indice d'équitabilité	0,84

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
BAF	57	22695,1	15,0	2101,8	47,1	72,0	11,5	77,4
CHA	55	277,7	36,0	199,0	0,9	91,0	14,5	159,2
CHE	44	13985,6	8,0	3761,8	33,7	52,0	8,3	53,8
GOU	13	212,9	10,0	157,3	0,7	23,0	3,7	56,3
LOF	49	241,6	10,0	52,5	0,6	59,0	9,4	61,6
LOT	4	1807,7	3,0	481,3	4,3	7,0	1,1	16,0
LPP	15	1223,4	2,0	80,0	2,5	17,0	2,7	17,3
OBR	53	1976,1	22,0	360,4	4,4	75,0	11,9	90,6
TRF	12	1046,0	5,0	354,9	2,7	17,0	2,7	20,6
VAI	144	357,4	52,0	129,7	0,9	196,0	31,2	225,4
VAN	11	464,4	8,0	676,7	2,2	19,0	3,0	40,3
<b>Total</b>	<b>457,00</b>	<b>44287,92</b>	<b>171,00</b>	<b>8355,24</b>	<b>100,00</b>	<b>628,00</b>	<b>100,00</b>	<b>730,24</b>

indice de Shannon = 2,92 : bonne homogénéité des densités par espèce,  
 indice d'équitabilité = 0.84 : peuplement équilibré (plus il s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces).



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

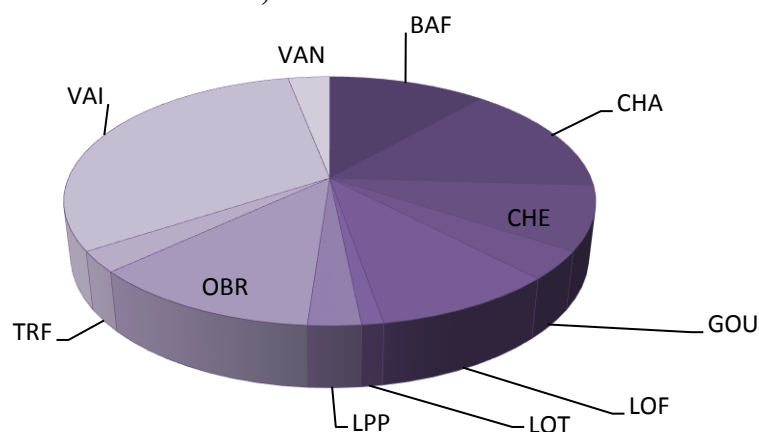
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPMA 88



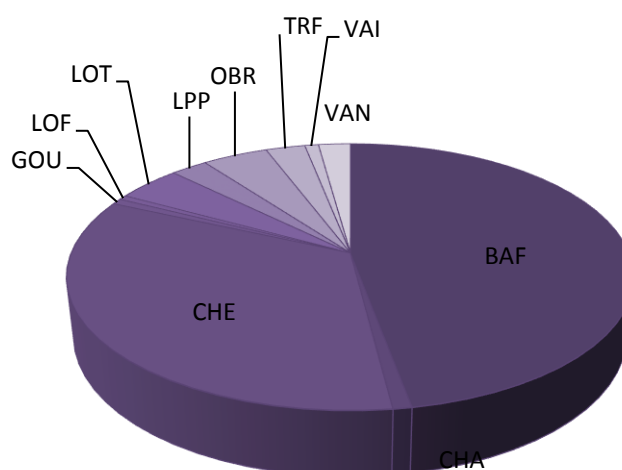
COURS D'EAU :	La Moselotte
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Vagney
SECTEUR :	Aval Zainviller
DATE :	13/06/2017

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "La Moselotte, en aval de Zainviller - effectifs totaux %



STATION "La Moselotte, en aval de Zainviller" - biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 11 espèces ;
- le recrutement de l'espèce théoriquement considérée comme repère : la truite fario est faible sur cette station ;
- la composition du peuplement est typique d'un cours d'eau de 1re catégorie piscicole ;
- prépondérance du vairon (32 % dans le peuplement inventorié).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

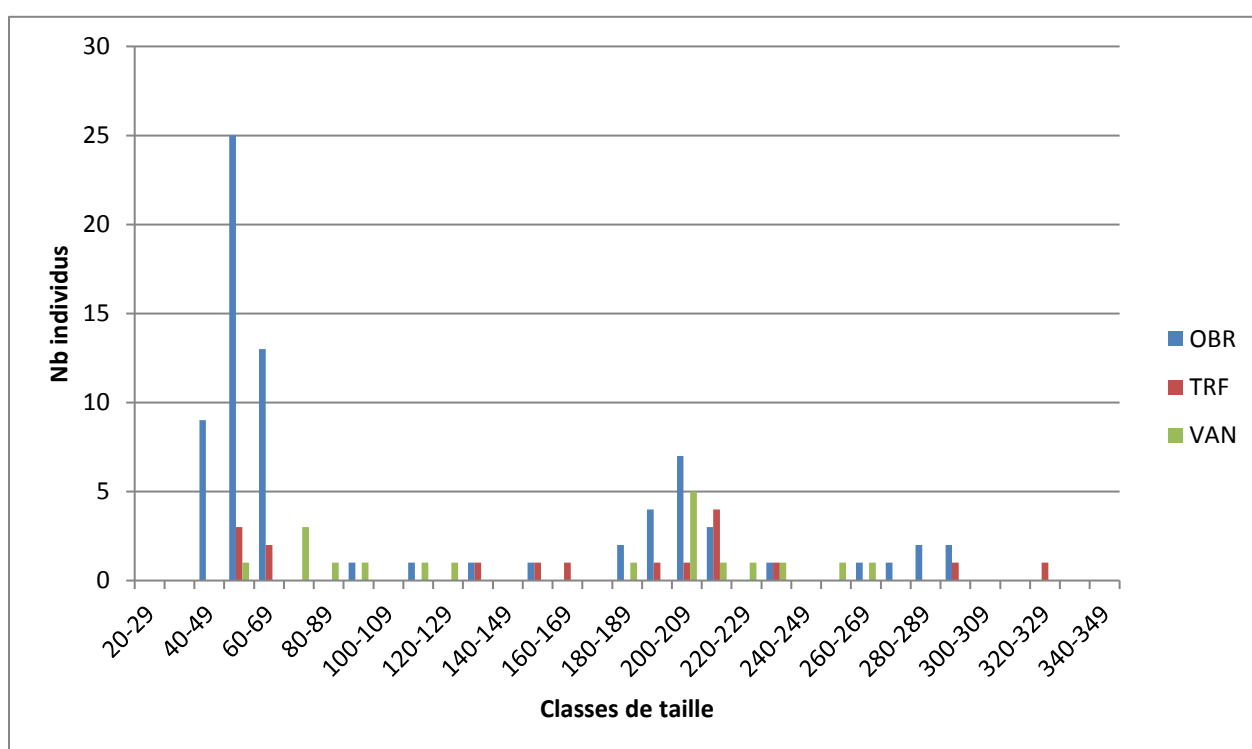
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Aval Zainviller
<b>DATE :</b>	13/06/2017

## Répartition des captures taille par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Le peuplement piscicole de la Moselotte sur cette station est globalement conforme au peuplement attendu. Les différentes espèces y sont réparties de manière homogène.

La population de truite fario ne présente pas d'individu issu de la reproduction de l'année.

La population d'ombre commun quant à elle présente une part importante de juvéniles (0+). Ceci atteste du fort potentiel de la station pour le recrutement de cette espèce.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

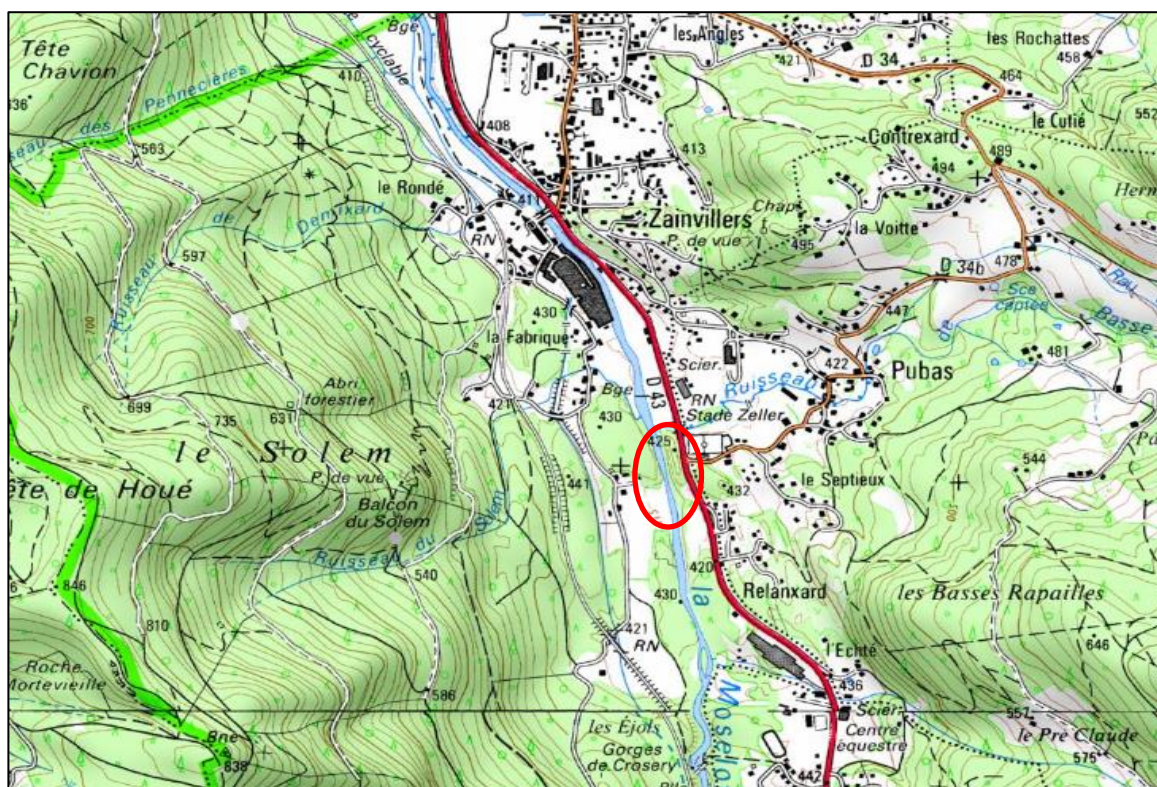


<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Stade Zeller
<b>DATE :</b>	14/06/2017

**Latitude:** 47° 59' 15.52" N

**Longitude:** 6° 43' 12.10" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après www.geoportail.gouv.fr

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Vagney  
**Gestion piscicole :** Halieutique  
  
**Domaine piscicole** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4



**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88

<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Stade Zeller
<b>DATE :</b>	14/06/2017

**Personnes présentes :** FDPMA 88 + Bénévoles AAPPMA Vagney

**Méthode de pêche :** Complète, 1 passage

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 84

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	150,00
Largeur (m)	15,00
Surface (m <sup>2</sup> )	2250,00

Richesse spécifique	11,00
Indice de Shannon	1,30
Indice d'équitabilité	0,37

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	27	1268,6	1,2	4,2	42,3	6,3
Chabot	CHA	35	200,3	1,6	5,4	6,7	1,0
Chevaine	CHE	44	11941,3	2,0	6,8	398,0	58,9
Goujon	GOU	52	730,1	2,3	8,1	24,3	3,6
Loche franche	LOF	49	324,3	2,2	7,6	10,8	1,6
Lote	LOT	3	118,3	0,1	0,5	3,9	0,6
Lamproie de planer	LPP	1	6,4	0,0	0,2	0,2	0,0
Ombre commun	OBR	94	756,1	4,2	14,6	25,2	3,7
Truite fario	TRF	62	2487,7	2,8	9,6	82,9	12,3
Vairon	VAI	253	572,7	11,2	39,2	19,1	2,8
Vandoise	VAN	25	1851,6	1,1	3,9	61,7	9,1
TOTAL	11	645	20257,4	28,7	100,0	675,2	100,0

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4



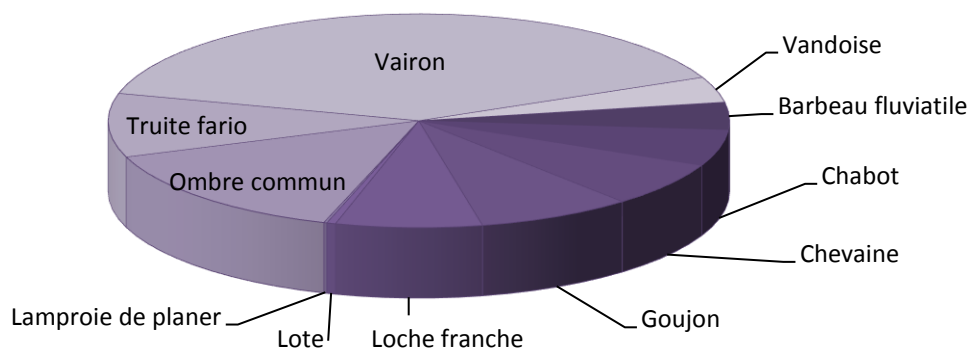
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88

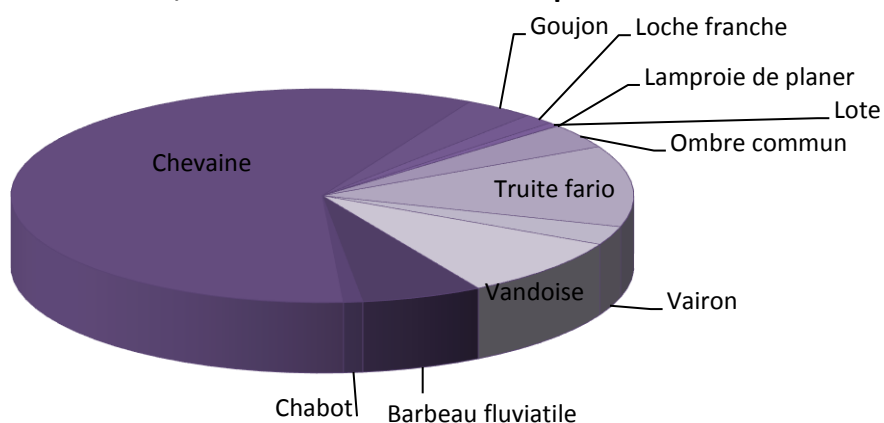
<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Stade Zeller
<b>DATE :</b>	14/06/2017

## **Bilan des captures** **(secteurs d'effectifs et de biomasses)**

**STATION " La Moselotte, au niveau du stade Zeller"- effectifs totaux %**



**STATION "La Moselotte, au niveau du stade Zeller"- poids %**



### **Intéprétations :**

- Espèces de 1re catégorie piscicole retrouvées en partie sur la station;
- Prépondérance du vairon dans les effectifs de poissons capturés (39 %);
- L'ombre commun et la truite fario sont bien représentés avec respectivement 94 et 62 individus.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

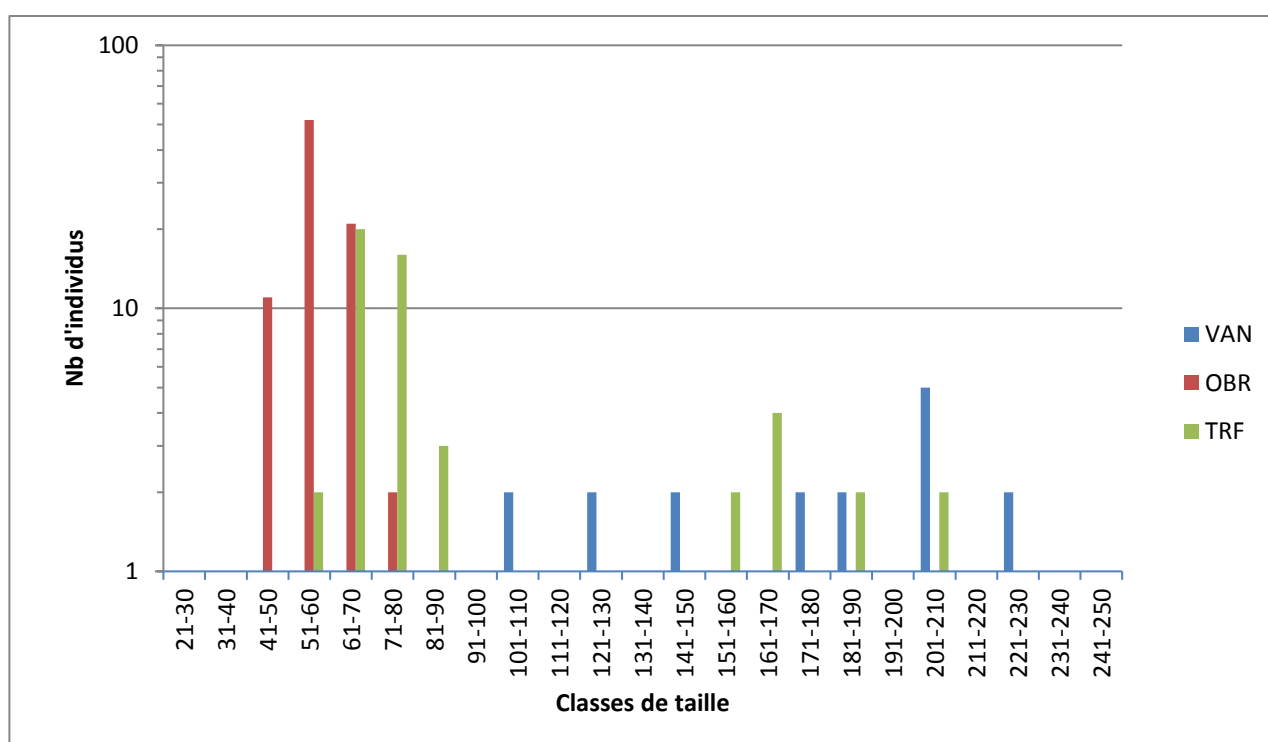
page 4/4



**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88

<b>COURS D'EAU :</b>	La Moselotte
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Vagney
<b>SECTEUR :</b>	Stade Zeller
<b>DATE :</b>	14/06/2017

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

Le peuplement de la station comprend 11 espèces avec une forte prédominance du vairon dans l'effectif total (39%).

L'espèce chevaine représente à elle seule plus de 55% de la biomasse totale de la station.

La truite fario est l'ombre commun sont bien implantés sur la station. La présence d'individus issus de la reproduction de l'année atteste de la bonne reproduction de ces espèces à l'échelle de la station.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPMA 88

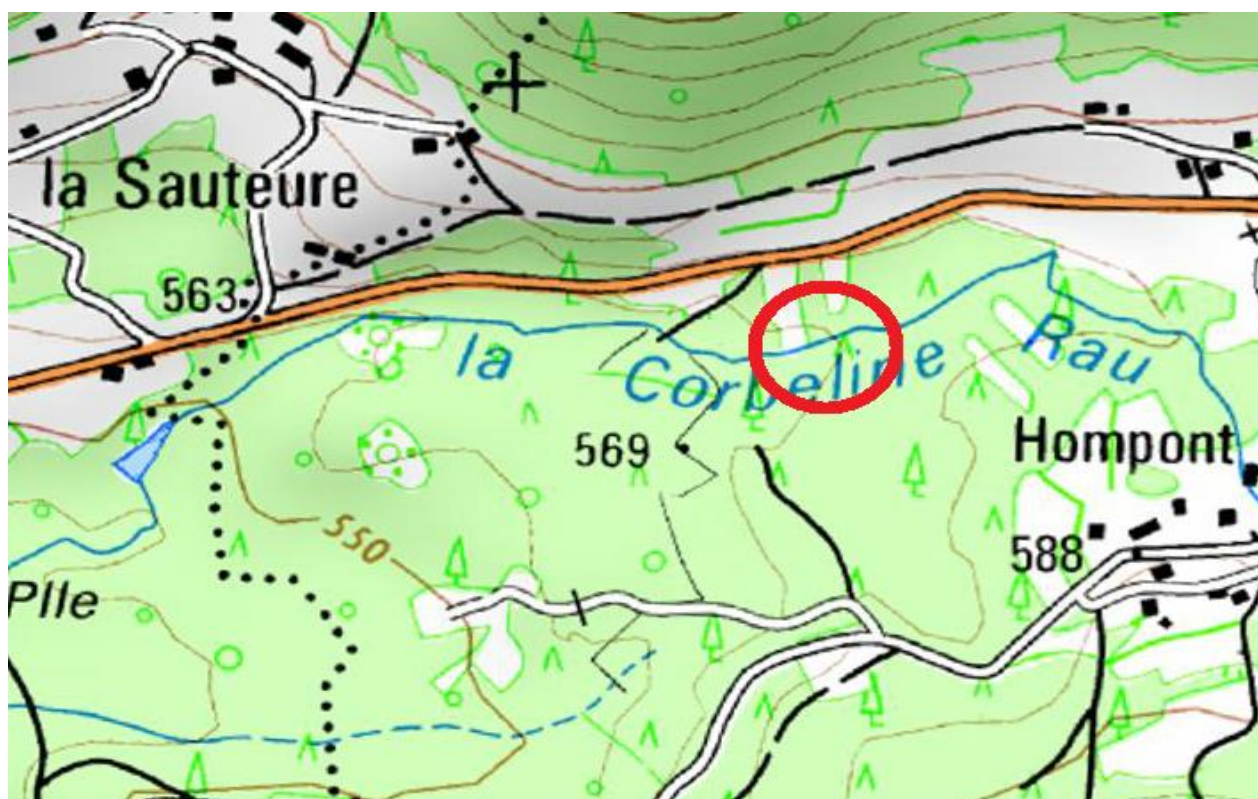


<b>COURS D'EAU :</b>	Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	05/07/2016

**Latitude :** 48,08308 N

**Longitude :** 6,49479 E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Vologne  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	05/07/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 AAPPMA CCBVV

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 35                      2e passage (min) : 22

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	100,00
largeur (m)	2,50
surface (m2)	250,00

richesse spécifique	3,00
indice d'équitabilité	0,70

	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
Espèces	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
CHA	31	69,20	23	44,87	10,00	54,00	65,06	120
LPP	7	95,31	0	0,00	8,36	7,00	8,43	7
TRF	11	754,99	11	175,91	81,64	22,00	26,51	22
<b>Total général</b>	<b>49</b>	<b>920</b>	<b>34</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	<b>83</b>	<b>100</b>	<b>149</b>

indice d'équitabilité : plus sa valeur s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces.



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

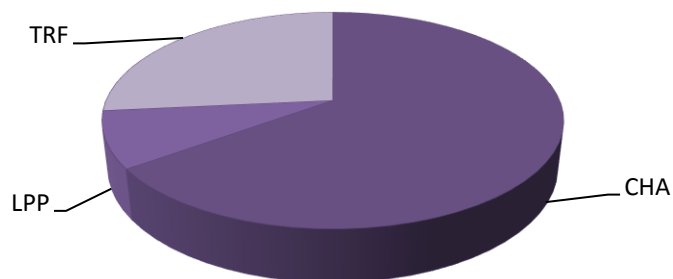
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



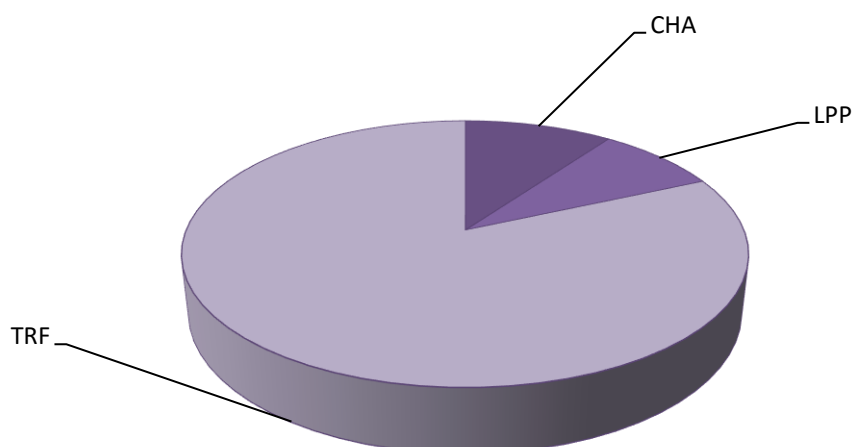
<b>COURS D'EAU :</b>	Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	05/07/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

### STATION "Corbeline amont"- effectifs totaux %



### STATION "Corbeline amont" -biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé sur la station. Richesse spécifique : 3 espèces ;
- densité de 4 TRF / 100 m<sup>2</sup> observée ce qui est très faible ;
- le nombre de chabots capturés est également peu élevé.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

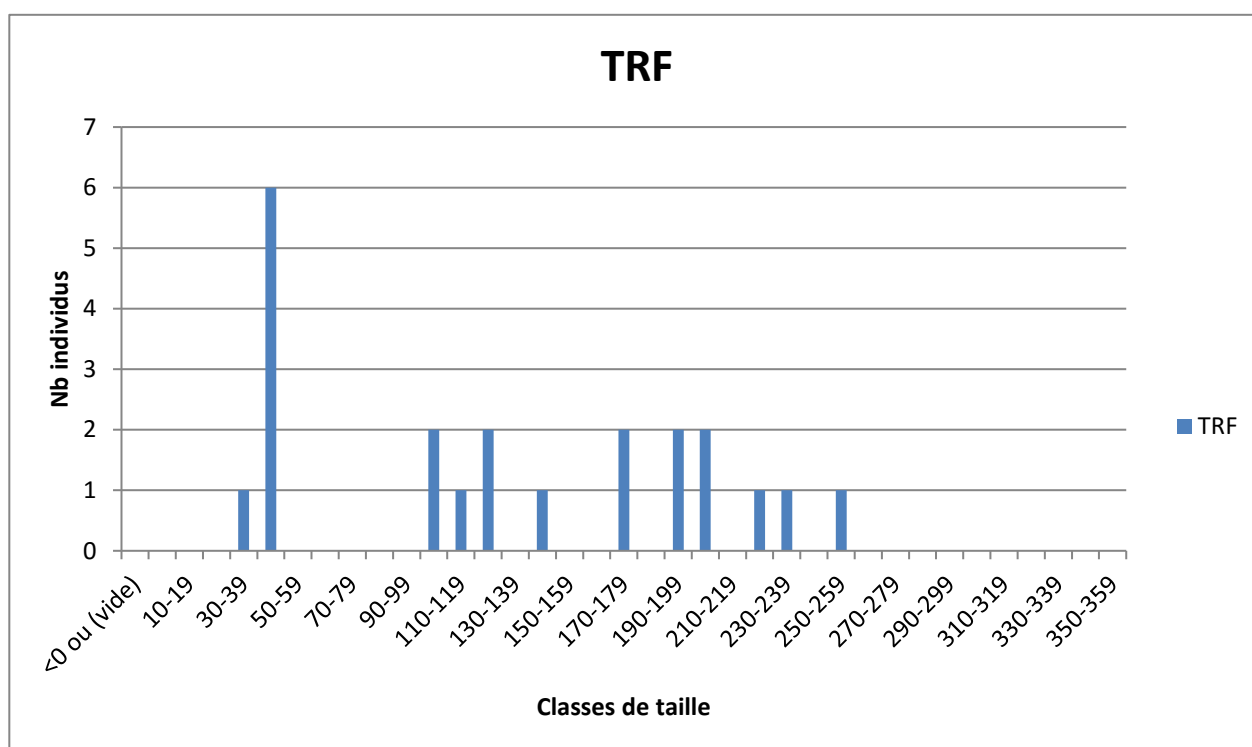
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	05/07/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

La population de truite est déséquilibrée et déstructurée. Et, vu le faible nombre d'individus observés, le milieu n'est pas favorable au développement de la faune piscicole.

Toutefois, quelques jeunes individus ont été observés certainement grâce à la diversité des petits habitats disponibles.

Ce ruisseau peut morphologiquement être favorable au développement de la population de truites fario à condition que le milieu soit sévèrement ouvert (coupe des épicéas implantés en bordure de cours d'eau).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	05/07/2016

**Latitude :** 48,08311 N

**Longitude :** 6,49380 E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	05/07/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 30                      2e passage (min) : 25

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	130,00
largeur (m)	1,50
surface (m2)	195,00

richesse spécifique	3,00
indice d'équitabilité	0,52

	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
Espèces	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
CHA	85	176,85	59	146,03	12,53	144,00	73,47	278
LPP	2	21,02	3	25,39	1,80	5,00	2,55	5
TRF	42	2066,91	5	140,48	85,67	47,00	23,98	48
<b>Total général</b>	<b>129</b>	<b>2265</b>	<b>67</b>	<b>312</b>	<b>100</b>	<b>196</b>	<b>100</b>	<b>331</b>

indice d'équitabilité : plus sa valeur s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

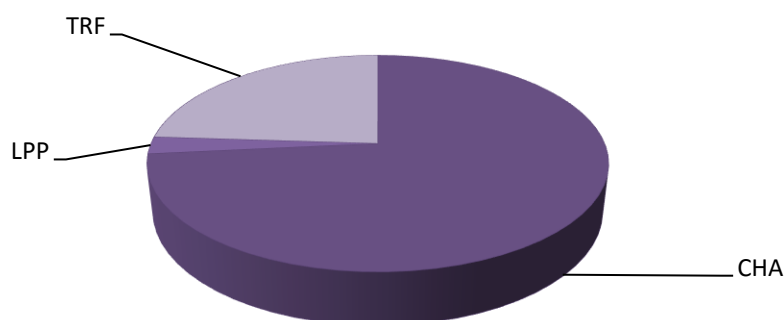
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



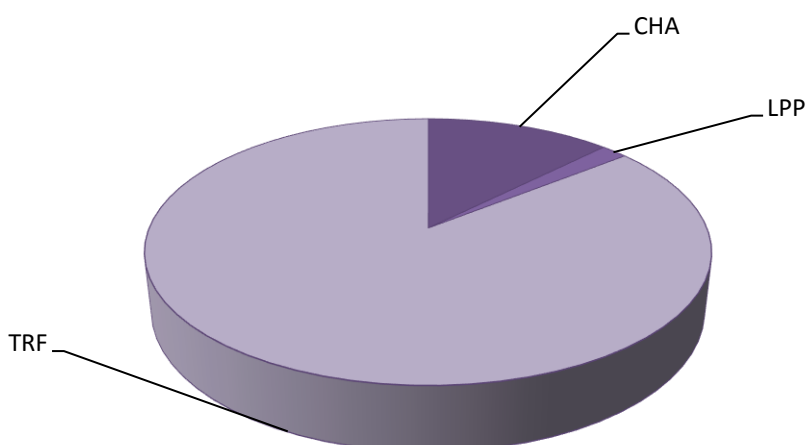
COURS D'EAU :	Corbeline
AFFLUENT DE :	Vologne
COMMUNE(S) :	Barbey-Seroux
SECTEUR :	La Sauteure
DATE :	05/07/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "Corbeline aval"- effectifs totaux %



STATION "Corbeline amont" -biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé sur la station. Richesse spécifique : 3 espèces ;
- la composition du peuplement est typique d'un cours d'eau de 1re catégorie piscicole ;
- forte population de chabots (présence importante de matière organique ?) ;
- la dominance en biomasse de la truite fario est normale, la densité est de 24 individus/ 100 m<sup>2</sup> ce qui est élevé;
- la présence de la Lamproie de Planer indique la présence d'habitats favorables (dépôts de sable et fines).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

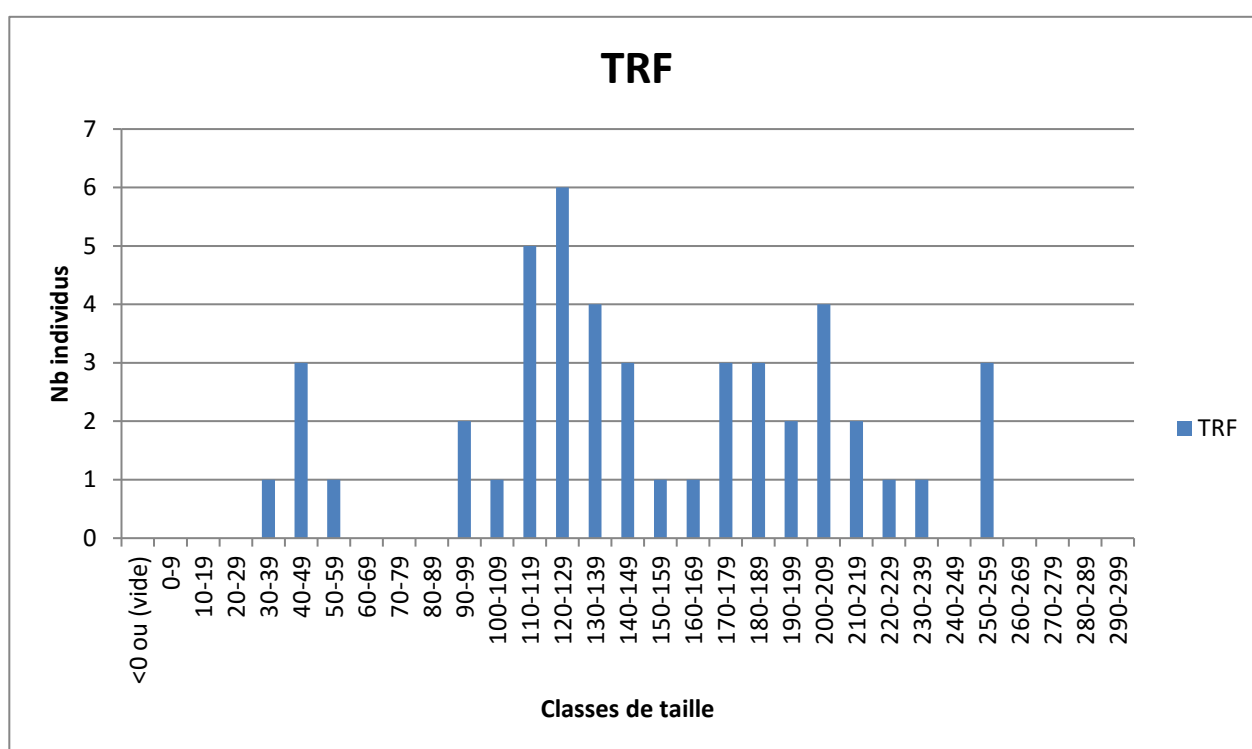
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPMA 88



COURS D'EAU :	Corbeline
AFFLUENT DE :	Vologne
COMMUNE(S) :	Barbey-Seroux
SECTEUR :	La Sauteure
DATE :	05/07/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

La population de truites fario semble équilibrée. A noter la présence de jeunes stades prouve d'une reproduction effective dans le secteur et d'un milieu favorable à leur développement.

Il n'y a pas de truites de taille supérieure à 25 cm environ ce qui n'est pas choquant pour ce type de petit milieu à dominance forestière (même si le secteur est ouvert).

Favoriser le maintien de l'ouverture du milieu et la diversité des habitat pour assurer un bon développement de la faune piscicole.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPPMA 88

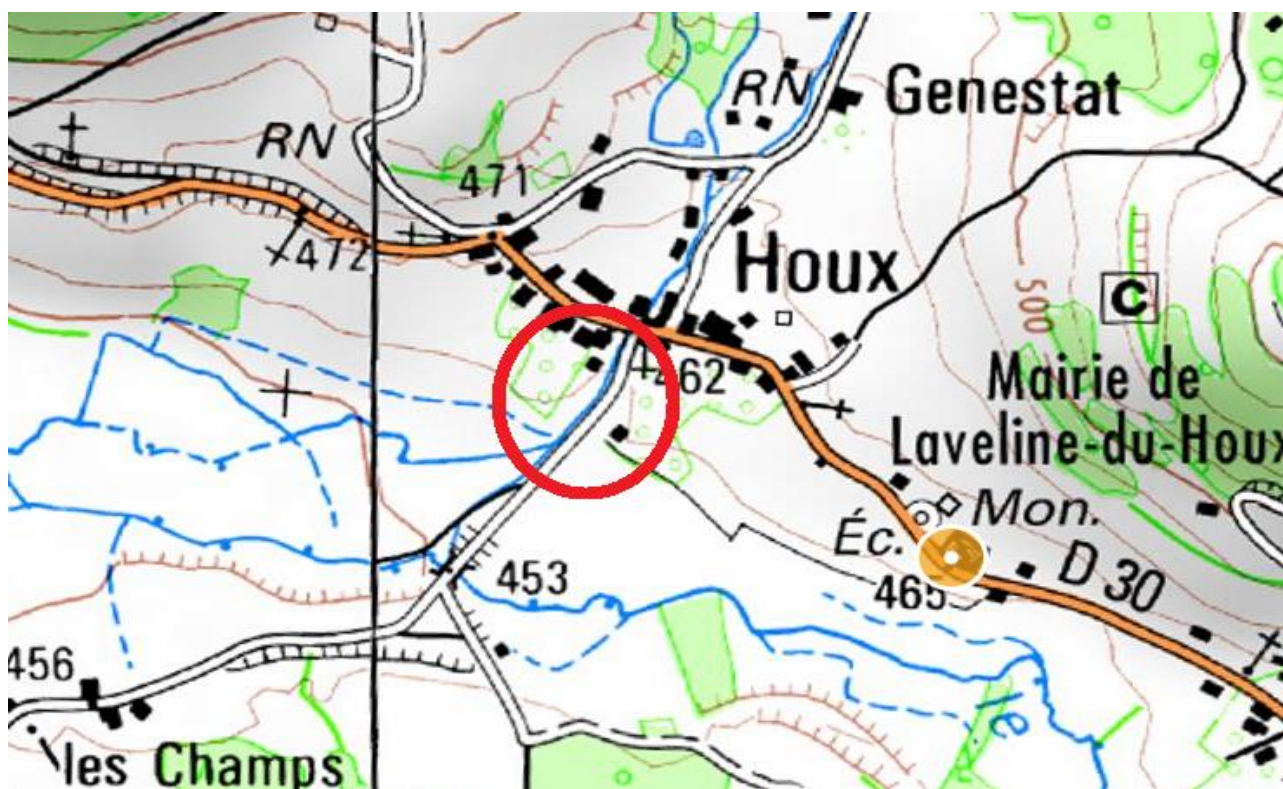


<b>COURS D'EAU :</b>	Groseiller
<b>AFFLUENT DE :</b>	Barba
<b>COMMUNE(S) :</b>	Laveline du Houx
<b>SECTEUR :</b>	Route de Tendon
<b>DATE :</b>	06/07/2016

**Latitude :** 48,13844

**Longitude :** 6,695177

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Vologne  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Docelles-Tendon  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Groseiller
<b>AFFLUENT DE :</b>	Barba
<b>COMMUNE(S) :</b>	Laveline du Houx
<b>SECTEUR :</b>	Route de Tendon
<b>DATE :</b>	06/07/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA + Comcom

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Martin pêcheur

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 25                      2nd passage (min) : 15

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	140,00
largeur (m)	0,50
surface (m2)	70,00

richesse spécifique	1,00

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
TRF	66	1544,29	24	493,15	100,00	90,00	100,00	104
<b>Total générale</b>	<b>66</b>	<b>1544</b>	<b>24</b>	<b>493</b>	<b>100</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>104</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88

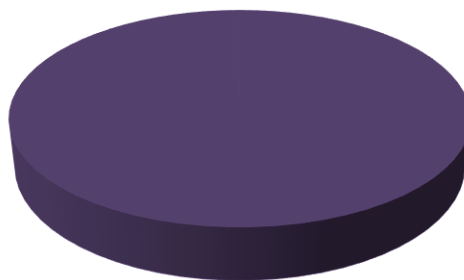


<b>COURS D'EAU :</b>	Groseiller
<b>AFFLUENT DE :</b>	Barba
<b>COMMUNE(S) :</b>	Laveline du Houx
<b>SECTEUR :</b>	Route de Tendon
<b>DATE :</b>	06/07/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

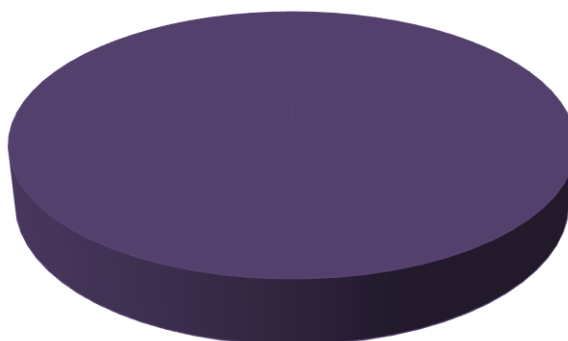
**STATION "Groseiller aval"- effectifs totaux %**

TRF



**STATION "Groseiller aval" -biomasse %**

TRF



### Interprétations :

- peuplement théorique en partie retrouvé sur la station, à noter l'absence de chabots (présence envisagée) et de lamproie de Planer (substrat inhospitalier) ;
- forte densité observée de truites fario.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

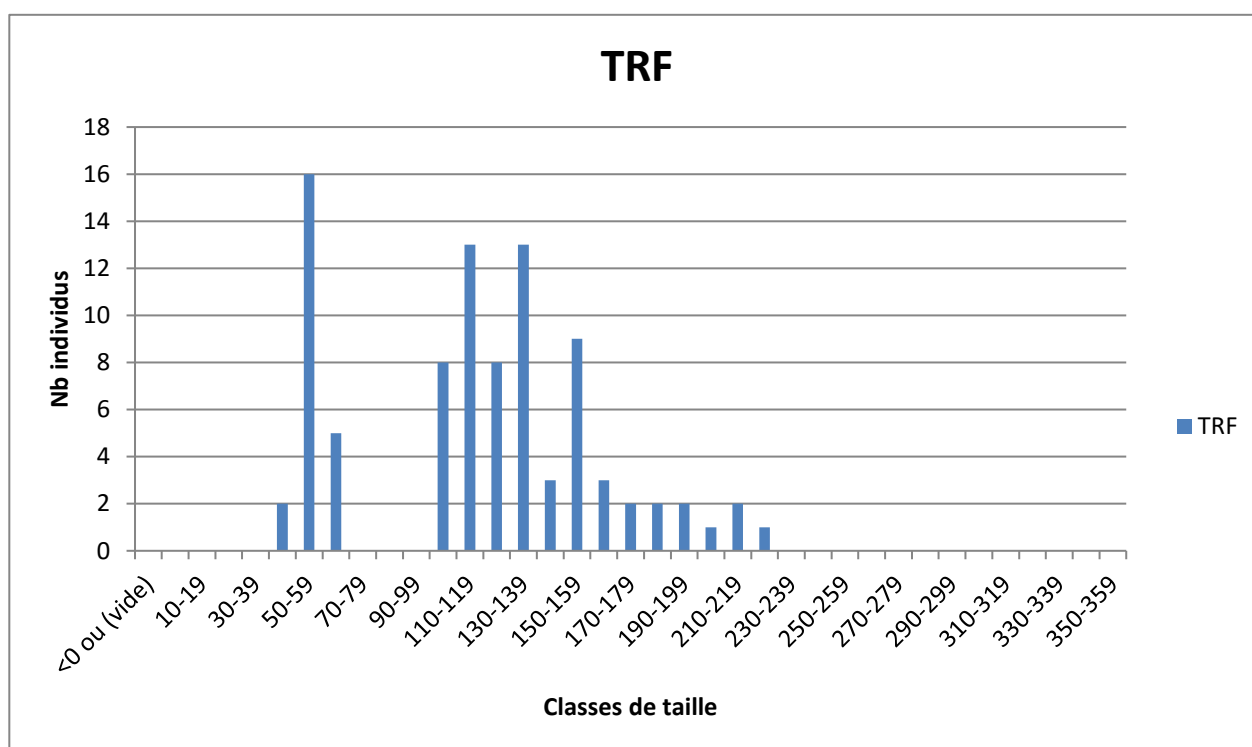
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Groseiller
<b>AFFLUENT DE :</b>	Barba
<b>COMMUNE(S) :</b>	Laveline du Houx
<b>SECTEUR :</b>	Route de Tendon
<b>DATE :</b>	06/07/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Le peuplement semble équilibré. Les individus adultes sont de petite taille, ce qui est normal, il s'agit d'un petit cours d'eau de tête de bassin.

La présence d'individus de l'année est à souligner car elle indique la qualité de ce cours d'eau pour la reproduction.

Milieu dont l'équilibre est à conserver, ne pas y interdire la pêche pour assurer le prélèvement des gros individus, veiller à éviter les pollutions et la prédation, favoriser la reproduction et le développement des juvénils avec si nécessaire l'apport de substrat. En cas de déficit constaté dans la population, utiliser la technique éclosion (boîtes Vibert...) pour repeupler en plus de la colonisation naturelle.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPPMA 88

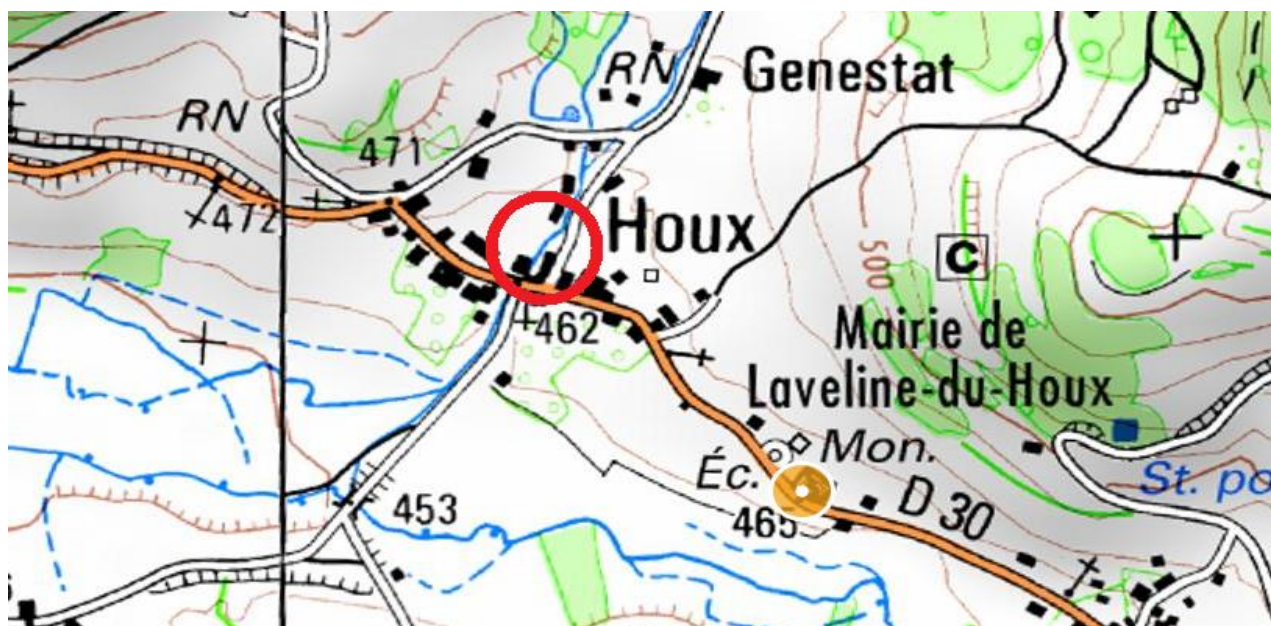


<b>COURS D'EAU :</b>	Le Groseiller
<b>AFFLUENT DE :</b>	Barba
<b>COMMUNE(S) :</b>	Laveline du Houx
<b>SECTEUR :</b>	Houx
<b>DATE :</b>	06/07/2016

**Latitude :** 48,13973

**Longitude :** 6,69614

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Vologne  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Docelles-Tendon  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Le Groseiller
<b>AFFLUENT DE :</b>	Barba
<b>COMMUNE(S) :</b>	Laveline du Houx
<b>SECTEUR :</b>	Houx
<b>DATE :</b>	06/07/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA + Comcom

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 30                      2e passage (min) : 15

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	80,00
largeur (m)	0,50
surface (m2)	40,00

richesse spécifique	1,00

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
TRF	40	1374,31	8	371,97	100,00	48,00	100,00	50
<b>Total générale</b>	<b>40</b>	<b>1374</b>	<b>8</b>	<b>372</b>	<b>100</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>50</b>

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

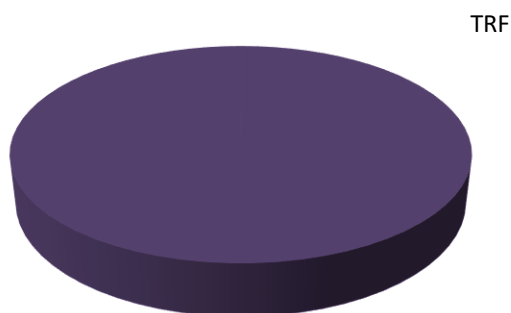
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



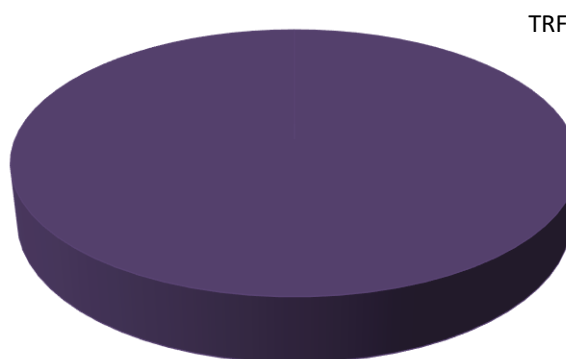
<b>COURS D'EAU :</b>	Le Groseiller
<b>AFFLUENT DE :</b>	Barba
<b>COMMUNE(S) :</b>	Laveline du Houx
<b>SECTEUR :</b>	Houx
<b>DATE :</b>	06/07/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

**STATION "Groseiller amont" - effectifs totaux %**



**STATION "Groseiller amont" - biomasse %**



### Interprétations :

- peuplement théorique en partie retrouvé sur la station, à noter l'absence de chabots (présence envisagée) et de lamproie de Planer (substrat inhospitalier) ;
- forte densité observée de truites fario.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

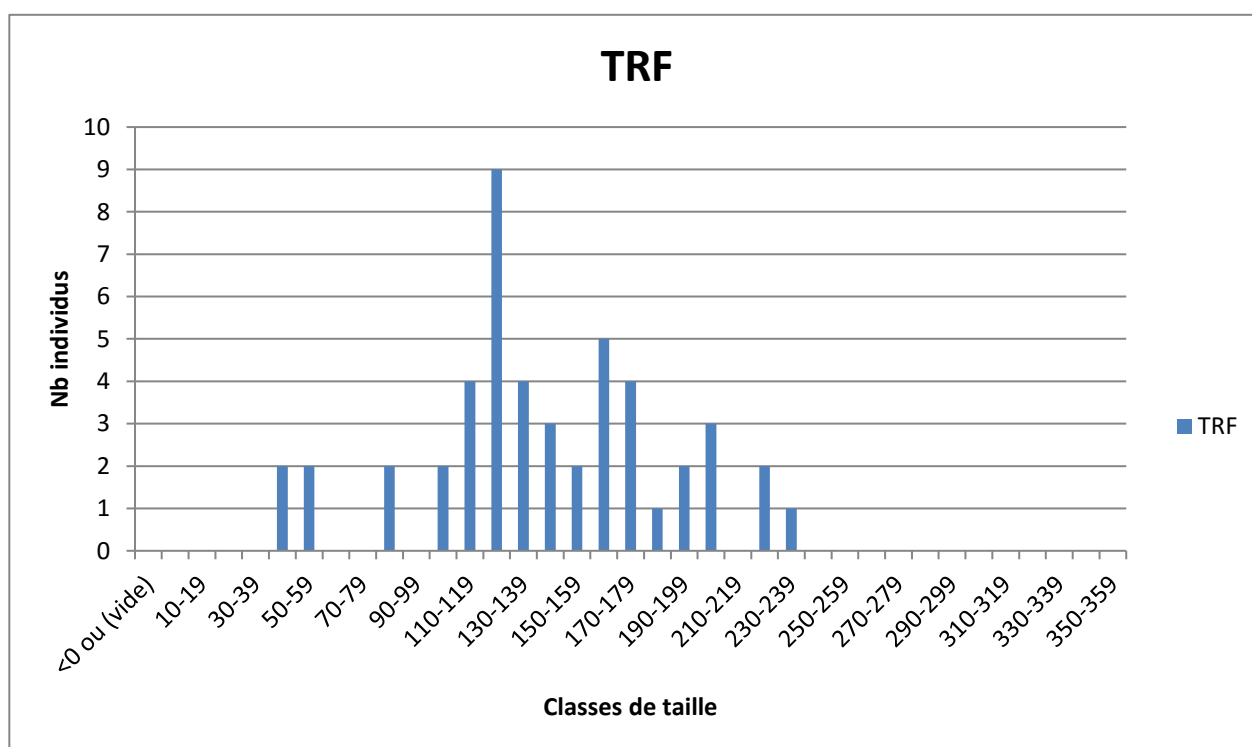
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	Le Groseiller
AFFLUENT DE :	Barba
COMMUNE(S) :	Laveline du Houx
SECTEUR :	Houx
DATE :	06/07/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Le peuplement semble équilibré. Les individus adultes sont de petite taille, ce qui est normal, il s'agit d'un petit cours d'eau de tête de bassin.

La présence d'individus de l'année est à souligner car elle indique la qualité de ce cours d'eau pour la reproduction (peut-être un peu moins favorable qu'à l'aval)

Milieu dont l'équilibre est à conserver, ne pas y interdire la pêche pour assurer le prélèvement des gros individus, veiller à éviter les pollutions et la prédation, favoriser la reproduction et le développement des juvéniles avec si nécessaire l'apport de substrat. En cas de déficit constaté dans la population, utiliser la technique éclosion (boîtes Vibert...) pour repeupler en plus de la colonisation naturelle.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPMA 88

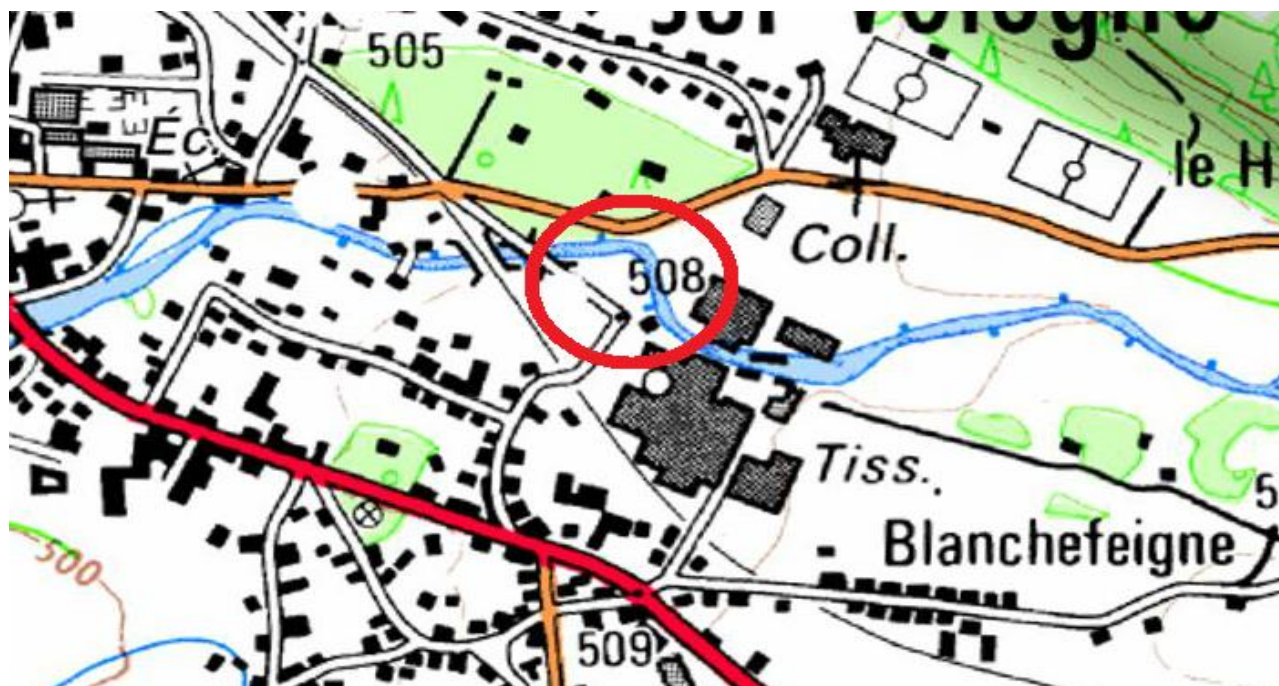


<b>COURS D'EAU :</b>	Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Blanchefeigne
<b>DATE :</b>	02/08/2016

**Latitude :** 48,08406 N

**Longitude :** 6,47481 E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Blanchefeigne
<b>DATE :</b>	02/08/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 52                      2e passage (min) : 46

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	160,00
largeur (m)	8,00
surface (m2)	1280,00

richesse spécifique	4,00
indice d'équitabilité	0,48

	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
Espèces	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
CHA	43	151,45	28	115,05	1,44	71,00	28,63	123
CHE	1	267,94	0	0,00	1,45	1,00	0,40	1
LPP	1	18,38	0	0,00	0,10	1,00	0,40	1
TRF	137	14167,59	38	3737,94	97,01	175,00	70,56	190
<b>Total générale</b>	<b>182</b>	<b>14605</b>	<b>66</b>	<b>3853</b>	<b>100</b>	<b>248</b>	<b>100</b>	<b>315</b>

indice d'équitabilité : plus sa valeur s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces.



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

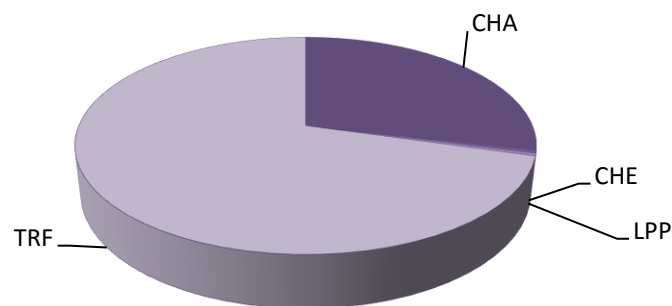
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPMA 88



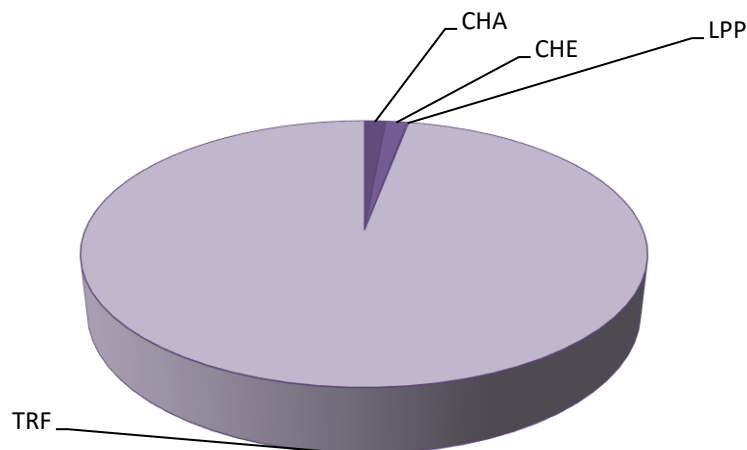
COURS D'EAU :	Vologne
AFFLUENT DE :	Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Blancheffeigne
DATE :	02/08/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "Blancheffeigne"- effectifs totaux %



STATION "Blancheffeigne" -biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique en partie retrouvé sur la station. Richesse spécifique : 4 espèces ;
- l'espèce repère (TRF) est l'espèce dominante, ce qui est normal ;
- densité de 11 TRF / 100 m<sup>2</sup>, ce qui est moyen.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

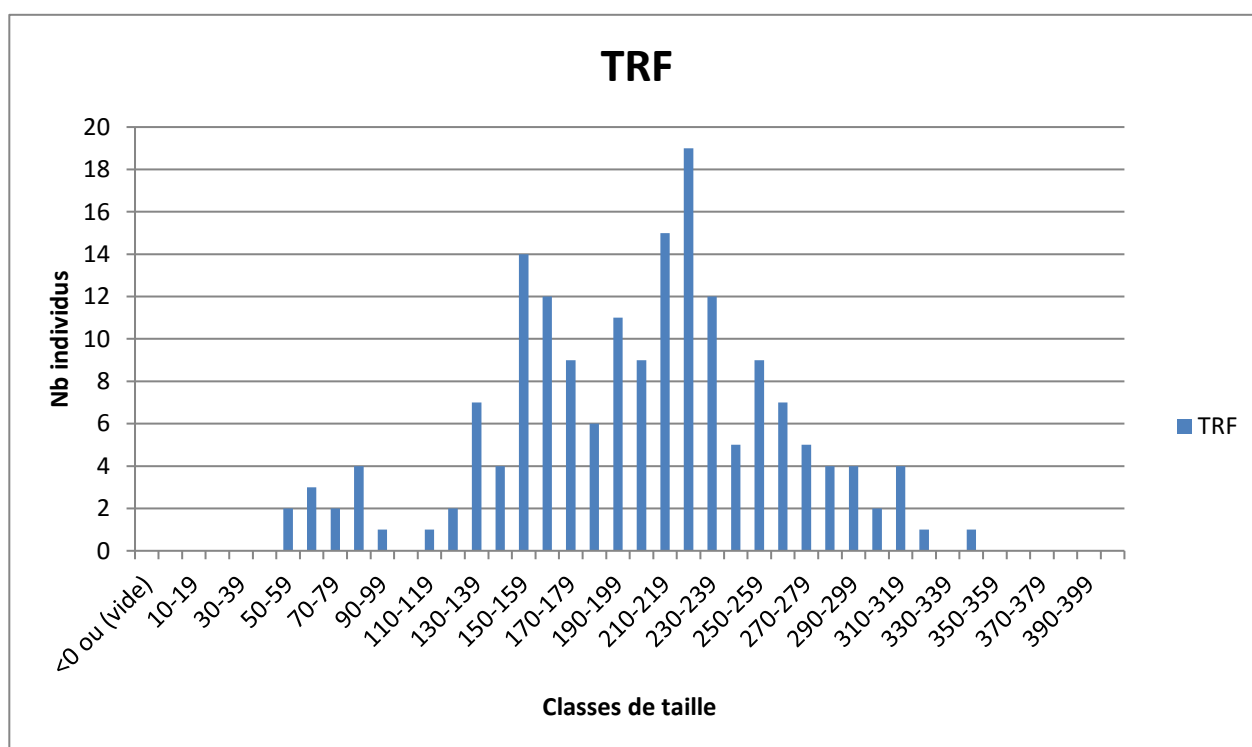
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	Vologne
AFFLUENT DE :	Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Blancheffeigne
DATE :	02/08/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

La répartition par classes de tailles de la population de truites fario montre un déficit en truitelles de l'année (reproduction ? , milieu ?, concurrence inter et intra spécifique ?...) et la dominance de truites de 2 et 3 ans. (population vieillissante ?). A la lecture du graphique on pourrait croire que la pression de pêche se manifeste à partir de 24 cm... alors que la taille légale de capture est fixée à 27 cm.

Globalement, le peuplement piscicole reste conforme au peuplement attendu.

Pour la gestion de l'espèce repère (TRF), le milieu semble peu favorable au développement des jeunes stades, pourtant essentiels au renouvellement des populations. Un travail d'entretien et de création de zones favorables à la reproduction est nécessaire sur les tributaires et petits affluents.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPPMA 88

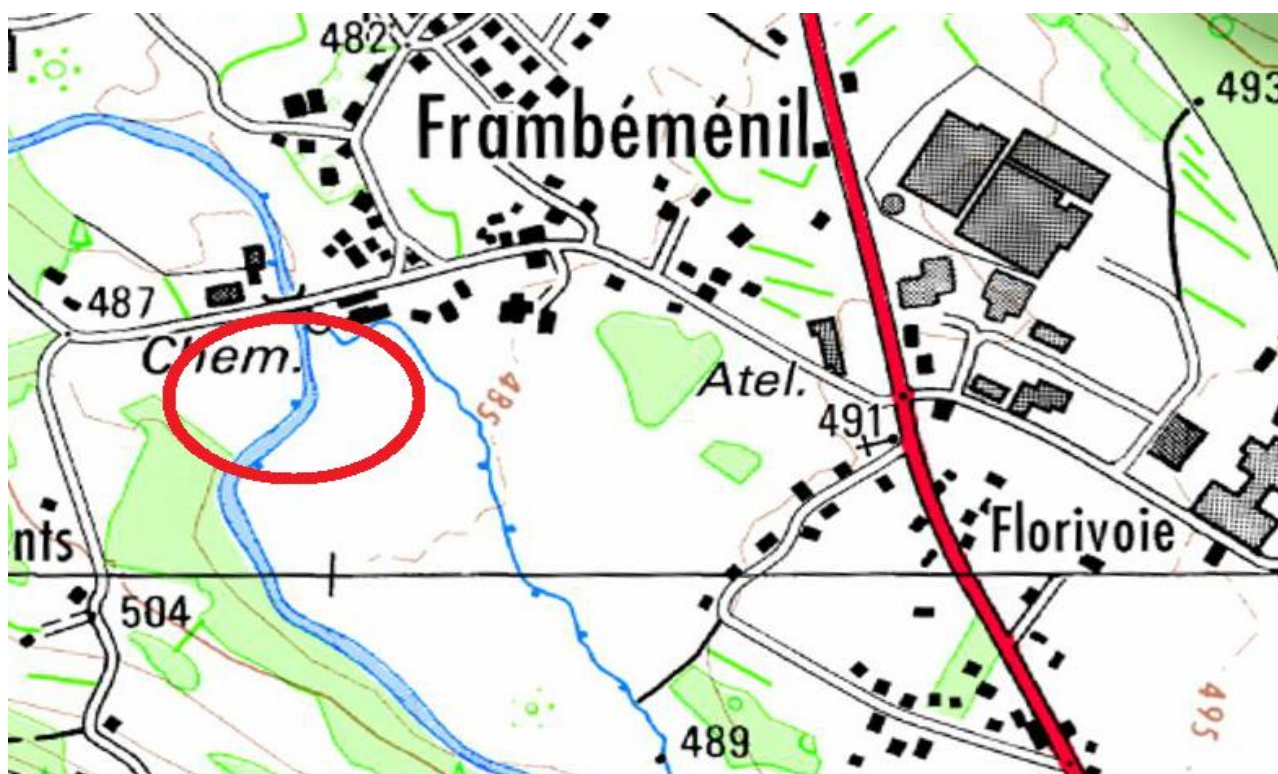


<b>COURS D'EAU :</b>	Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	02/08/2016

**Latitude :** 48,09078 N

**Longitude :** 6,46213 E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	02/08/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 50                      2e passage (min) : 35

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	130,00
largeur (m)	8,00
surface (m2)	1040,00

richesse spécifique	5,00
indice d'équitabilité	0,66

	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
Espèces	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
CHA	122	324,05	85	228,24	4,58	207,00	55,20	402
LOF	5	32,96	1	10,78	0,36	6,00	1,60	6
LPP	1	18,38	8	95,03	0,94	9,00	2,40	0
TRF	87	9279,47	25	1954,34	93,25	112,00	29,87	122
VAI	23	53,40	18	50,32	0,86	41,00	10,93	106
<b>Total générale</b>	<b>238</b>	<b>9708</b>	<b>137</b>	<b>2339</b>	<b>100</b>	<b>375</b>	<b>100</b>	<b>636</b>

indice d'équitabilité : plus sa valeur s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

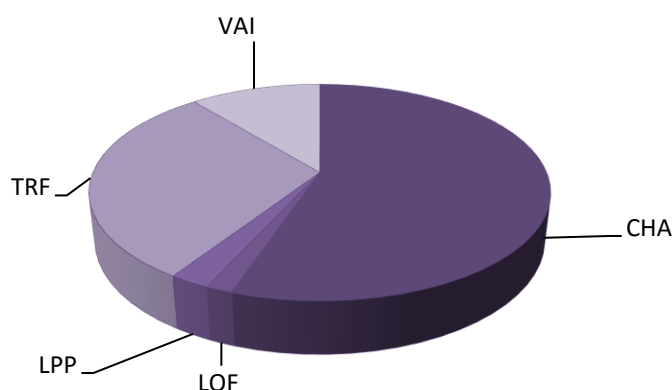
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



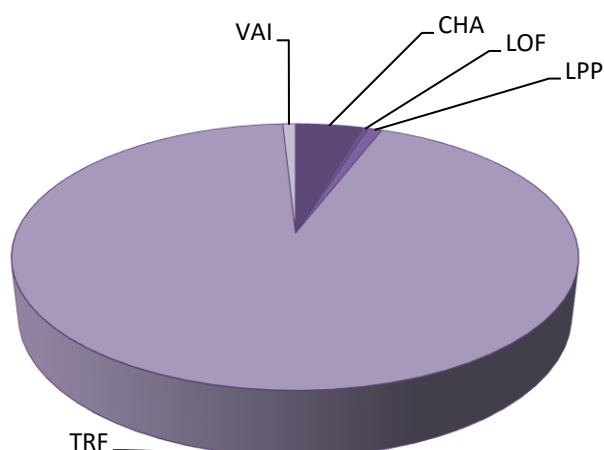
COURS D'EAU :	Vologne
AFFLUENT DE :	Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Frambéménil
DATE :	02/08/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "Frambéménil"- effectifs totaux %



STATION "Frambéménil" -biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique en partie retrouvé sur la station. Richesse spécifique : 5 espèces ;
- l'espèce repère (TRF) fait partie des 2 espèces dominantes, ce qui est normal ;
- densité de 8 TRF / 100 m<sup>2</sup>, ce qui est moyen ;
- la dominance du chabot et la présence de la loche franche laissent présager une teneur conséquente en matière organique dans l'eau.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

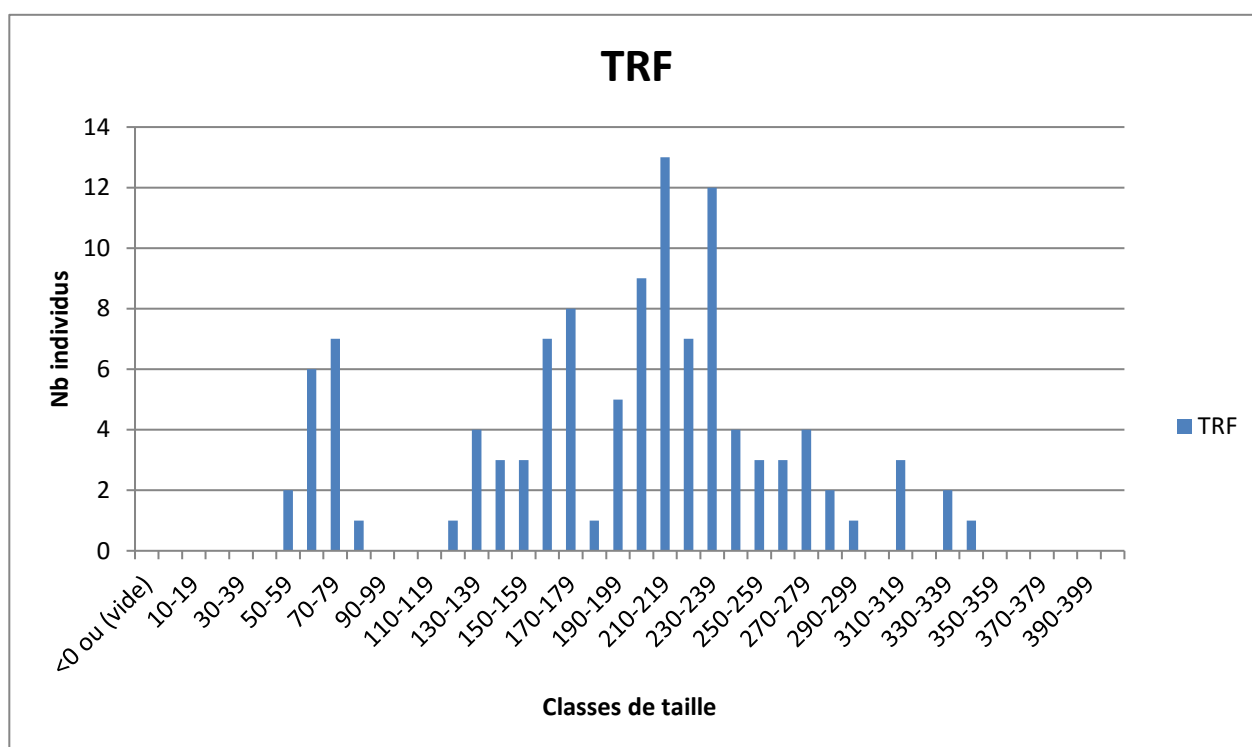
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	Vologne
AFFLUENT DE :	Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Frambéménil
DATE :	02/08/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

La répartition par classes de tailles de la population de truites fario montre un faible déficit en truitelles de l'année (reproduction ? , milieu ? , concurrence inter et intra spécifique ?...) et la dominance de truites de 2 et 3 ans. (population vieillissante ?). A la lecture du graphique on pourrait croire que la pression de pêche se manifeste à partir de 24 cm... alors que la taille légale de capture est fixée à 27 cm.

Globalement, le peuplement piscicole reste conforme au peuplement attendu.

Pour la gestion de l'espèce repère (TRF), le milieu semble moyennement favorable au développement des jeunes stades, pourtant essentiels au renouvellement des populations. Un travail d'entretien et de création de zones favorables à la reproduction est nécessaire sur les tributaires et petits affluents.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Genazeville
<b>DATE :</b>	02/08/2016

**Latitude :** 48,08357 N

**Longitude :** 6,46563 E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Granges  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Genazeville
<b>DATE :</b>	02/08/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 30                      2e passage (min) : 20

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	130,00
largeur (m)	11,00
surface (m2)	1430,00

richesse spécifique	6,00
indice d'équitabilité	0,50

	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
Espèces	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
CHA	26	93,93	6	24,23	0,52	32,00	14,48	34
CHE	1	1,18	1	61,93	0,28	2,00	0,90	2
LOF	1	4,81	0	0,00	0,02	1,00	0,45	1
TRF	153	18992,03	16	1179,79	89,39	169,00	76,47	171
VAI	4	4,65	0	0,00	0,02	4,00	1,81	4
VAN	9	1552,30	4	650,06	9,76	13,00	5,88	16
<b>Total général</b>	<b>194</b>	<b>20649</b>	<b>27</b>	<b>1916</b>	<b>100</b>	<b>221</b>	<b>100</b>	<b>228</b>

indice d'équitabilité : plus sa valeur s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces.



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

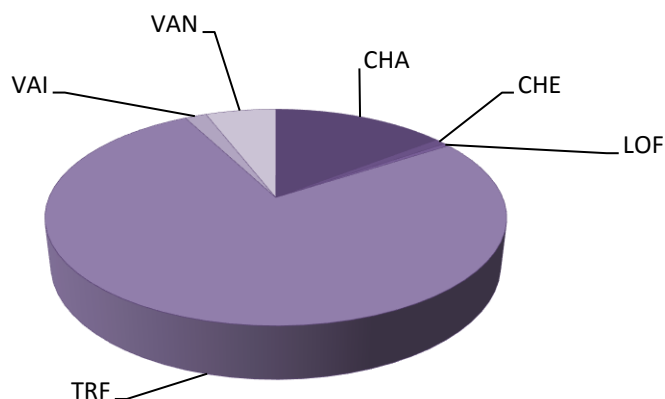
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



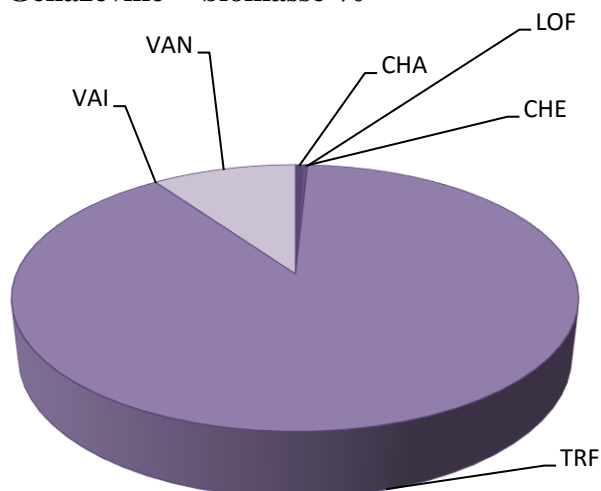
COURS D'EAU :	Vologne
AFFLUENT DE :	Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Genzeville
DATE :	02/08/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "Genzeville"- effectifs totaux %



STATION "Genzeville" -biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique en partie retrouvé sur la station. Richesse spécifique : 6 espèces ;
- l'espèce repère (TRF) est dominante, ce qui est normal ;
- densité de 11 TRF / 100 m<sup>2</sup>, ce qui est moyen ;
- néanmoins la présence de chevesnes, loches ou vandoises (quantité limitée) indiquent une évolution du milieu "non typique" d'une première catégorie piscicole *sensus stricto*.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

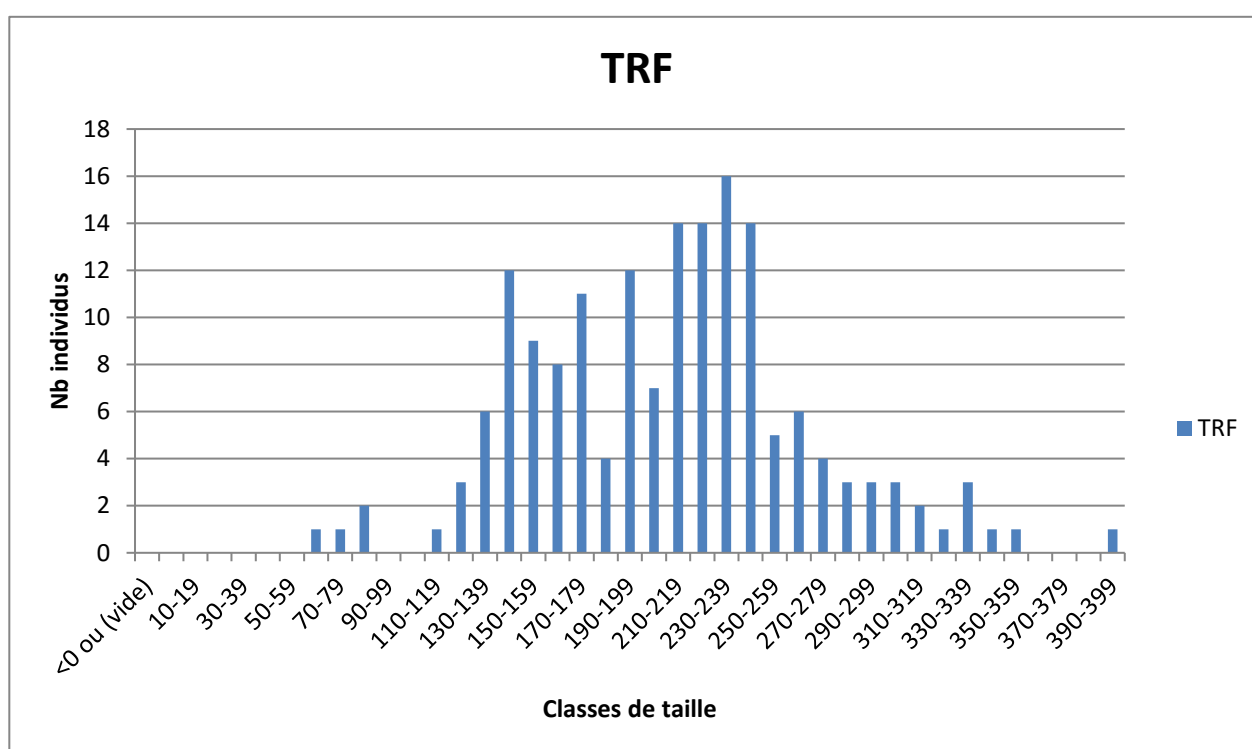
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPMA 88



COURS D'EAU :	Vologne
AFFLUENT DE :	Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Genazeville
DATE :	02/08/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

La répartition par classes de tailles de la population de truites fario montre un déficit en truitelles de l'année (reproduction ? , milieu ?, concurrence inter et intra spécifique ?...) et la dominance de truites de 2 et 3 ans. (population vieillissante ?). A la lecture du graphique on pourrait croire que la pression de pêche se manifeste à partir de 25 cm... alors que la taille légale de capture est fixée à 27 cm.

Globalement, le peuplement piscicole reste conforme au peuplement attendu, seule la présence de quelques individus non représentatifs (VAN, CHE) est à signaler.

Pour la gestion de l'espèce repère (TRF), le milieu ne semble pas favorable au développement des jeunes stades, pourtant essentiels au renouvellement des populations. Un travail d'entretien et de création de zones favorables à la reproduction est nécessaire sur les tributaires et petits affluents.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Réalisateur :** FDPPMA 88

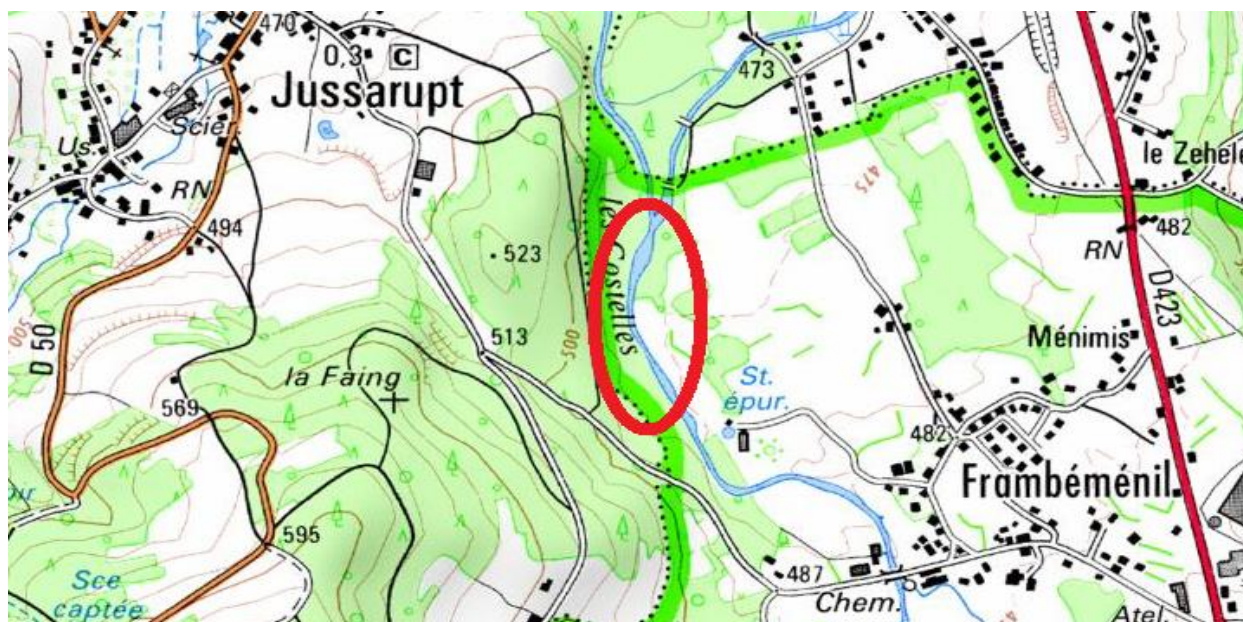


<b>COURS D'EAU :</b>	Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Les Costelles
<b>DATE :</b>	04/07/2016

**Latitude :** 48°15'95,5" N

**Longitude :** 6°76'66,6" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Granges  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale

**Biocénotype de la station :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Les Costelles
<b>DATE :</b>	04/07/2016

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA + Comcom

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 75                      2e passage (min) : 55

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	220,00
largeur (m)	15,00
surface (m2)	3300,00

richesse spécifique	9,00

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
CHA	102	368,52	75	220,97	1,50	177,00	31,95	385
CHE	67	15655,83	17	2965,50	47,32	84,00	15,16	90
LOF	14	122,12	13	112,19	0,60	27,00	4,87	196
LPP	21	334,95	8	129,17	1,18	29,00	5,23	34
PER	1	147,80	0	0,00	0,38	1,00	0,18	1
ROT	2	278,89	0	0,00	0,71	2,00	0,36	2
TRF	98	13952,92	43	4521,56	46,95	141,00	25,45	175
VAI	55	138,32	34	78,09	0,55	89,00	16,06	144
VAN	3	200,17	1	124,78	0,83	4,00	0,72	4
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>	<b>31200</b>	<b>191</b>	<b>125</b>	<b>100</b>	<b>554</b>	<b>100</b>	<b>1031</b>

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

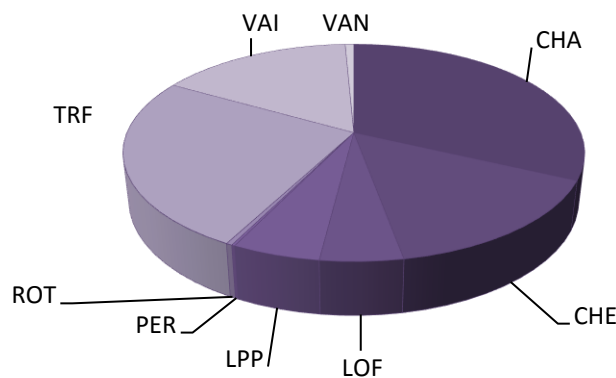
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPMA 88



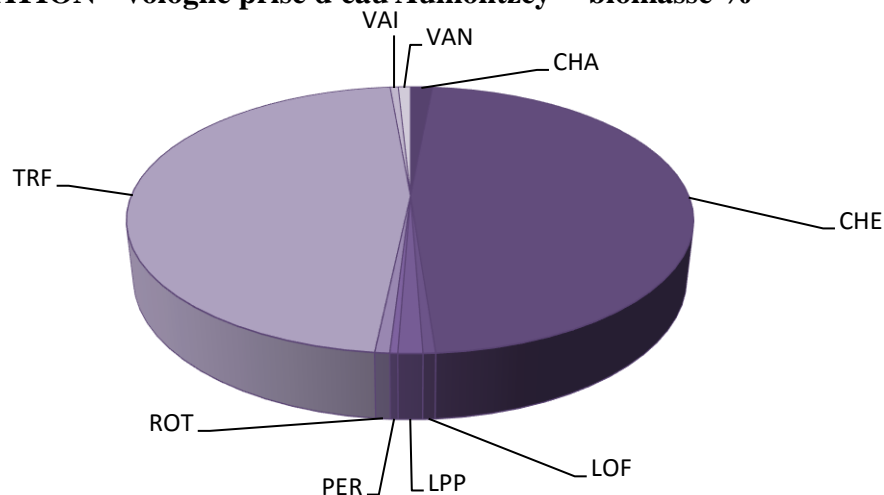
COURS D'EAU :	Vologne
AFFLUENT DE :	Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Les Costelles
DATE :	04/07/2016

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "Vologne Prise d'eau Aumontzey"- effectifs totaux %



STATION "Vologne prise d'eau Aumontzey" -biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 9 espèces ;
- présence d'espèces non caractéristiques pour près de la moitié de la biomasse (chevesne essentiellement) et 1/4 des individus.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

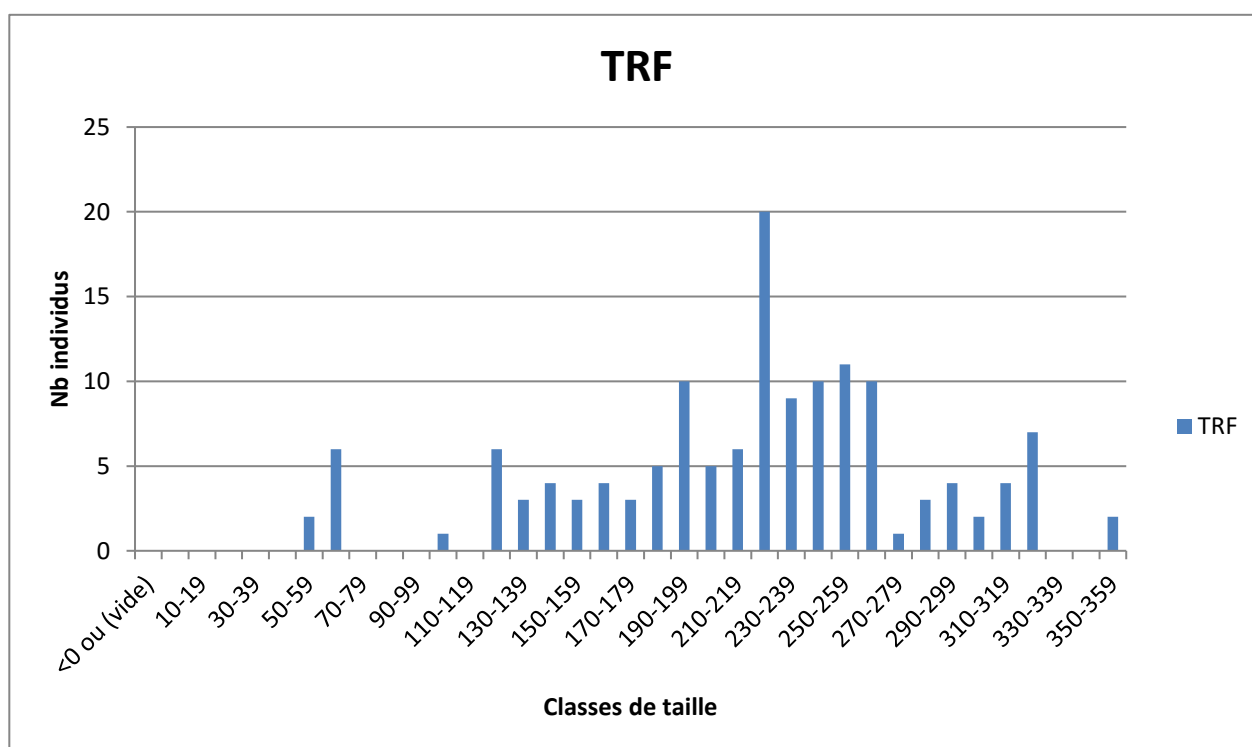
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	Vologne
AFFLUENT DE :	Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Les Costelles
DATE :	04/07/2016

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Déficite de jeunes individus de l'espèce repère (truite fario). Le milieu est relativement homogène.

Diversifier les habitats et la composition végétale des berges.

Assurer le transit sédimentaire.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 41/2018 du 23 janvier 2018  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

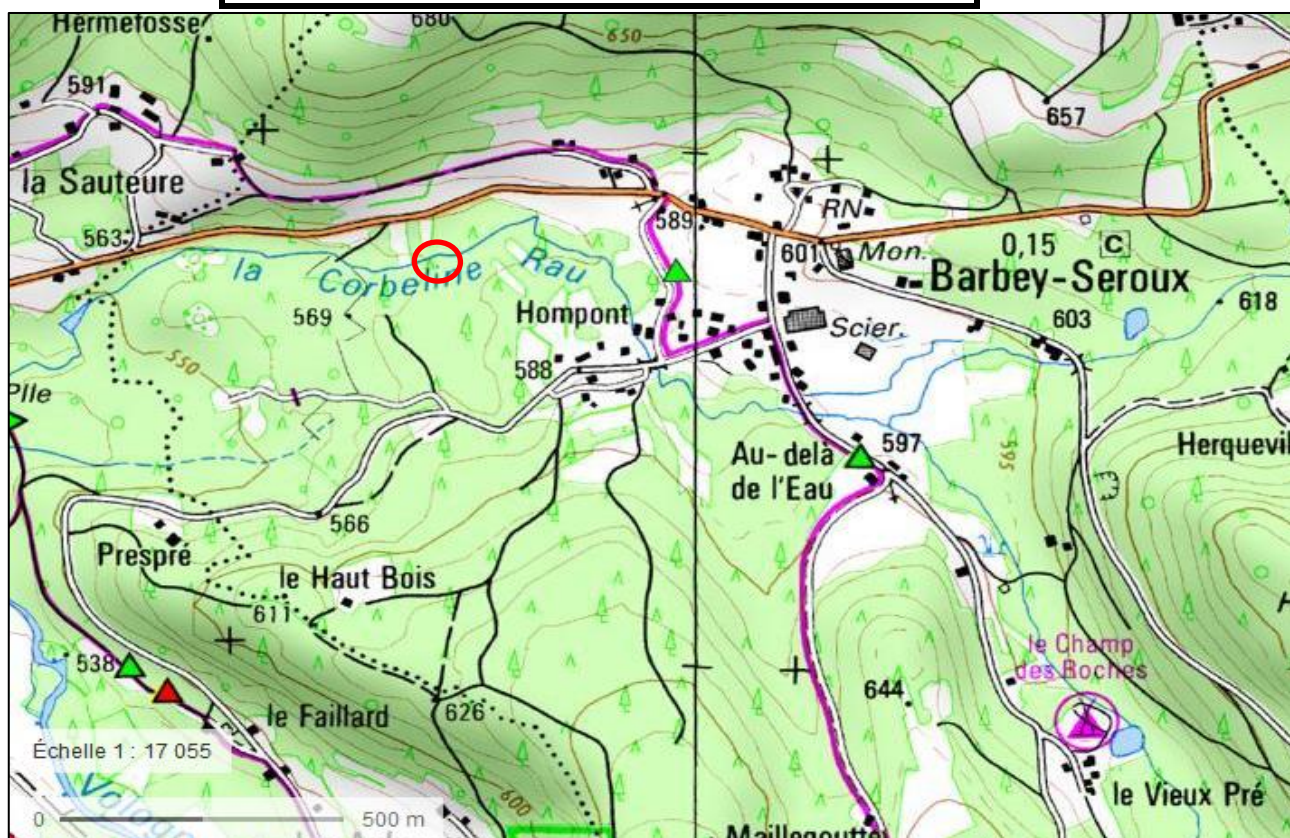


<b>COURS D'EAU :</b>	La Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	06/07/2018

**Latitude :** 48°08'31.42"N

**Longitude :** 6°49'49.69"E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale  
**Domaine piscicole :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	06/07/2018

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA de Granges-sur-Vologne + CCB2V

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Martin-Pêcheur

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 38                      2e passage (min) : 27

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	100,00
largeur (m)	2,50
surface (m2)	250,00

richesse spécifique	3,00
indice de Shannon	0,94
indice d'équitabilité	0,59

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
Chabot	57,0	121,3	38,0	83,7	10,3	95,0	66,9	171,0
Lamproie planer	2,0	23,2	0,0	0,0	1,2	2,0	1,4	2,0
Truite fario	33	1507,462	12	264,1353	88,5875	45	31,6901	51,8571
<b>Total</b>	<b>92,00</b>	<b>1651,99</b>	<b>50,00</b>	<b>347,84</b>	<b>100,00</b>	<b>142,00</b>	<b>100,00</b>	<b>201,52</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

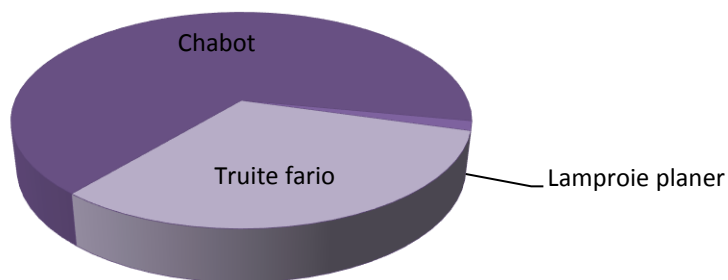
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



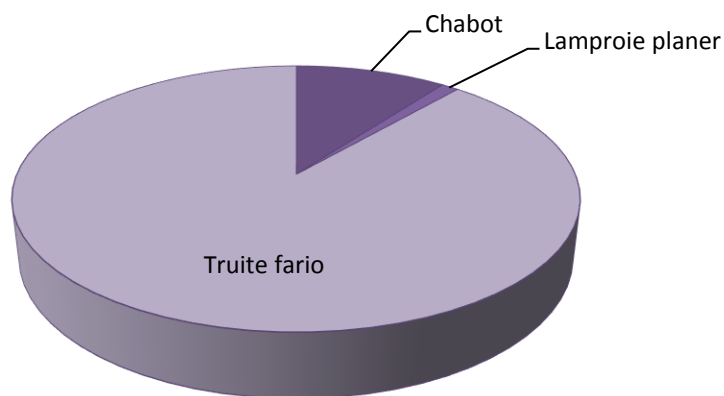
<b>COURS D'EAU :</b>	La Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	06/07/2018

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

**STATION "La corbeline amont, à Barbey-Seroux"-  
effectifs totaux %**



**STATION "La Corbeline amont, à Barbey-Seroux" -  
biomasse %**



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé sur la station. Richesse spécifique : 3 espèces ;
- la truite fario est relativement bien représentée (45 individus);
- bonne occurrence du chabot - espèce accompagnatrice de la truite fario (95 individus).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

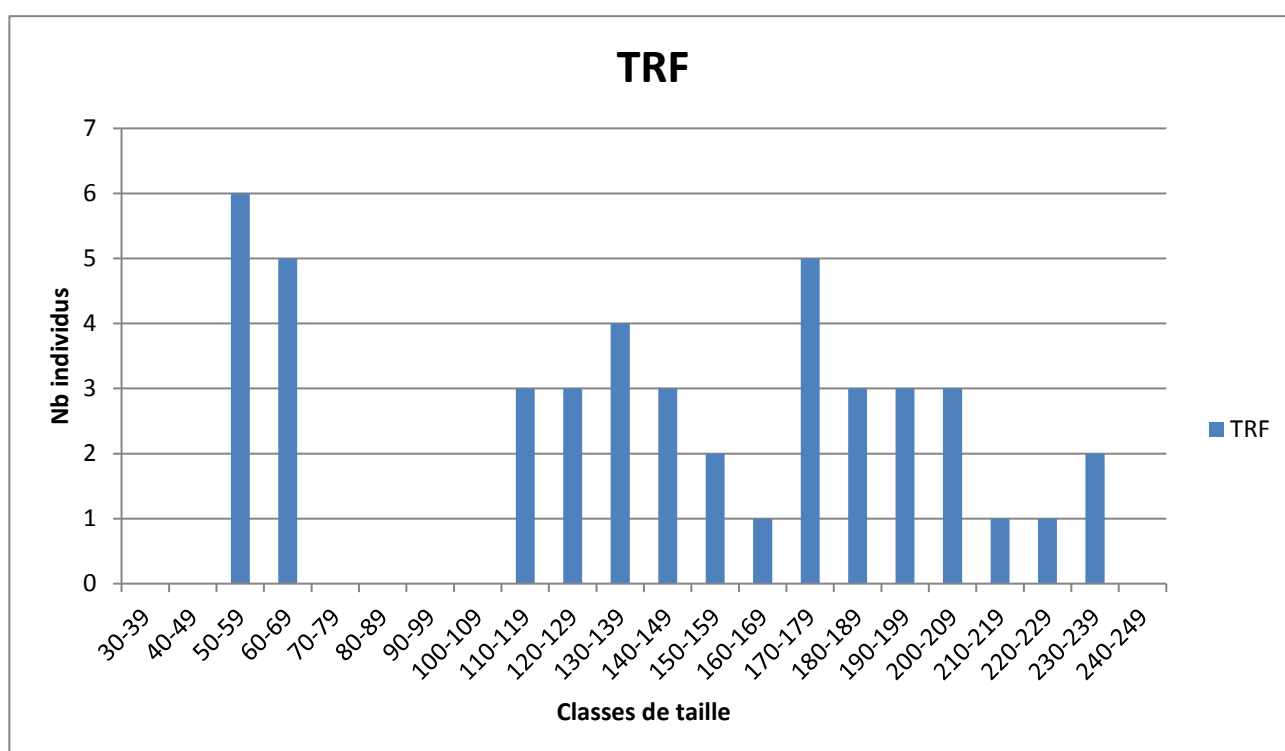
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	06/07/2018

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

La truite fario – espèce repère du contexte piscicole – est bien présente sur la station (18 individus pour 100 m<sup>2</sup>). Les cohortes sont stables et bien diversifiées.

Le chabot est également bien représenté sur la station (38 individus pour 100 m<sup>2</sup>).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 41/2018 du 23 janvier 2018  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

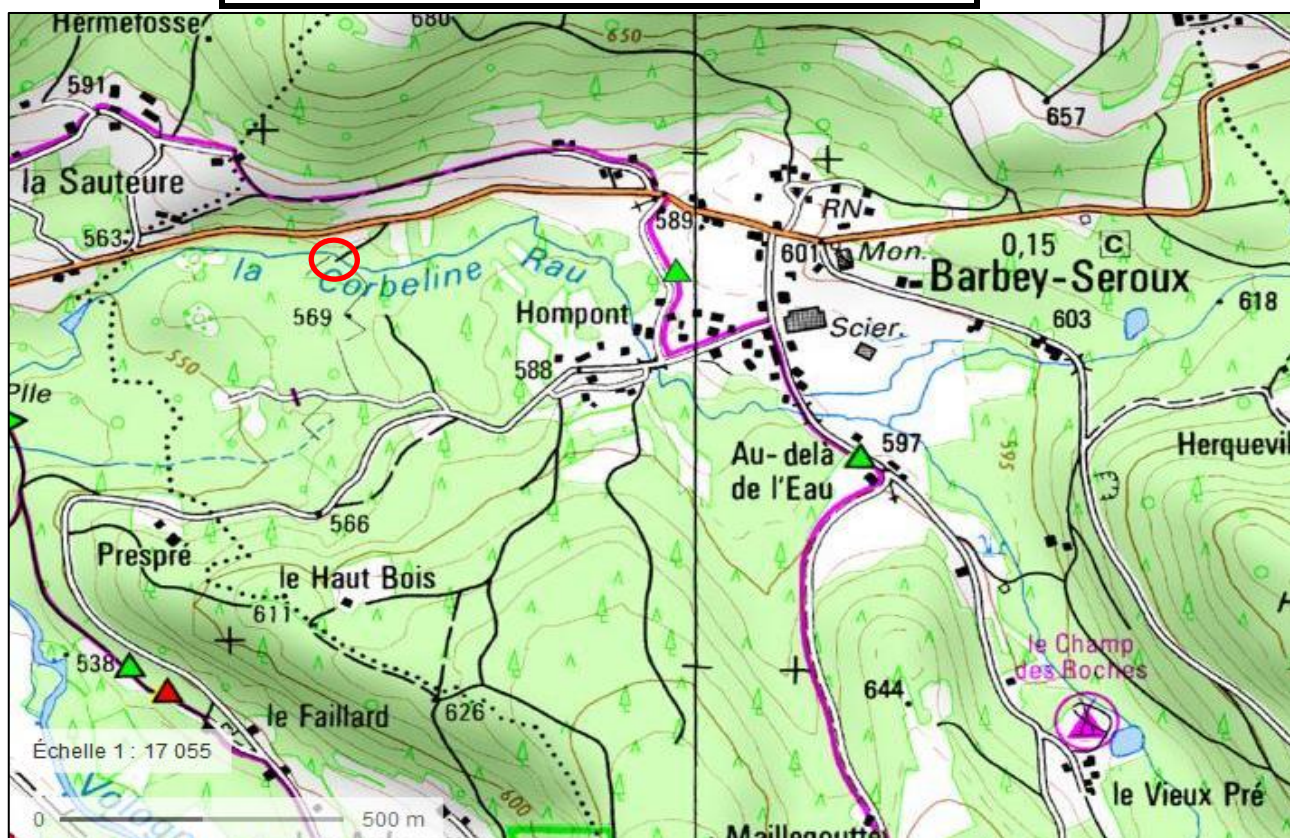


<b>COURS D'EAU :</b>	La Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	06/07/2018

**Latitude :** 48°08'31.57"N

**Longitude :** 6°49'41.24"E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale  
**Domaine piscicole :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	06/07/2018

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA de Granges-sur-Vologne + CCB2V

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Martin-Pêcheur

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 40                      2e passage (min) : 35

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	130,00
largeur (m)	1,50
surface (m2)	195,00

richesse spécifique	2,00
indice de Shannon	0,98
indice d'équitabilité	0,98

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
Chabot	13,0	46,9	6,0	14,6	5,2	19,0	47,5	24,1
Truite fario	17,0	686,2	4,0	429,2	94,8	21,0	52,5	22,2
<b>Total</b>	<b>30,00</b>	<b>733,13</b>	<b>10,00</b>	<b>443,86</b>	<b>100,00</b>	<b>40,00</b>	<b>100,00</b>	<b>45,00</b>

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

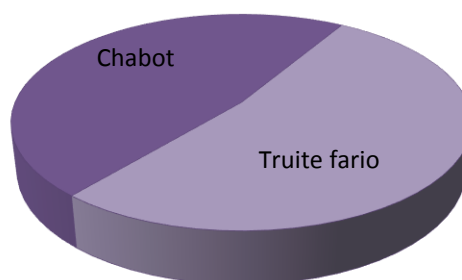
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



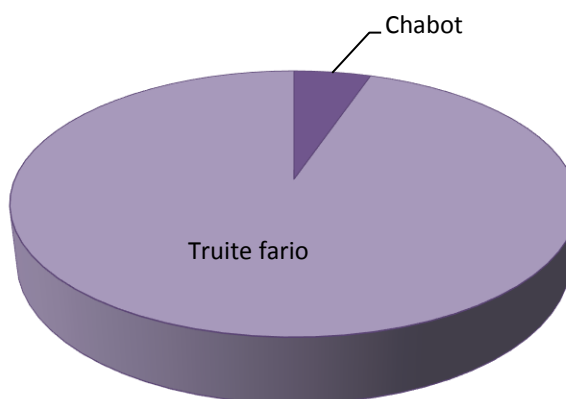
<b>COURS D'EAU :</b>	La Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	06/07/2018

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

### STATION "La corbeline aval, à Barbey-Seroux" - effectifs totaux %



### STATION "La Corbeline aval, à Barbey-Seroux" - biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé sur la station. Richesse spécifique : 2 espèces ;
- La truite fario est faiblement représentée (21 individus);
- faible présence du chabot également (19 individus).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

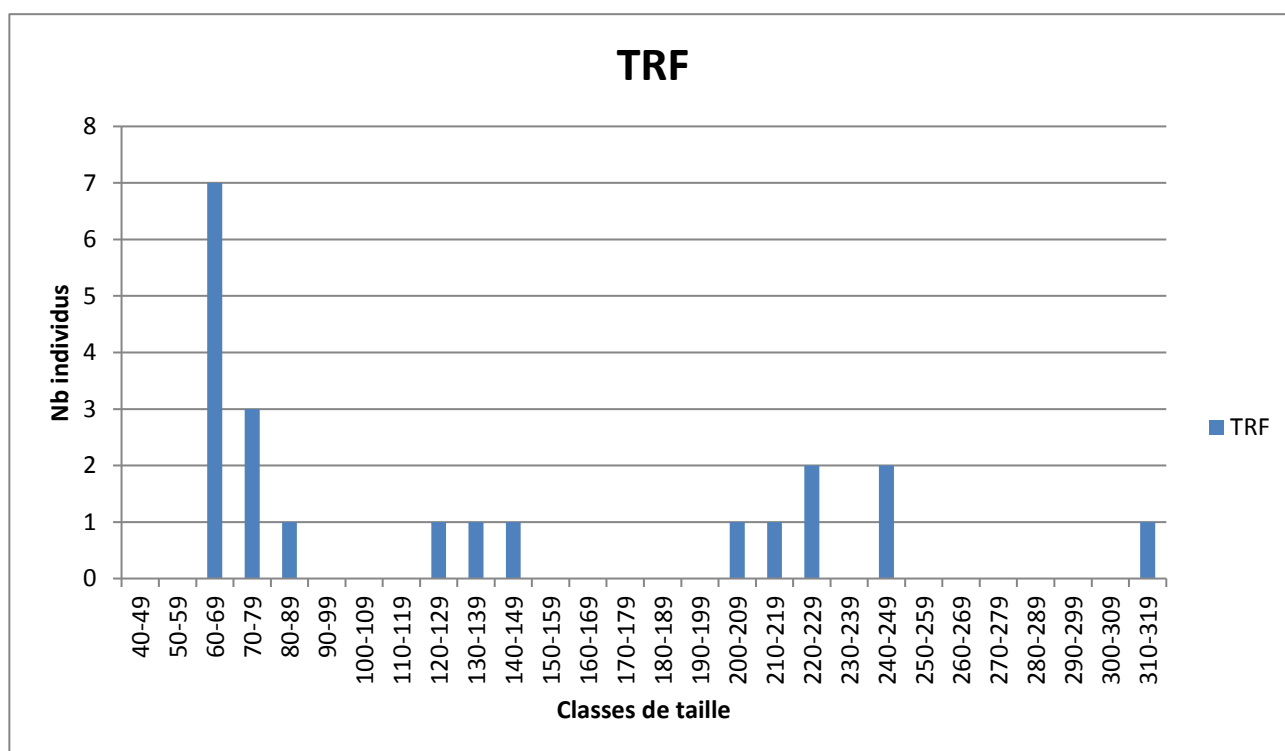
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Corbeline
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Barbey-Seroux
<b>SECTEUR :</b>	La Sauteure
<b>DATE :</b>	06/07/2018

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

La truite fario – espèce repère du contexte piscicole – est faiblement représentée sur la station. Les cohortes sont diversifiées mais elles ne contiennent que très peu d'individus.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

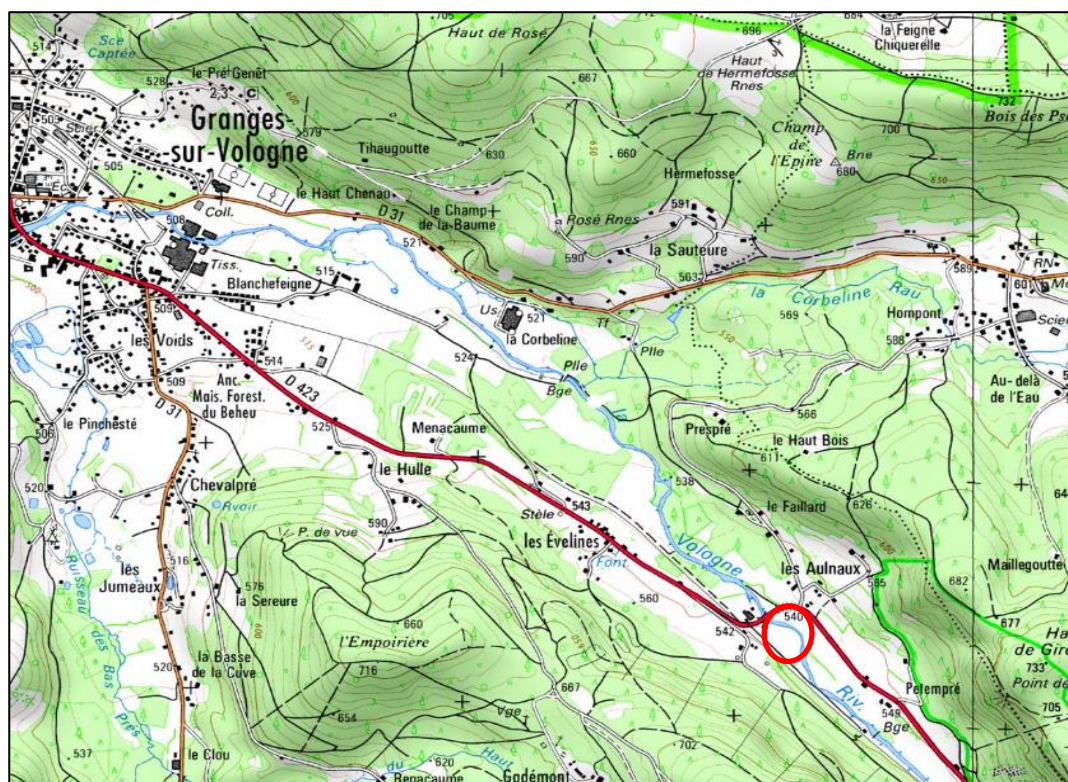


<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-sur-Vologne
<b>SECTEUR :</b>	Les Aulnaux
<b>DATE :</b>	21/06/2017

**Latitude:** 48°07'47.11" N

**Longitude:** 6°49'35.09" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Vologne  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale  
**Domaine piscicole :** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4



**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA de Granges-sur-Vologne

<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-sur-Vologne
<b>SECTEUR :</b>	Les Aulnaux
<b>DATE :</b>	21/06/2017

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + Bénévoles AAPPMA Granges-sur-Vologne

**Méthode de pêche :** Complète, 1 passage

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 65

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	120,00
Largeur (m)	8,00
Surface (m <sup>2</sup> )	960,00

Richesse spécifique	4,00
Indice de Shannon	1,30
Indice d'équitabilité	0,65

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Chabot	CHA	68	211,3	7,1	37,8	22,0	2,2
Chevaine	CHE	7	1302,3	0,7	3,9	135,7	13,6
Lamproie de planer	LPP	4	82,0	0,4	2,2	8,5	0,9
Truite fario	TRF	101	7952,8	10,5	56,1	828,4	83,3
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>180</b>	<b>9548,4</b>	<b>18,8</b>	<b>100,0</b>	<b>994,6</b>	<b>100,0</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4



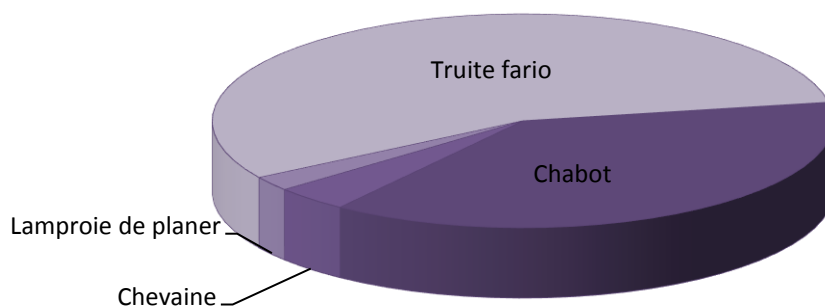
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA de Granges-sur-Vologne

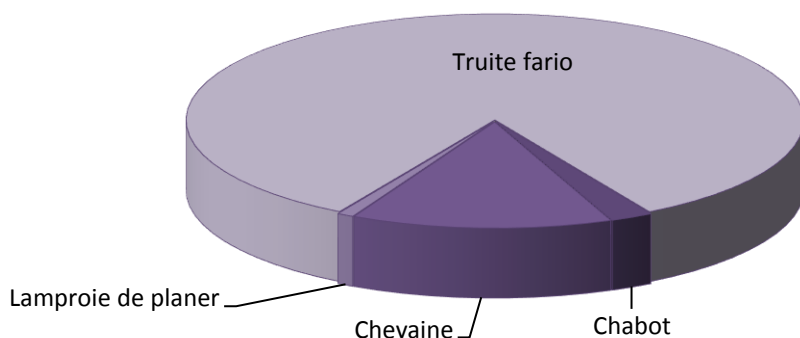
<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-sur-Vologne
<b>SECTEUR :</b>	Les Aulnaux
<b>DATE :</b>	21/06/2017

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION " La Vologne, aux Aulnaux"- effectifs totaux %



STATION "La Vologne, aux Aulnaux"- poids %



### Intéprétations :

- Présence de la truite fario - espèce repère du contexte piscicole.
- peuplement typique d'un cours d'eau salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 4/4

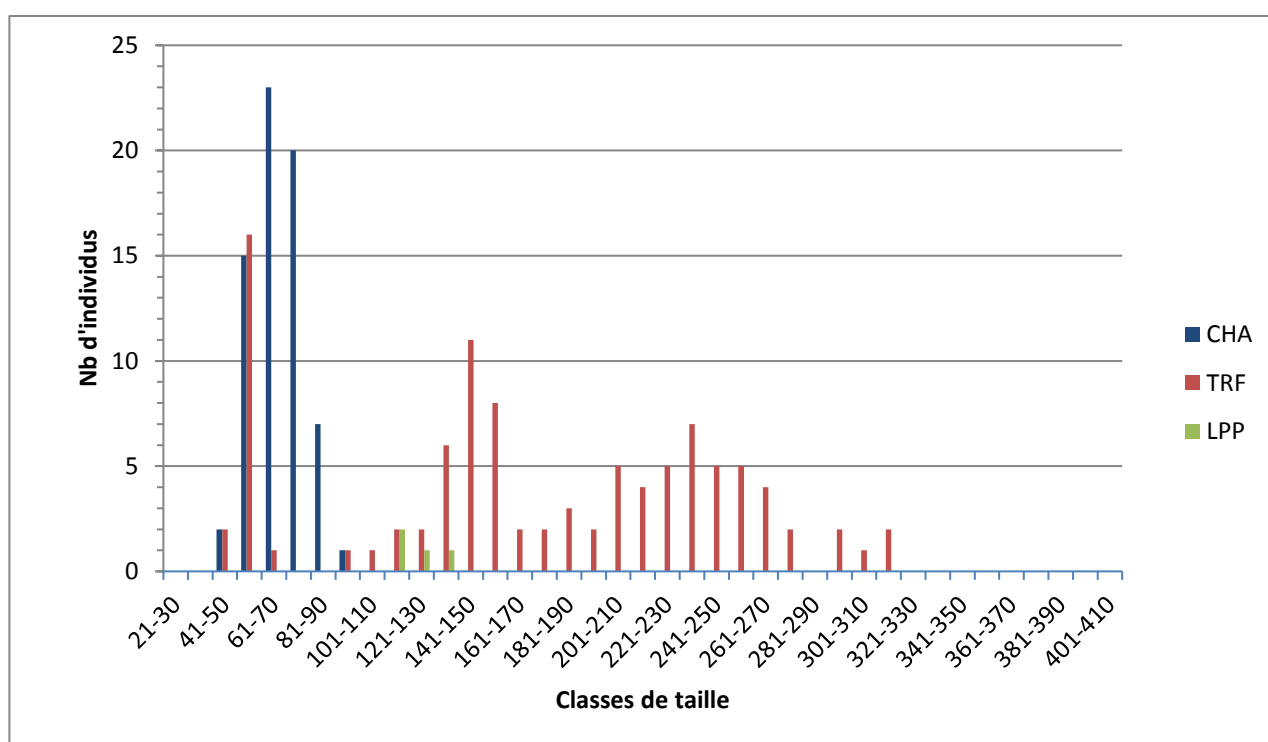


**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA de Granges-sur-Vologne

<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-sur-Vologne
<b>SECTEUR :</b>	Les Aulnaux
<b>DATE :</b>	21/06/2017

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

Le peuplement piscicole inventorié est proche du peuplement théorique attendu sur cette station. La truite fario (espèce repère du contexte piscicole) présente une densité moyenne à l'échelle de la station (10,5 ind/100 m<sup>2</sup>) avec près de 50 % des individus compris entre 22 et 26 cm.

Le chabot est également bien représenté dans le peuplement avec plus 37 % de l'effectif rencontré.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

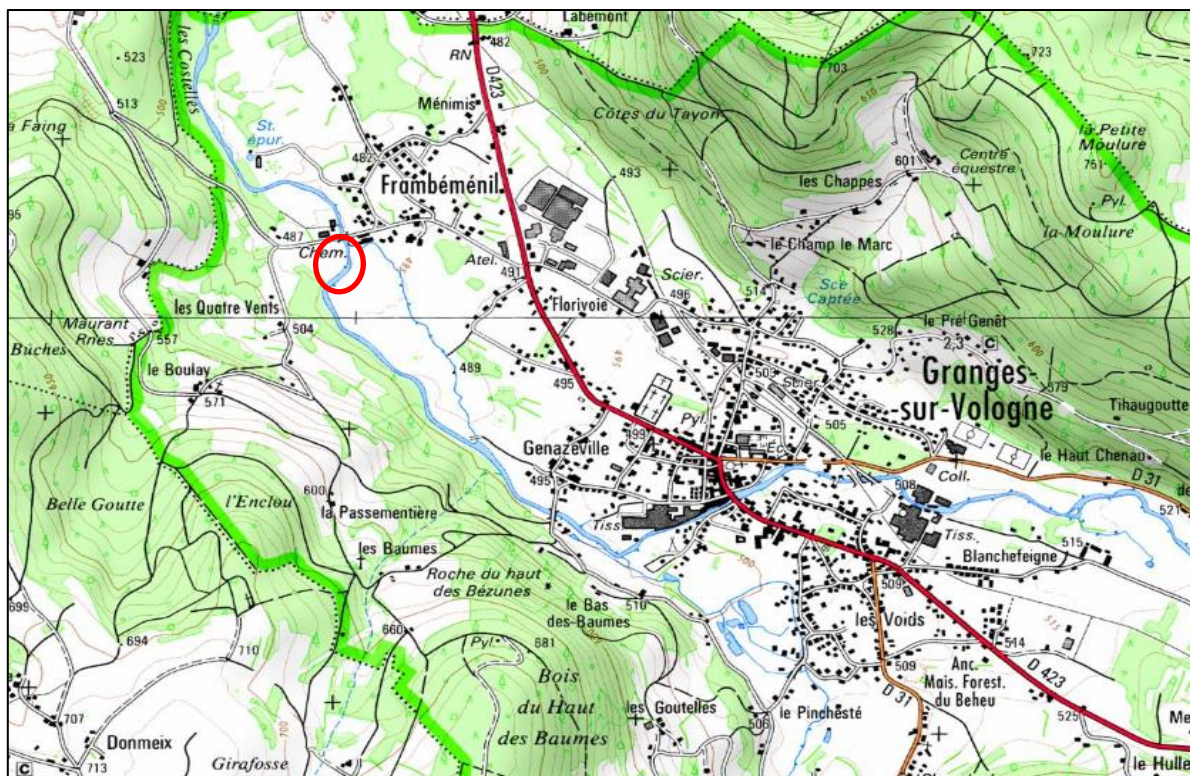


<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-sur-Vologne
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	21/06/2017

**Latitude:** 48° 09' 09.66" N

**Longitude:** 6° 46' 21.03" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après www.geoportail.gov.fr

**Bassin versant :** Vologne  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale  
  
**Domaine piscicole** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4



**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA de Granges-sur-Vologne

<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-sur-Vologne
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	21/06/2017

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + Bénévoles AAPPMA Granges-sur-Vologne

**Méthode de pêche :** Complète, 1 passage

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 74

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	120,00
Largeur (m)	8,00
Surface (m2)	960,00

Richesse spécifique	5,00
Indice de Shannon	1,45
Indice d'équitabilité	0,62

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Chabot	CHA	141	410,6	14,7	53,6	42,8	3,5
Chevaine	CHE	3	1048,6	0,3	1,1	109,2	8,9
Loche franche	LOF	1	12,4	0,1	0,4	1,3	0,1
Truite fario	TRF	92	10249,5	9,6	35,0	1067,7	86,8
Vairon	VAI	26	83,5	2,7	9,9	8,7	0,7
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>263</b>	<b>11804,5</b>	<b>27,4</b>	<b>100,0</b>	<b>1229,6</b>	<b>100,0</b>

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4



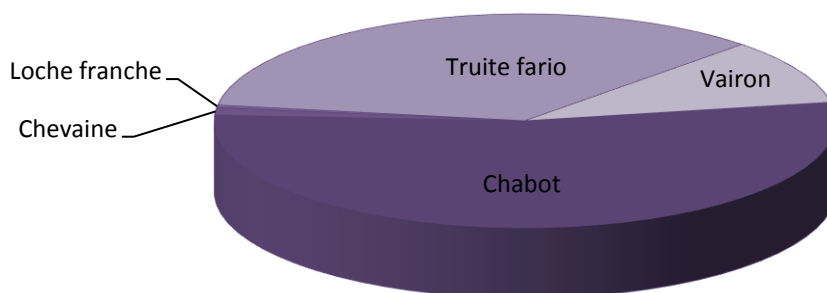
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA de Granges-sur-Vologne

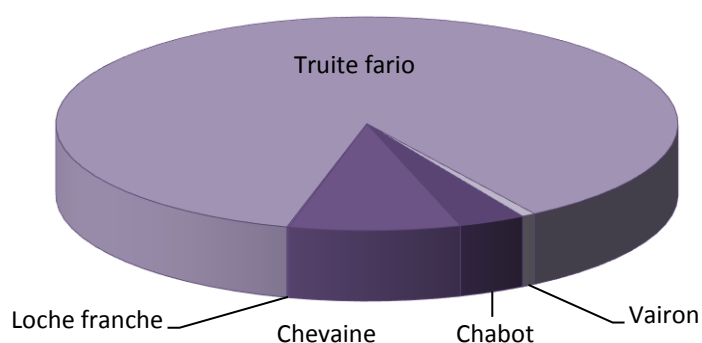
<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-sur-Vologne
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	21/06/2017

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION " La Vologne, à Frambéménil " - effectifs totaux %



STATION "La Vologne, à Frambéménil" - poids %



### Intéprétations :

- Présence de la truite fario - espèce repère du contexte piscicole.
- peuplement typique d'un cours d'eau salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 4/4

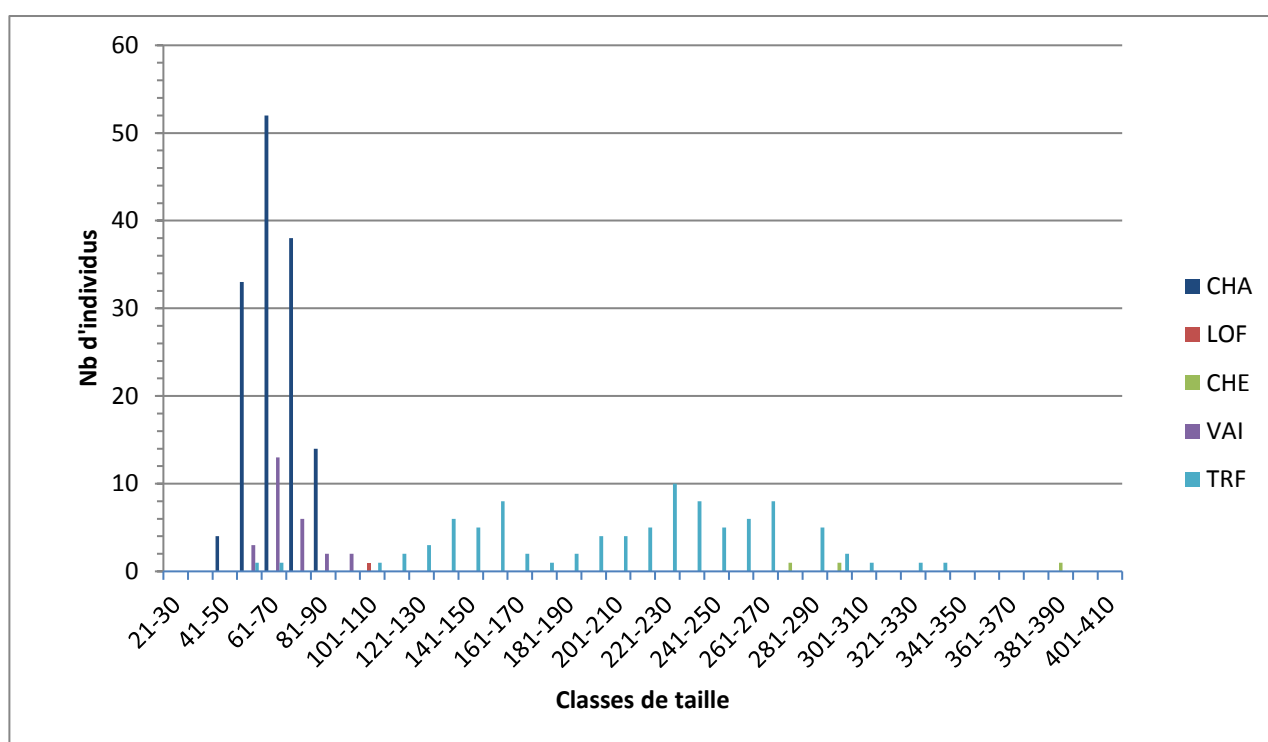


**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA de Granges-sur-Vologne

<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-sur-Vologne
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	21/06/2017

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

Le peuplement piscicole inventorié est proche du peuplement théorique attendu sur cette station. La truite fario (espèce repère du contexte piscicole) présente une densité moyenne à l'échelle de la station (9,6 ind/100 m<sup>2</sup>) avec près de 50 % des individus compris entre 22 et 26 cm.

Le chabot est également bien représenté dans le peuplement avec plus de 53 % de l'effectif rencontré.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 41/2018 du 23 janvier 2018  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

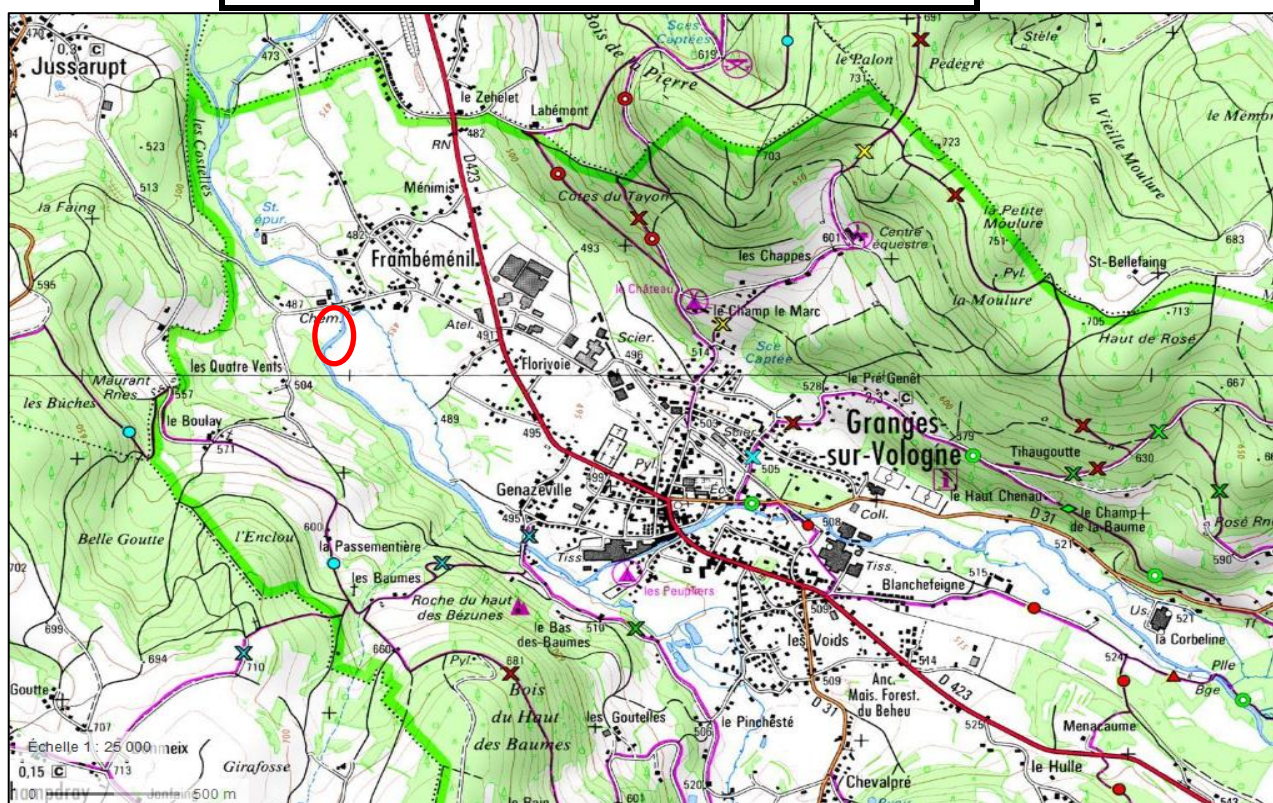


<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	20/06/2018

**Latitude:** 48°09'09.66" N

**Longitude:** 6° 46' 21.03" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale  
  
**Domaine piscicole** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4



**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA Granges sur Vologne

<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	20/06/2018

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + Bénévoles AAPPMA de Granges-sur-Vologne

**Méthode de pêche :** Complète, 1 passage

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 86

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	130,00
Largeur (m)	10,00
Surface (m <sup>2</sup> )	1300,00

Richesse spécifique	6,00
Indice de Shannon	1,73
Indice d'équitabilité	0,67

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Chabot	CHA	110	356,4	8,5	45,8	27,4	2,9
Chevaine	CHE	8	1322,6	0,6	3,3	101,7	10,8
Loche franche	LOF	2	11,4	0,2	0,8	0,9	0,1
Perche	PER	1	86,9	0,1	0,4	6,7	0,7
Truite fario	TRF	79	10344,2	6,1	32,9	795,7	84,6
Vairon	VAI	40	103,4	3,1	16,7	8,0	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>240</b>	<b>12224,8</b>	<b>18,5</b>	<b>100,0</b>	<b>940,4</b>	<b>100,0</b>

Indice de Shannon = 1,73 : homogénéité moyenne des densités par espèce

Indice d'équitabilité = 0.67 : peuplement présentant un léger déséquilibre (plus il s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces).



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4



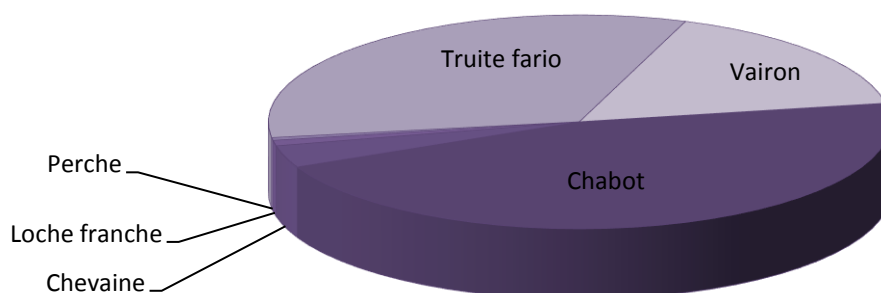
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA Granges sur Vologne

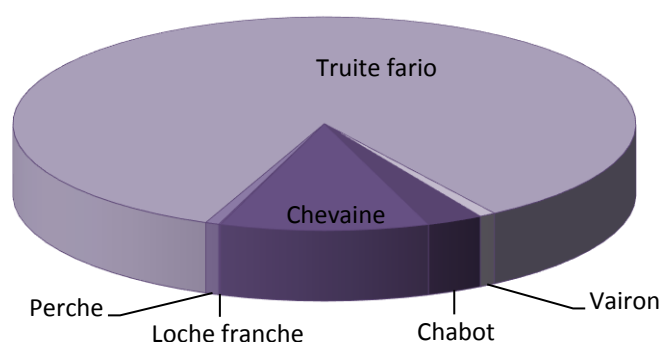
<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	20/06/2018

## **Bilan des captures** **(secteurs d'effectifs et de biomasses)**

**STATION " La Vologne, à Frambéménil" - effectifs totaux %**



**STATION "La Vologne, à Frambéménil" - poids %**



### **Interprétations :**

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 6 espèces ;
- le recrutement de l'espèce théoriquement considérée comme repère : la truite fario est bonne sur la station ;
- présence d'espèces de rang biocénotypique inférieur (perche, chevaïne) ;

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 4/4

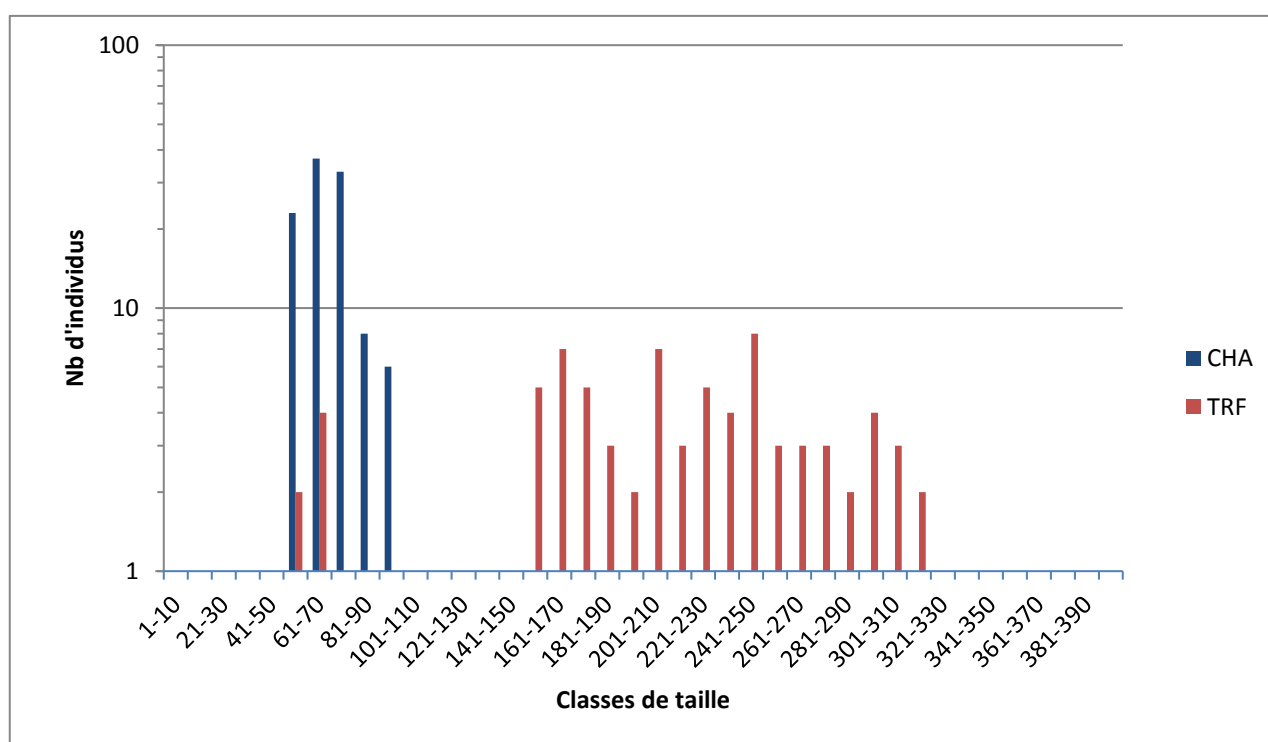


**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** AAPPMA Granges sur Vologne

<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Frambéménil
<b>DATE :</b>	20/06/2018

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

Le peuplement piscicole de la Vologne à la station de Frambéménil est globalement conforme au peuplement attendu.

La truite fario – espèce repère du contexte piscicole – constitue respectivement 32 et 84 % de l'effectif et de la biomasse de l'ensemble du peuplement mis en évidence.

L'analyse des classes de taille révèle une faible occurrence des jeunes stades de truites fario 0+(6 individus compris entre 50 et 60 mm). Toutefois, les autres cohortes sont relativement bien équilibrées à l'échelle de la population. La majorité des individus capturés sont compris entre 21 et 28 cm. 8 individus de plus de 30 cm (taille légale de capture) ont été inventoriés sur la station.

Une attention particulière doit être portée sur le bon fonctionnement des affluents qui constituent les principales zones de reproduction pour la truite fario.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 41/2018 du 23 janvier 2018  
**Réalisateur :** FDPMA 88

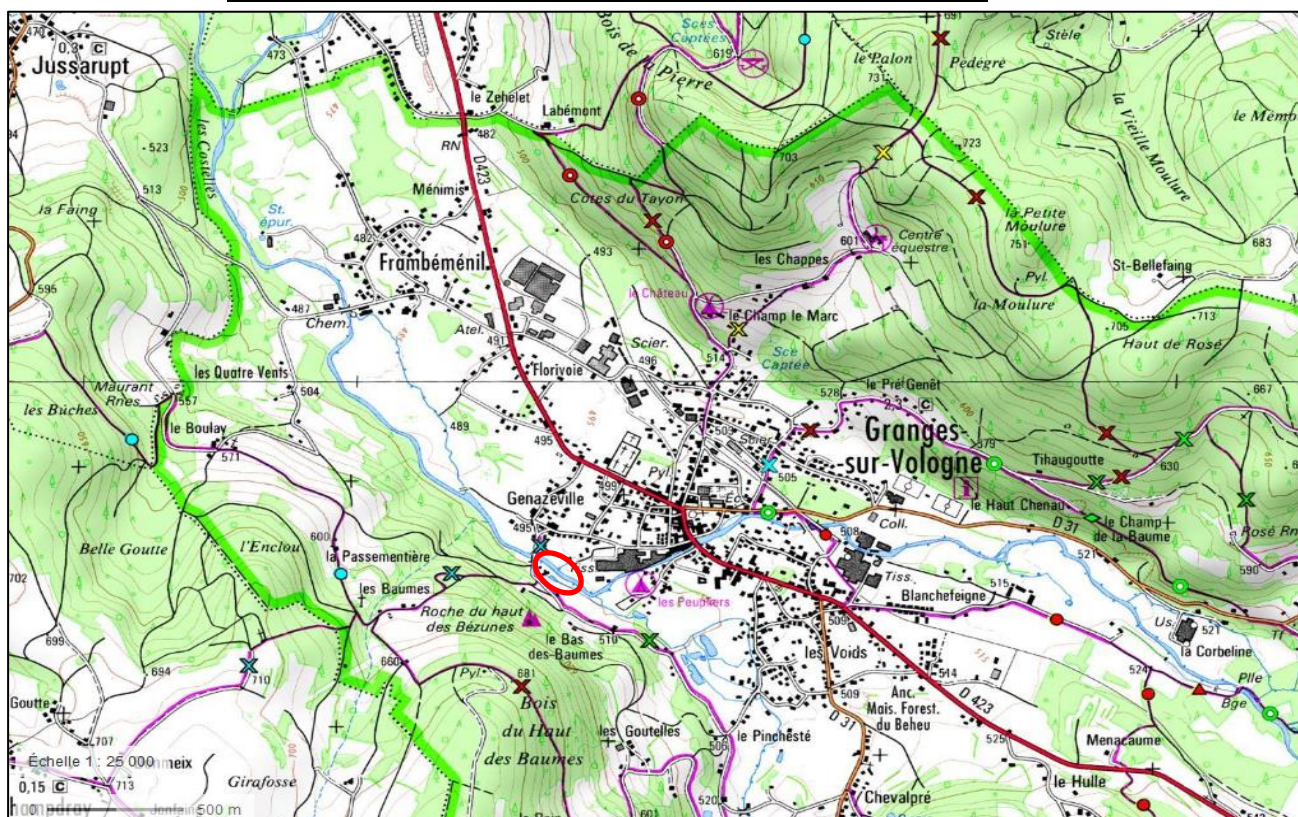


<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Génazeville
<b>DATE :</b>	20/06/2018

**Latitude :** 48°08'36.47"N

**Longitude :** 6°46'55.81"E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gov.fr](http://www.geoportail.gov.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniaire  
**Domaine piscicole :** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Génazeville
<b>DATE :</b>	20/06/2018

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + bénévoles AAPPMA de Granges sur Vologne

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 69                      2e passage (min) : 58

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	130,00
largeur (m)	11,00
surface (m2)	1430,00

richesse spécifique	7,00
indice de Shannon	1,50
indice d'équitabilité	0,54

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
Chabot	31,00	143,42	22,00	78,82	1,12	53,00	26,63	106,78
Chevaine	8,00	1447,06	3,00	393,44	9,31	11,00	5,53	12,80
Lamproie P.	9,00	171,16	0,00	0,00	0,87	9,00	4,52	9,00
Perche	2,00	145,72	0,00	0,00	0,74	2,00	1,01	2,00
Truite fario	78,00	11083,96	40,00	5461,39	83,68	118,00	59,30	160,11
Vairon	1,00	4,71	0,00	0,00	0,02	1,00	0,50	1,00
Vandoise	4,00	624,29	1,00	219,07	4,27	5,00	2,51	5,33
<b>Total</b>	<b>133,00</b>	<b>13620,33</b>	<b>66,00</b>	<b>6152,72</b>	<b>100,00</b>	<b>199,00</b>	<b>100,00</b>	<b>264,01</b>

Indice de Shannon = 1,50 : homogénéité moyenne des densités par espèce

Indice d'équitabilité = 0.54 : peuplement présentant un léger déséquilibre (plus il s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

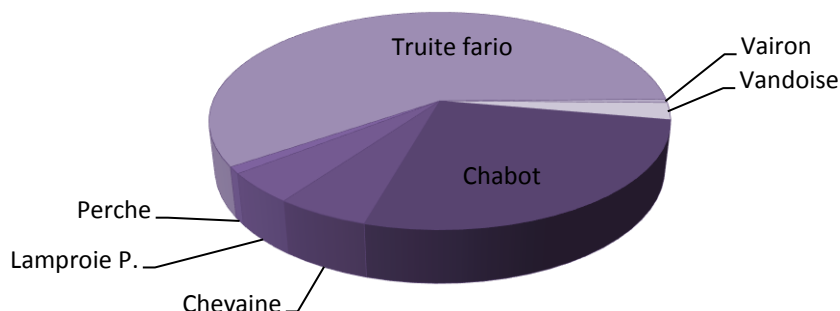
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



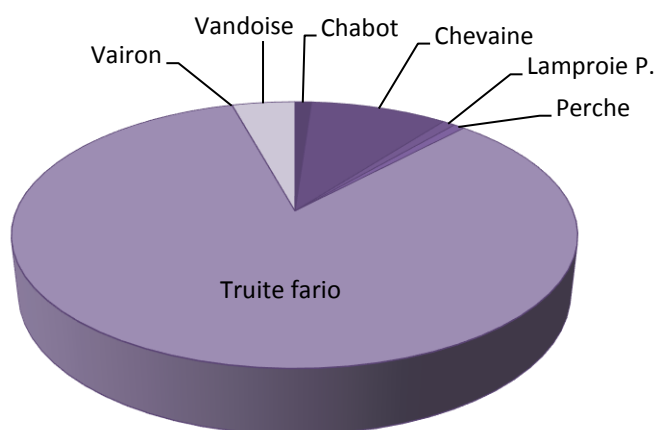
<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Génazeville
<b>DATE :</b>	20/06/2018

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

### STATION "La Vologne, à Génazeville"- effectifs totaux %



### STATION "La Vologne, à Génazeville - biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 7 espèces ;
- le recrutement de l'espèce théoriquement considérée comme repère : la truite fario est bonne sur la station ;
- présence d'espèces de rang biocénotypique inférieur (perche, chevaine) ;
- faible occurrence du vairon et de la vandoise.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

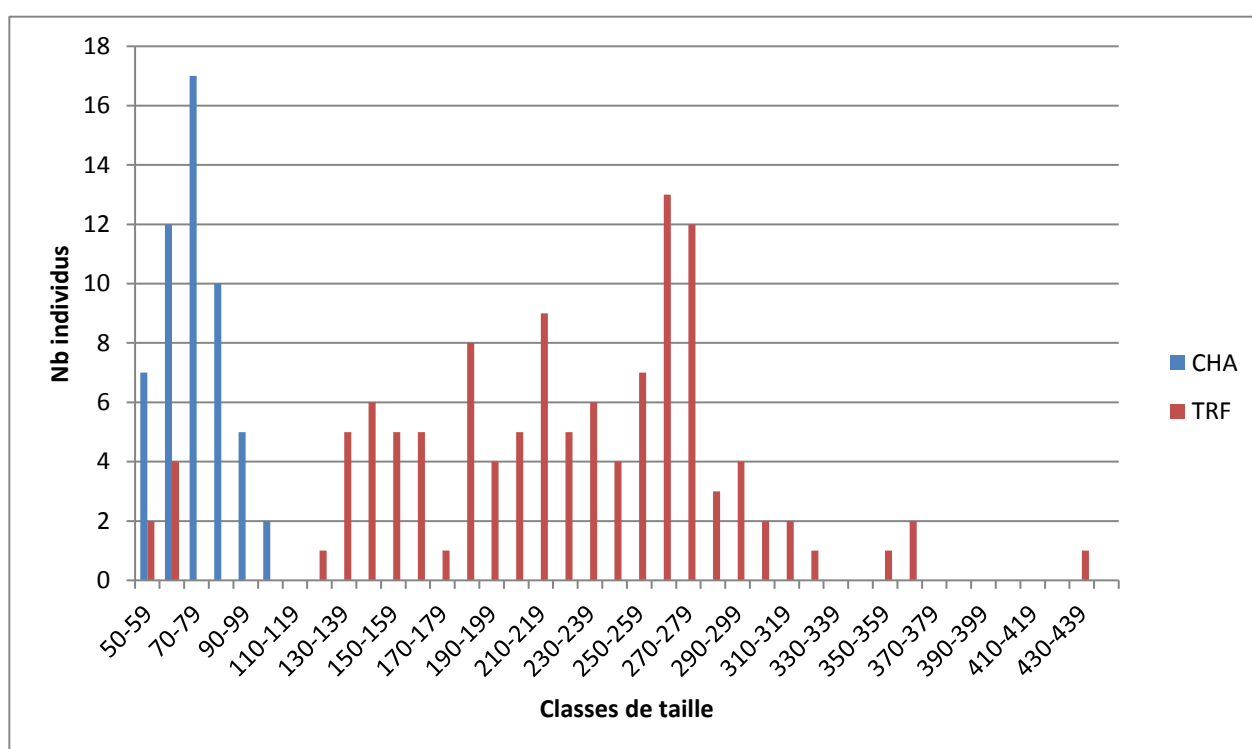
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	La Vologne
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Génazeville
DATE :	20/06/2018

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Le peuplement piscicole de la Vologne à la station de Génazeville est globalement conforme au peuplement attendu.

La truite fario – espèce repère du contexte piscicole – constitue respectivement 59 et 88 % de l'effectif et de la biomasse de l'ensemble du peuplement mis en évidence.

L'analyse des classes de taille révèle une faible occurrence des jeunes stades de truites fario 0+(6 individus compris entre 50 et 60 mm). Toutefois, les autres cohortes sont relativement bien équilibrées à l'échelle de la population. La majorité des individus capturés sont compris entre 21 et 28 cm. 9 individus de plus de 30 cm (taille légale de capture) ont été inventoriés sur la station.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 41/2018 du 23 janvier 2018  
**Réalisateur :** FDPMA 88

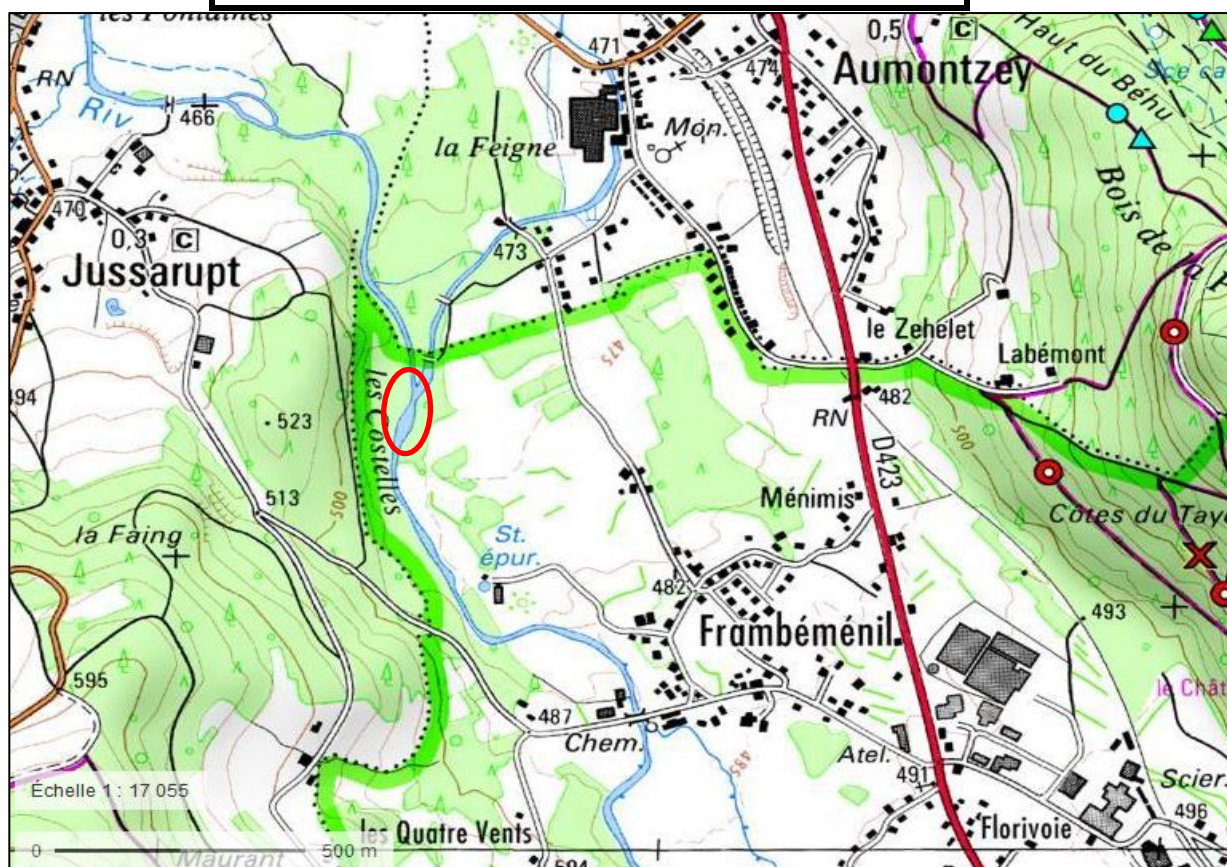


<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Les Costelles
<b>DATE :</b>	05/07/2018

**Latitude :** 48°09'33.09"N

**Longitude :** 6°46'00.46"E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après www.geoportail.gouv.fr

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Granges-sur-Vologne  
**Gestion piscicole :** Patrimoniale  
**Domaine piscicole :** Zone salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET : Pêche d'inventaire**

**Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88**



<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Granges-Aumontzey
<b>SECTEUR :</b>	Les Costelles
<b>DATE :</b>	05/07/2018

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA de Granges-sur-Vologne + CCB2V

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 95                      2e passage (min) : 45

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	220,00
largeur (m)	15,00
surface (m2)	3300,00

richesse spécifique	8,00
indice de Shannon	2,12
indice d'équitabilité	0,71

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
Chabot	286,0	1100,7	117,0	412,7	4,6	403,0	46,5	484,0
Chevaine	63,0	8222,9	11,0	994,3	28,2	74,0	8,5	76,3
Loche franche	64,0	425,8	25,0	190,1	1,9	89,0	10,3	105,0
Lamproie planer	17,0	240,2	14,0	211,9	1,4	31,0	3,6	96,3
Perche	1,0	19,3	0,0	0,0	0,1	1,0	0,1	1,0
Truite arc-en-ciel	1,0	184,6	0,0	0,0	0,6	1,0	0,1	1,0
Truite fario	148,0	17833,8	29,0	2511,8	62,3	177,0	20,4	184,1
Vairon	50,0	163,1	41,0	124,7	0,9	91,0	10,5	277,8
<b>Total</b>	<b>630,00</b>	<b>28190,41</b>	<b>237,00</b>	<b>4445,38</b>	<b>100,00</b>	<b>867,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1009,92</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

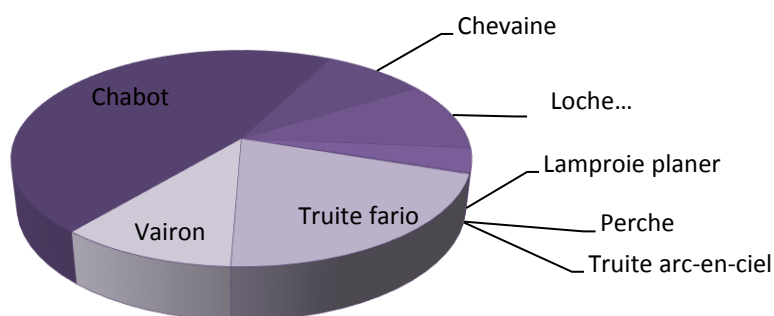
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



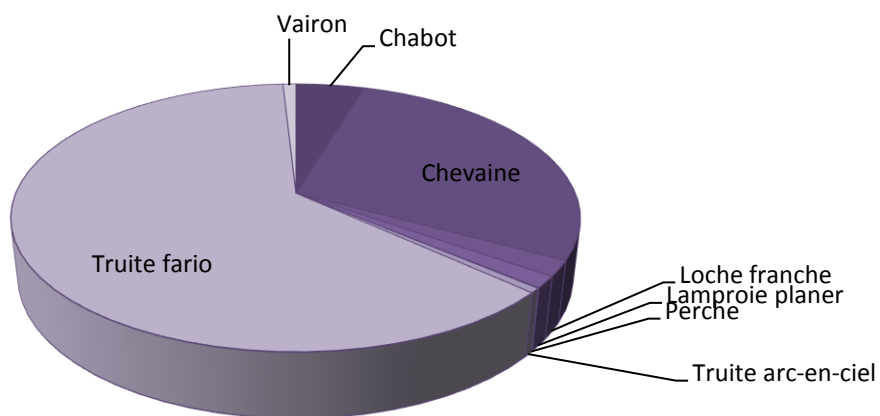
COURS D'EAU :	La Vologne
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Les Costelles
DATE :	05/07/2018

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

### STATION "La Vologne, aux Costelles" - effectifs totaux %



### STATION "La Vologne, aux Costelles" - biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 8 espèces ;
- la truite fario est bien présente sur la station (> 20 % de l'effectif);
- les espèces accompagnatrices de la truite fario sont également bien représentées (Chabot, Lamproie de planer, Vairon).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

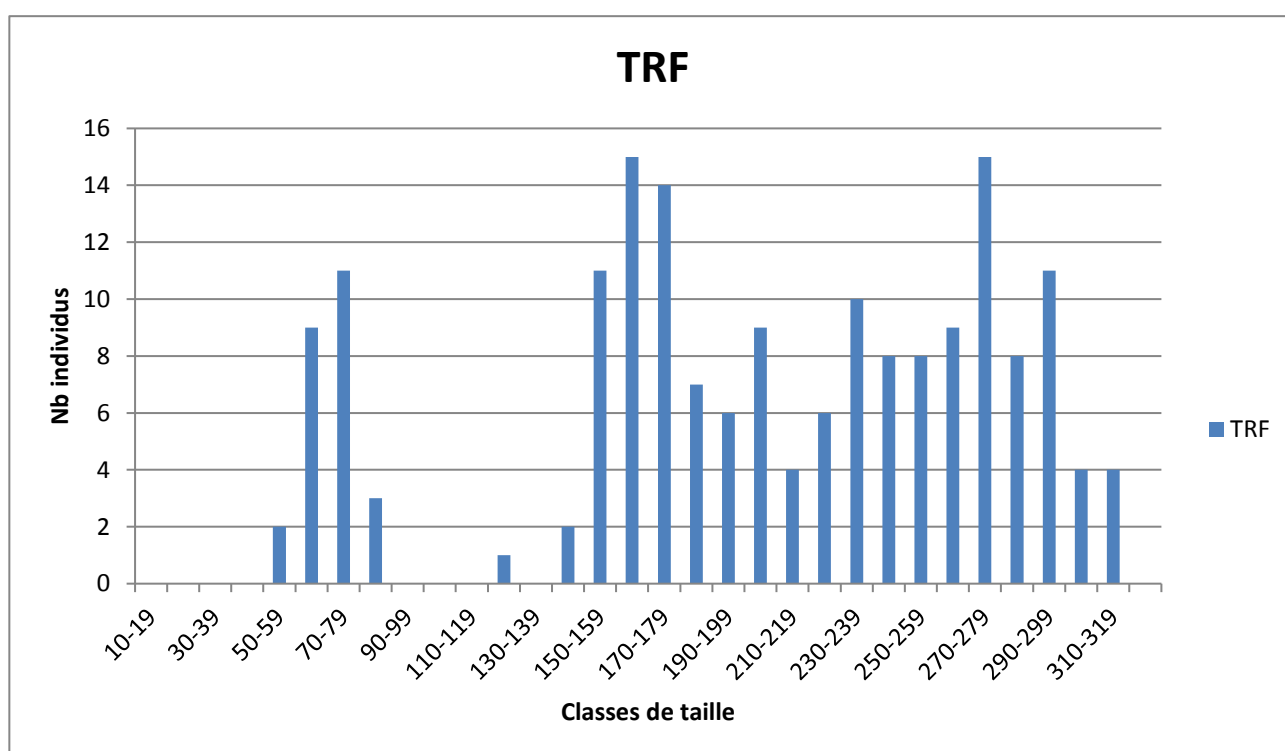
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	La Vologne
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Granges-Aumontzey
SECTEUR :	Les Costelles
DATE :	05/07/2018

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Le peuplement piscicole inventorié est proche du peuplement théorique attendu sur la station. La diversité spécifique observée – 8 espèces – est légèrement élevée.

A noter la présence d'espèce de rang biocénotypique inférieur comme la perche.

La population de truite fario est bien équilibrée. Les cohortes sont stables et diversifiées. La station présente une capacité de recrutement favorable pour cette espèce. Plus d'1/3 des individus capturés sont compris entre 23 et 30 cm.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 41/2018 du 23 janvier 2018  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

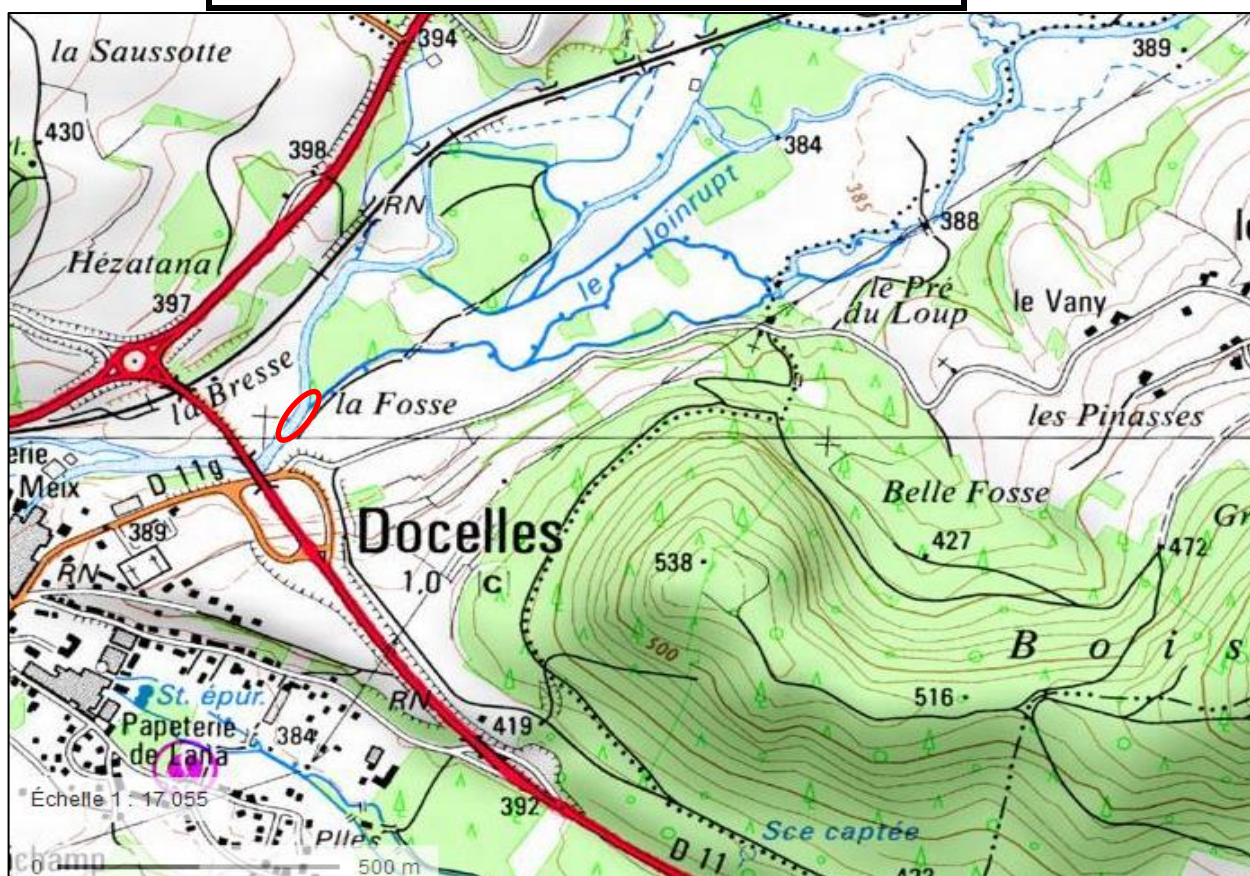


<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Docelles
<b>SECTEUR :</b>	La Fosse
<b>DATE :</b>	05/07/2018

**Latitude :** 48°09'00.06"N

**Longitude :** 6°37'32.83"E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après www.geoportail.gouv.fr

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Docelles-Tendon  
**Gestion piscicole :** Halieutique  
**Domaine piscicole :** Zone intermédiaire

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Docelles
<b>SECTEUR :</b>	La Fosse
<b>DATE :</b>	05/07/2018

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA de Docelles-Tendon + CCB2V

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 70                      2e passage (min) : 50

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	230,00
largeur (m)	14,00
surface (m2)	3220,00

richesse spécifique	15,00
indice de Shannon	2,75
indice d'équitabilité	0,70

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	Effectifs estimés "N"
Barbeau fluviatile	110,0	16921,5	20,0	673,6	32,5	130,0	4,3	134,4
Brochet	7,0	3221,7	3,0	283,1	6,5	10,0	0,3	12,3
Chabot	49,0	329,0	43,0	287,7	1,1	92,0	3,1	400,2
Chevaîne	210,0	7583,3	95,0	4104,3	21,6	305,0	10,2	383,5
Epinoche	2,0	1,7	0,0	0,0	0,0	2,0	0,1	2,0
Gardon	42,0	993,2	32,0	308,9	2,4	74,0	2,5	176,4
Goujon	480,0	4968,8	257,0	2601,6	14,0	737,0	24,6	1033,2
Loche franche	48,0	227,5	43,0	215,6	0,8	91,0	3,0	460,8
Lamproie planer	10,0	380,9	9,0	298,5	1,3	19,0	0,6	100,0
Ombre commun	24,0	1804,7	9,0	283,2	3,9	33,0	1,1	38,4
Rotengle	1,0	77,6	0,0	0,0	0,1	1,0	0,0	1,0
Spirilin	744,0	3527,6	170,0	678,8	7,8	914,0	30,5	964,3
Truite fario	29,0	1910,1	4,0	89,8	3,7	33,0	1,1	33,6
Vairon	333,0	704,8	166,0	311,8	1,9	499,0	16,7	664,0
Vandoise	36,0	1080,8	16,0	317,5	2,6	52,0	1,7	64,8
<b>Total</b>	<b>2125,00</b>	<b>43733,24</b>	<b>867,00</b>	<b>10454,58</b>	<b>100,00</b>	<b>2992,00</b>	<b>100,00</b>	<b>3589,53</b>

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

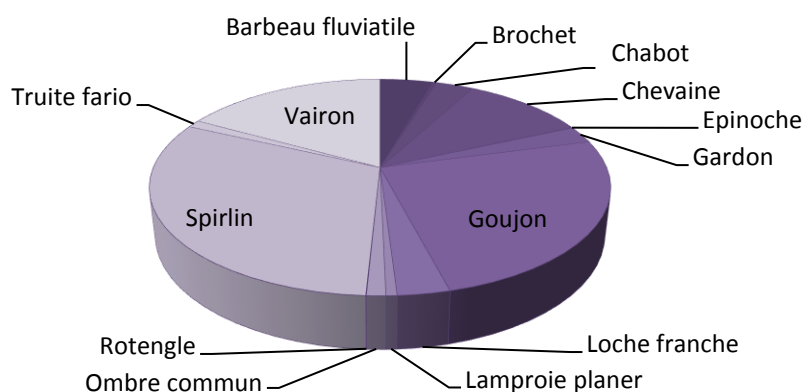
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



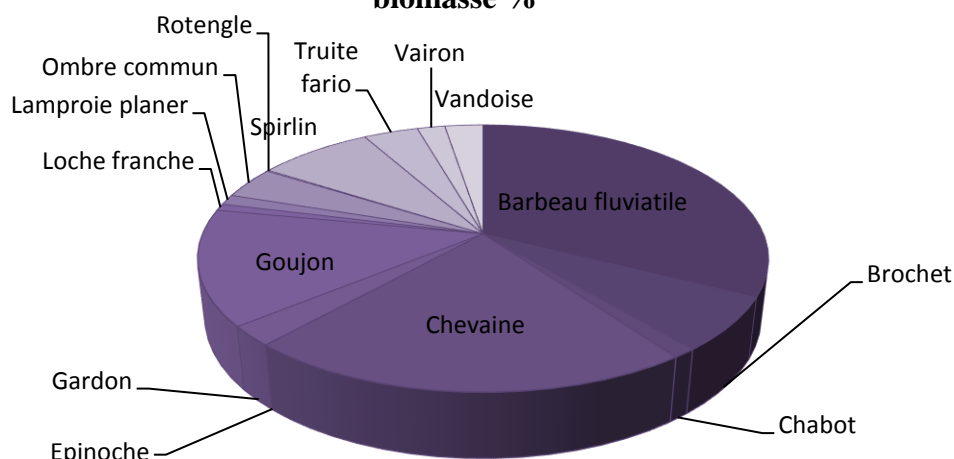
<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Docelles
<b>SECTEUR :</b>	La Fosse
<b>DATE :</b>	05/07/2018

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

### STATION "La Vologne, à Docelles" - effectifs totaux %



### STATION "La Vologne, à Docelles" - biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 15 espèces ;
- prépondérance des cyprinidés rhéophiles dans le peuplement (> 50 % effectif);
- la composition ichthyologique est typique d'un contexte piscicole intermédiaire ;
- faible présence de la truite fario (33 individus) et de l'ombre commun (33 individus) à l'échelle de la station .

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

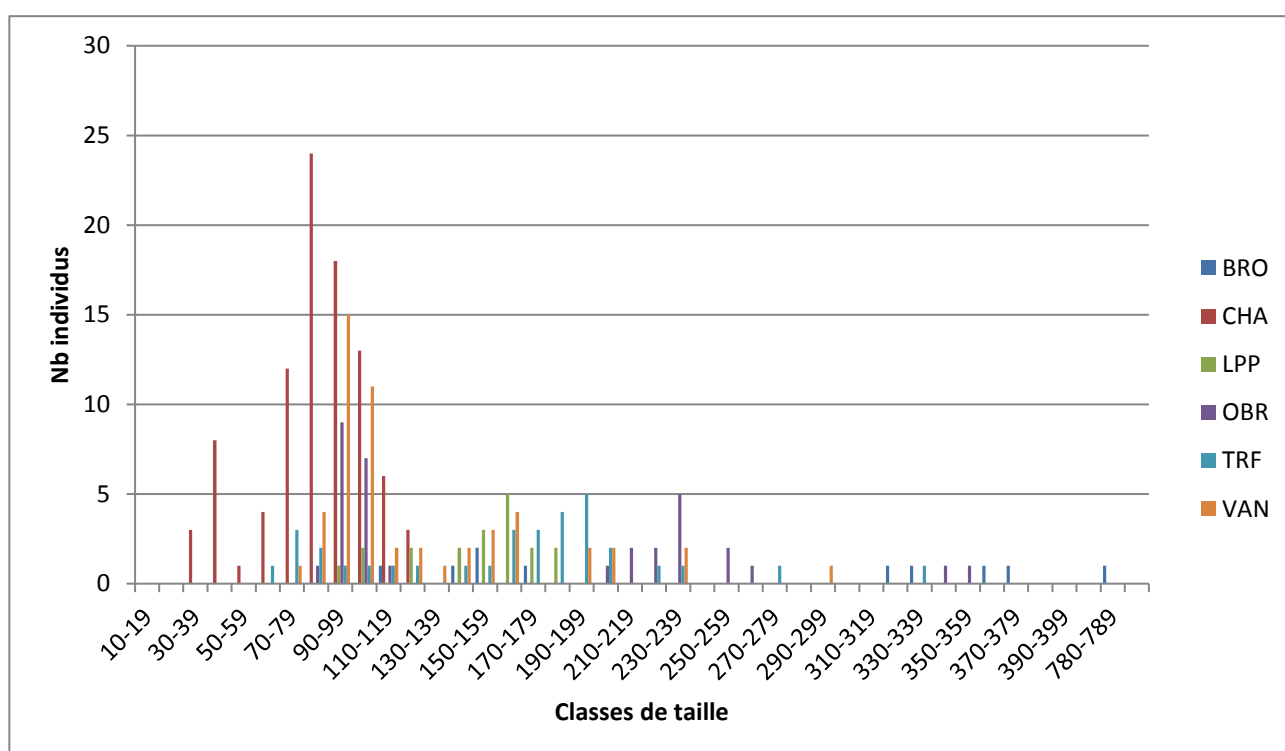
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	La Vologne
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Docelles
SECTEUR :	La Fosse
DATE :	05/07/2018

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Le peuplement piscicole inventorié sur la station est typique d'une zone intermédiaire. Les cyprinidés rhéophiles dominent le peuplement tant en effectif qu'en biomasse. La diversité spécifique observée – 15 espèces – est très bonne pour la station.

Les salmonidés sont représentés par deux espèces : la truite fario et l'ombre commun. Le recrutement de ces deux taxons est très faible comparé à la capacité d'accueil de la station. Le maintien d'une population naturelle de truite fario passe nécessairement par la prise en compte des affluents. Ce sont des milieux essentiels au bon déroulement du cycle biologique de l'espèce.

La présence du brochet reste limitée sur la station. Ce dernier profite des conditions environnementales du milieu (présence d'annexes hydrauliques lenticques).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 41/2018 du 23 janvier 2018  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

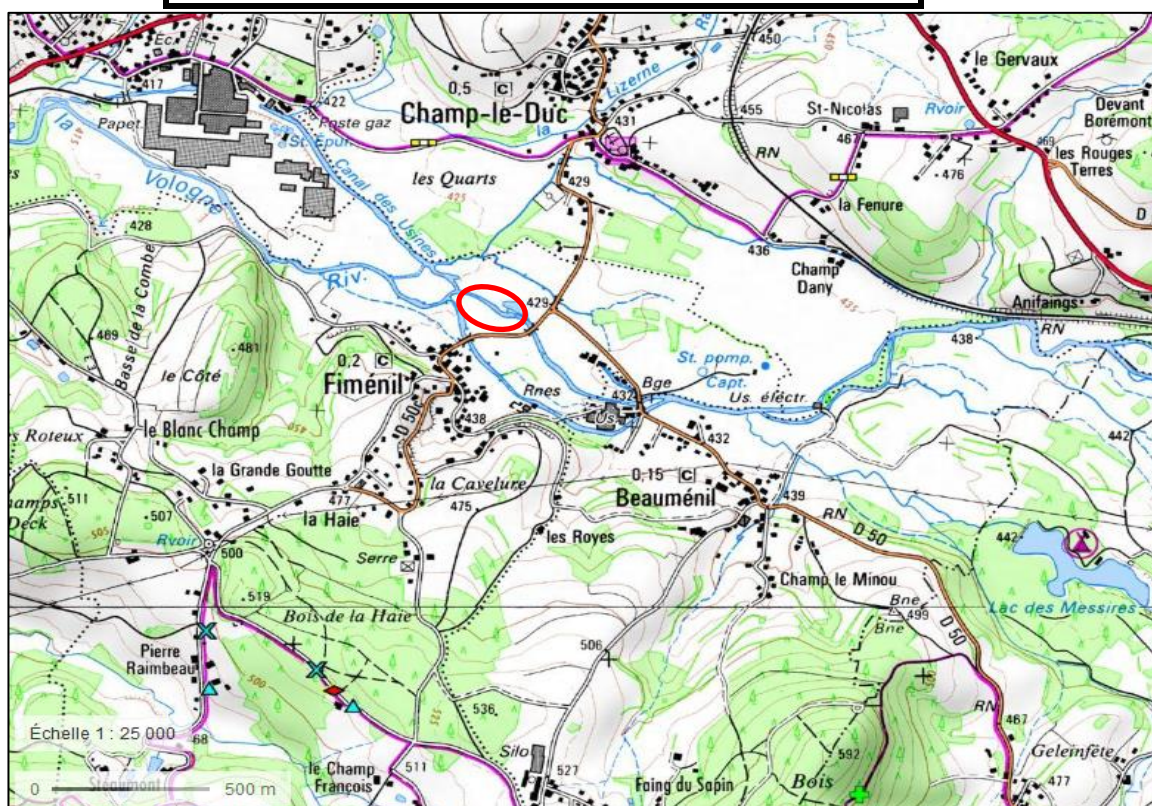


<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Fiménil
<b>SECTEUR :</b>	Fiménil
<b>DATE :</b>	21/06/2018

**Latitude:** 48°11'09.38" N

**Longitude:** 6° 43' 4.41" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après www.geoportail.gouv.fr

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Laveline-devant-Bruyère  
**Gestion piscicole :** Halieutique  
**Domaine piscicole :** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4



**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** Bureau d'études CD Eau Environnement

<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Fiménil
<b>SECTEUR :</b>	Fiménil
<b>DATE :</b>	21/06/2018

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + Bénévoles AAPPMA + CD Eau Environnement

**Méthode de pêche :** Complète, 1 passage

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 96

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	270,00
Largeur (m)	14,00
Surface (m <sup>2</sup> )	3780,00

Richesse spécifique	14,00
Indice de Shannon	0,46
Indice d'équitabilité	0,12

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	13	750,7	0,3	0,9	19,9	2,1
Brochet	BRO	4	1139,8	0,1	0,3	30,2	3,3
Chabot	CHA	28	127,8	0,7	2,0	3,4	0,4
Chevaine	CHE	70	10411,2	1,9	5,1	275,4	29,8
Epioche	EPI	4	8,8	0,1	0,3	0,2	0,0
Gardon	GAR	3	7,3	0,1	0,2	0,2	0,0
Goujon	GOU	169	1475,3	4,5	12,2	39,0	4,2
Loche franche	LOF	240	1023,5	6,3	17,3	27,1	2,9
Lamproie de Planer	LPP	7	69,0	0,2	0,5	1,8	0,2
Ombre commun	OBR	1	62,9	0,0	0,1	1,7	0,2
Spiralin	SPI	74	178,4	2,0	5,3	4,7	0,5
Truite fario	TRF	4	877,9	0,1	0,3	23,2	2,5
Vairon	VAI	767,0	1344,0	20,3	55,4	35,6	3,8
Vandoise	VAN	1,0	4,4	0,0	0,1	0,1	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>1385</b>	<b>34961,9</b>	<b>36,6</b>	<b>100,0</b>	<b>924,9</b>	<b>100,0</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4



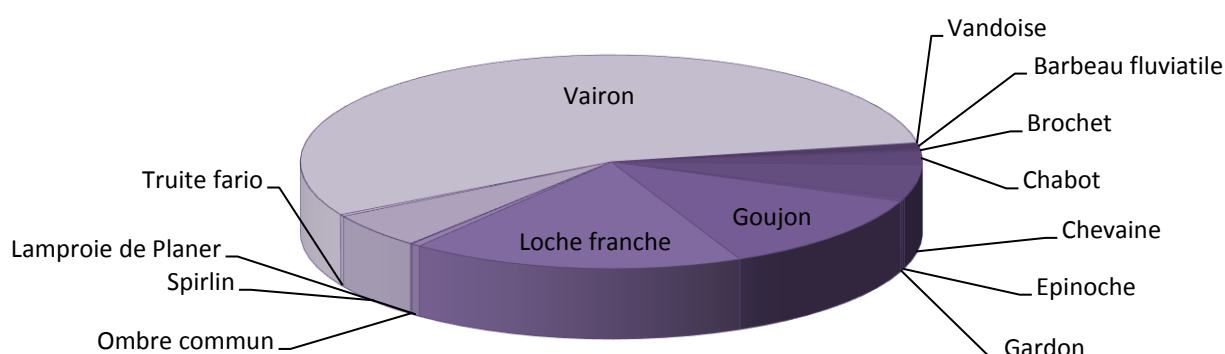
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** Bureau d'études CD Eau Environnement

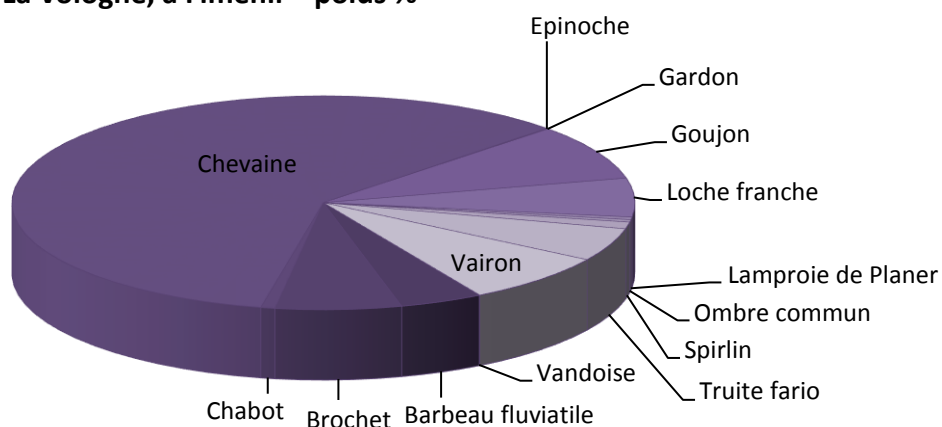
<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Fiménil
<b>SECTEUR :</b>	Fiménil
<b>DATE :</b>	21/06/2018

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION " La Vologne, à Fiménil"- effectifs totaux %



STATION "La Vologne, à Fiménil"- poids %



### Analyse :

- Prépondérance du vairon dans le peuplement (55% de l'effectif total de la station) ;
- 4 espèces (vairon, loche franche, goujon et chevaïne) dominent le peuplement (90 % de l'effectif total de la station) ;
- Présence anecdotique de la truite fario (4 individus) – espèce repère du contexte piscicole ;
- 1 individu d'ombre commun a été mis en évidence sur la station.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 4/4

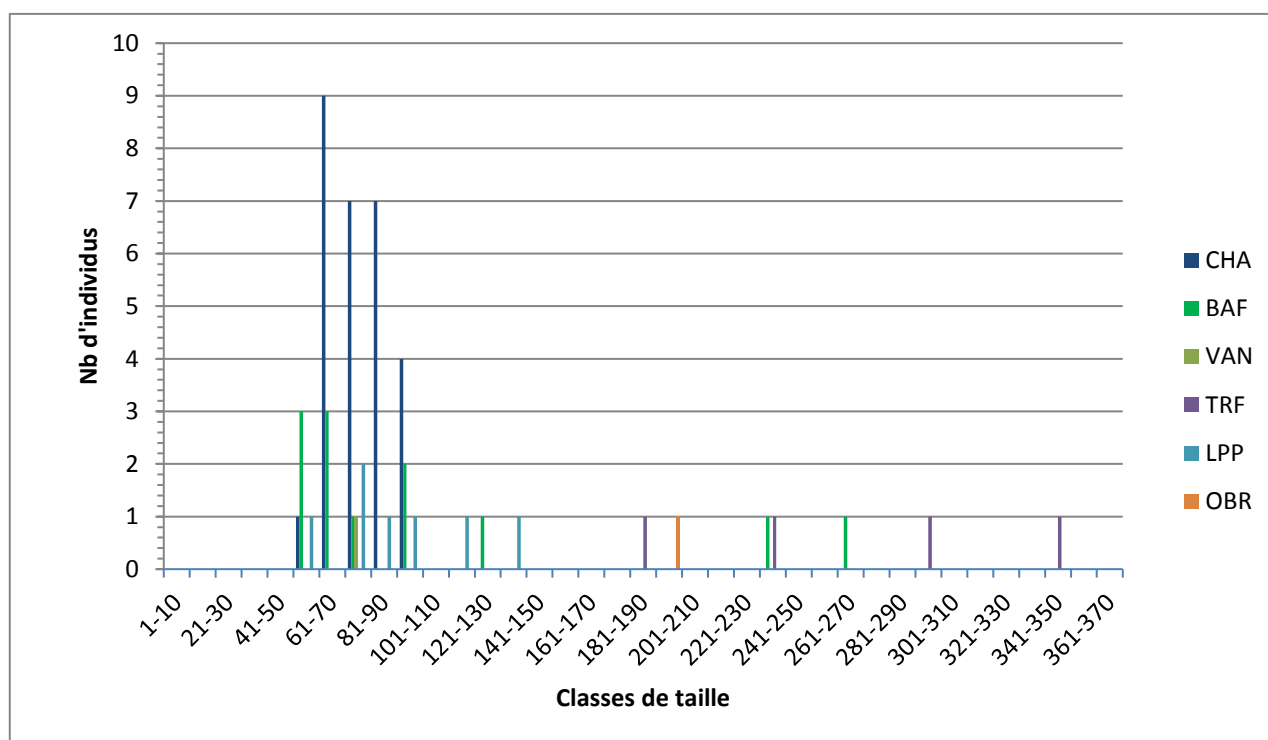


**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** Bureau d'études CD Eau Environnement

<b>COURS D'EAU :</b>	La Vologne
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Fiménil
<b>SECTEUR :</b>	Fiménil
<b>DATE :</b>	21/06/2018

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Interprétation / préconisations d'actions:

Le peuplement mis en évidence diffère fortement du peuplement théorique attendu sur la station. La truite fario – espèce repère du contexte piscicole – est représentée par 4 individus (absence de juvéniles).

Les espèces qui dominent le peuplement sont de rang biocénotique inférieur. Ceci traduit une perturbation notoire du milieu au droit du point d'échantillonnage. Les effectifs inhérents à ces espèces témoignent d'une altération physique du milieu (colmatage du substrat) et d'un apport en matière organique non négligeable.

La banalisation des écoulements sur la station associée au colmatage des habitats ne permet pas le développement d'un peuplement à dominante salmonicole dont la truite fario en est l'espèce emblématique.

A noter également la présence du brochet et du gardon, espèces typiques de milieux lenticules. Leur origine est probablement lié à la présence d'étangs situés en amont de la confluence avec le Neuné.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 41/2018 du 23 janvier 2018  
**Réalisateur :** FDPMA 88

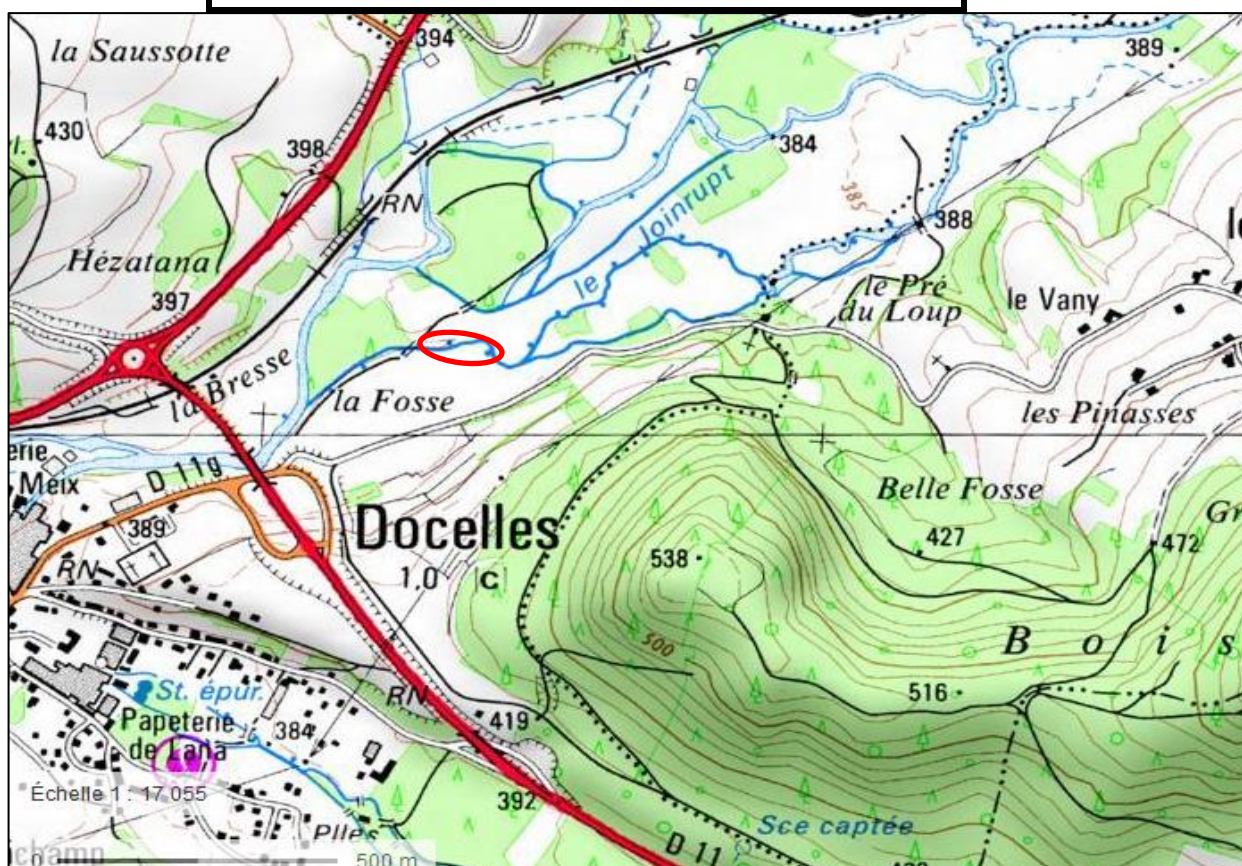


<b>COURS D'EAU :</b>	Le Joinrupt
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Docelles
<b>SECTEUR :</b>	Le Joinrupt
<b>DATE :</b>	05/07/2018

**Latitude :** 48°09'05.73"N

**Longitude :** 6°37'50.06"E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Moselle  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Docelles-Tendon  
**Gestion piscicole :** Halieutique  
**Domaine piscicole :** Zone intermédiaire

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Le Joinrupt
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Docelles
<b>SECTEUR :</b>	Le Joinrupt
<b>DATE :</b>	05/07/2018

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + AAPPMA de Docelles-Tendon + CCB2V

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 45                      2e passage (min) : 41

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	200,00
largeur (m)	3,50
surface (m2)	700,00

richesse spécifique	12,00
indice de Shannon	1,11
indice d'équitabilité	0,31

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
Barbeau fluviatile	2,0	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,1	2,0
Brochet	5,0	911,3	1,0	552,5	25,5	6,0	0,4	6,3
Chabot	10,0	79,0	7,0	38,4	2,0	17,0	1,1	33,3
Chevaine	16,0	116,9	0,0	0,0	2,0	16,0	1,0	16,0
Epinuche	60,0	87,0	17,0	16,8	1,8	77,0	4,9	83,7
Goujon	11,0	72,5	7,0	37,5	1,9	18,0	1,1	30,3
Loche franche	91,0	216,4	16,0	48,0	4,6	107,0	6,9	110,4
Lamproie planer	4,0	143,3	2,0	62,0	3,6	6,0	0,4	8,0
Spirilin	13,0	10,1	2,0	3,1	0,2	15,0	1,0	15,4
Truite fario	21,0	127,0	8,0	93,8	3,8	29,0	1,9	33,9
Vairon	841,0	1334,8	423,0	647,0	34,5	1264,0	81,2	1692,1
Vandoise	9,0	1211,2	0,0	0,0	21,1	9,0	0,6	9,0
<b>Total</b>	<b>1074,00</b>	<b>4248,52</b>	<b>483,00</b>	<b>1499,07</b>	<b>100,00</b>	<b>1557,00</b>	<b>100,00</b>	<b>1951,74</b>

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

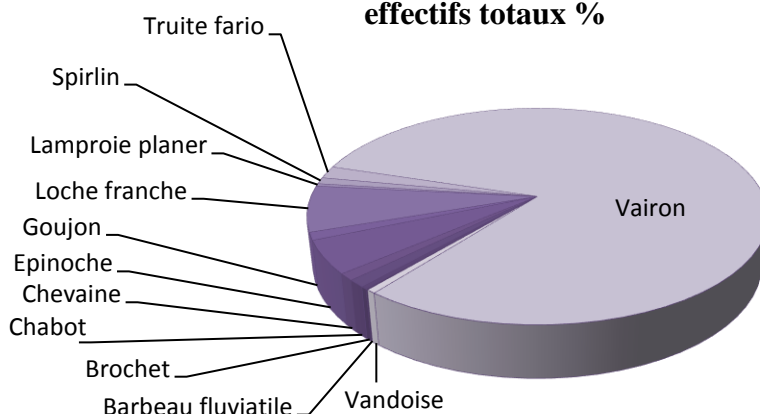
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



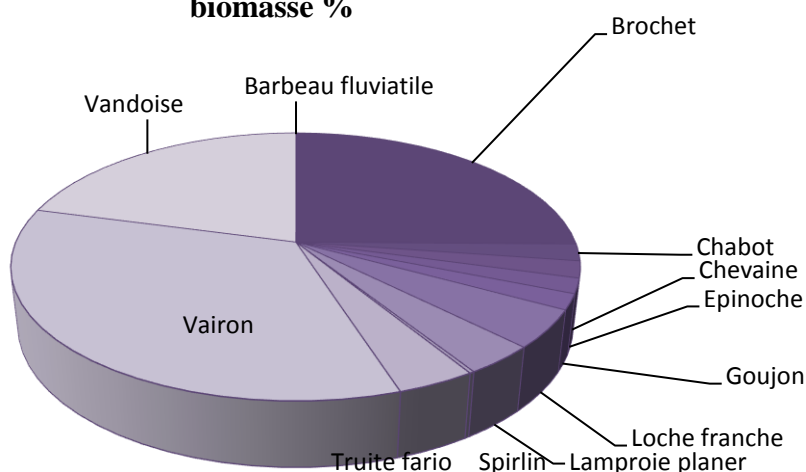
<b>COURS D'EAU :</b>	Le Joinrupt
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Docelles
<b>SECTEUR :</b>	Le Joinrupt
<b>DATE :</b>	05/07/2018

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

### STATION "Le Joinrupt, à Docelles" - effectifs totaux %



### STATION "Le Joinrupt, à Docelles" - biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique non retrouvé sur la station. Richesse spécifique : 12 espèces ;
- prépondérance des vairons dans l'effectif (81,2 %) ;
- la composition ichthyologique est typique d'un contexte piscicole intermédiaire ;
- présence de juvéniles de truite fario (29 individus), certainement liée aux déversements de vésicules résorbées par l'AAPPMA de Docelles-Tendon.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

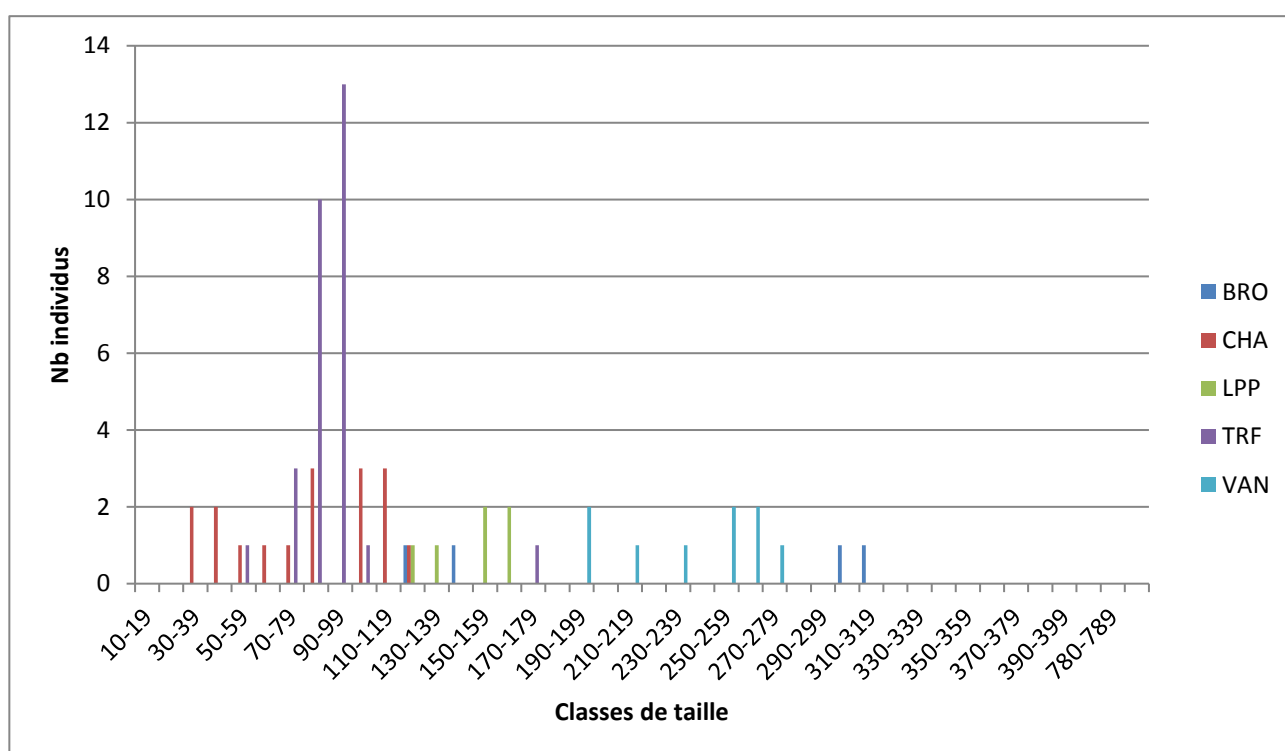
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	Le Joinrupt
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Vologne
<b>COMMUNE(S) :</b>	Docelles
<b>SECTEUR :</b>	Le Joinrupt
<b>DATE :</b>	05/07/2018

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Le peuplement piscicole inventorié sur la station est typique d'une zone intermédiaire. La diversité spécifique observée – 12 espèces – est forte pour la station.

La présence de juvéniles de truites fario (juvéniles certainement issus du déversement de vésicules résorbées) atteste de la bonne capacité d'accueil du milieu pour cette espèce. La pérennisation de l'alimentation en eau est un enjeu majeur pour la reproduction et le développement naturel de truite fario.

Les jeunes individus de brochets inventoriés sur la station profitent du caractère lentique du milieu actuel.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPPMA 88

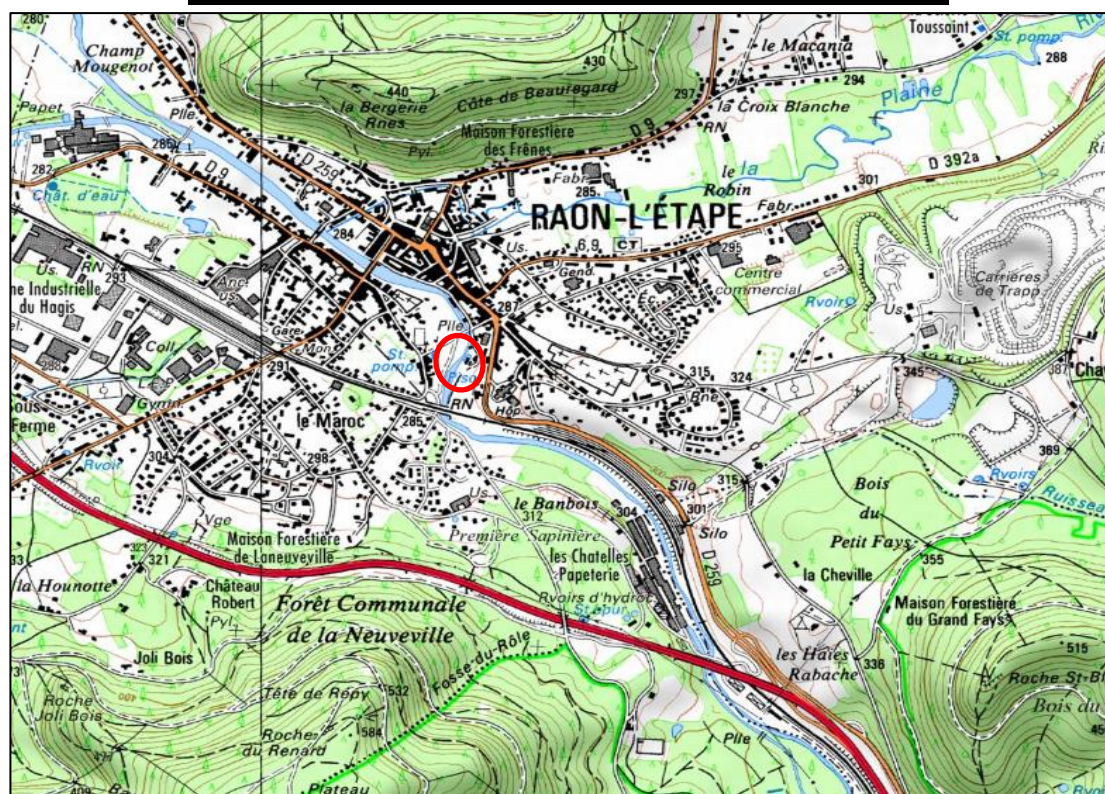


<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Raon-L'Étape
<b>SECTEUR :</b>	Raon-L'Étape
<b>DATE :</b>	15/06/2017

**Latitude:** 48°24' 14.30" N

**Longitude:** 6°50'45.30" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Meurthe  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Raon-L'Étape  
**Gestion piscicole :** Halieutique  
**Domaine piscicole Intermédiaire**

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4



**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88

<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Raon-L'Étape
<b>SECTEUR :</b>	Raon-L'Étape
<b>DATE :</b>	15/06/2017

**Personnes présentes :** FDPMA 88 + Bénévoles AAPPMA Raon-L'Étape

**Méthode de pêche :** Complète, 1 passage

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 32

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	45,00
Largeur (m)	20,00
Surface (m <sup>2</sup> )	900,00

Richesse spécifique	13,00
Indice de Shannon	1,54
Indice d'équitabilité	0,42

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	6	1527,1	0,7	2,0	169,7	17,4
Chabot	CHA	14	156,4	1,6	4,7	17,4	1,8
Chevaine	CHE	36	6258,0	4,0	12,1	0,0	0,0
Gardon	GAR	41	658,8	4,6	13,8	73,2	7,5
Goujon	GOU	40	806,8	4,4	13,4	89,6	9,2
Hotu	HOT	3	1586,4	0,3	1,0	176,3	18,1
Loche franche	LOF	4	43,2	0,4	1,3	4,8	0,5
Ombre commun	OBR	8	707,5	0,9	2,7	78,6	8,1
Perche soleil	PES	3	17,1	0,3	1,0	1,9	0,2
Spirilin	SPI	50	342,2	5,6	16,8	38,0	3,9
Truite fario	TRF	3	139,3	0,3	1,0	15,5	1,6
Vairon	VAI	12	36,2	1,3	4,0	4,0	0,4
Vandoise	VAN	78	2733,3	8,7	26,2	303,7	31,2
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>298</b>	<b>15012,2</b>	<b>33,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1668,0</b>	<b>100,0</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4



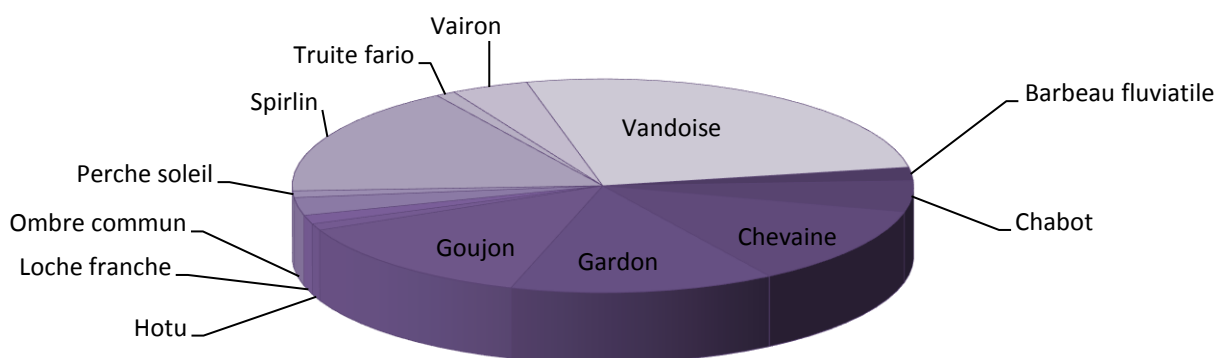
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88

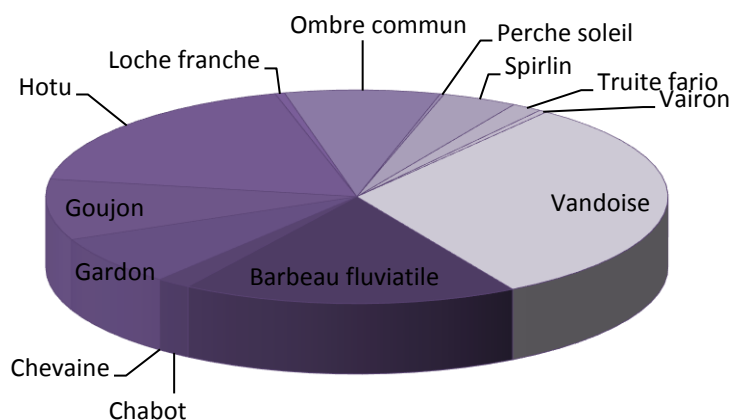
<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Raon-L'Étape
<b>SECTEUR :</b>	Raon-L'Étape
<b>DATE :</b>	15/06/2017

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

**STATION " La Meurthe, à Raon" - effectifs totaux %**



**STATION "La Meurthe, à Raon" - poids %**



### Intéprétations :

- Pêche effectuée partiellement en raison des conditions hydrologiques;
- présence de l'ombre commun et de la truite fario en faible quantité.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

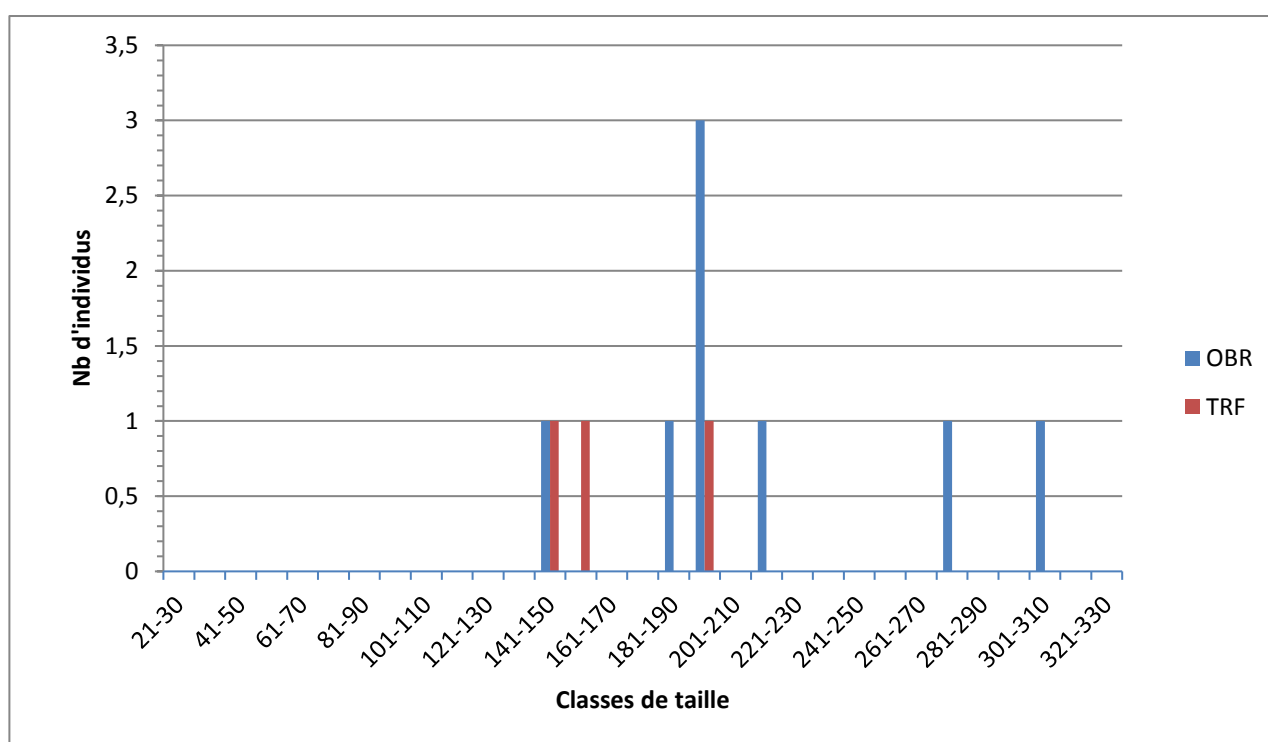
page 4/4



**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88

<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Raon-L'Étape
<b>SECTEUR :</b>	Raon-L'Étape
<b>DATE :</b>	15/06/2017

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

En raison des conditions de pêche, le peuplement inventorié n'est pas le reflet de la station.  
A noter toutefois, la présence de la truite fario et de l'ombre commun.  
Au total, 13 espèces mises en évidence.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

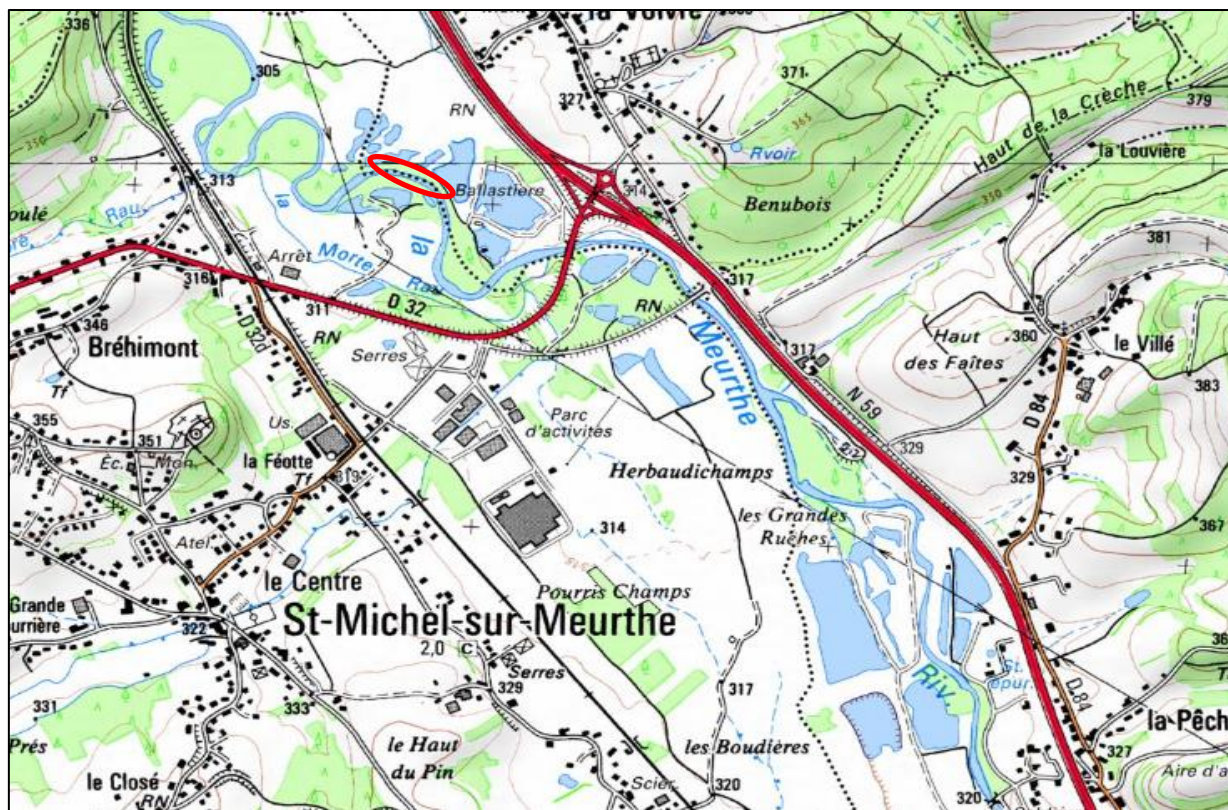
**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Michel-sur-Meurthe
<b>SECTEUR :</b>	Bréhimont
<b>DATE :</b>	15/06/2017

**Latitude :** 48°19' 47.50" N      **Longitude :** 6°53'35.90" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après www.geoportail.gouv.fr

**Bassin versant :** Meurthe  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Saint-Michel-sur-Meurthe  
**Gestion piscicole :** Halieutique

**Biocénotype de la station :** Zone intermédiaire

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Michel-sur-Meur
<b>SECTEUR :</b>	Bréhimont
<b>DATE :</b>	15/06/2017

**Personnes présentes :** FDPPMA 88

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Martin Pêcheur

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 62                      2e passage (min) : 50

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	260,00
largeur (m)	13,00
surface (m2)	3380,00

richesse spécifique	16,00
indice de Shannon	2,74
indice d'équitabilité	0,68

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
ABL	46	214,5	28,0	124,5	1,2	74,0	7,2	118
BAF	35	2989,3	32,0	4555,1	26,8	67,0	6,5	408
BRB	10	72,1	8,0	42,4	0,4	18,0	1,7	50
CHA	10	56,0	9,0	66,4	0,4	19,0	1,8	100
CHE	28	345,5	11,0	40,3	1,4	39,0	3,8	46
GAR	31	618,0	29,0	426,3	3,7	60,0	5,8	481
GOU	223	6121,5	219,0	1550,2	27,2	442,0	42,8	12432
HOT	13	5921,0	1,0	953,7	24,4	14,0	1,4	14
LOF	8	68,5	7,0	35,9	0,4	15,0	1,5	64
LPP	1	27,1	0,0	0,0	0,1	1,0	0,1	1
OBR	28	169,1	13,0	331,3	1,8	41,0	4,0	52
PER	8	176,8	4,0	152,7	1,2	12,0	1,2	16
PES	7	44,4	5,0	36,8	0,3	12,0	1,2	25
TRF	2	246,4	1,0	157,8	1,4	3,0	0,3	4
VAI	11	16,6	10,0	9,7	0,1	21,0	2,0	121
VAN	133	2011,0	62,0	580,8	9,2	195,0	18,9	249
<b>Total</b>	<b>594</b>	<b>19097,9</b>	<b>439,0</b>	<b>9063,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1033,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2276</b>

indice d'équitabilité = 0.68 : peuplement moyennement équilibré (plus il s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

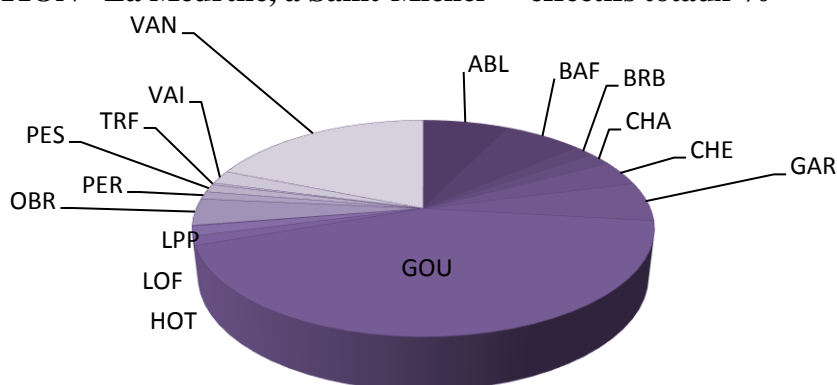
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPMA 88



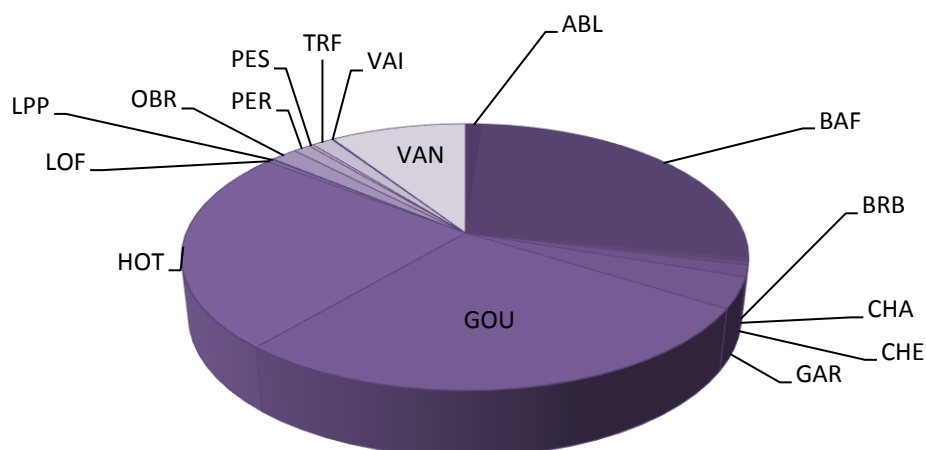
COURS D'EAU :	La Meurthe
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Saint-Michel-sur-Meurthe
SECTEUR :	Bréhimont
DATE :	15/06/2017

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

### STATION "La Meurthe, à Saint-Michel" - effectifs totaux %



### STATION "La Meurthe, à Saint-Michel" - biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 16 espèces ;
- la composition du peuplement est typique d'un cours d'eau de 2e catégorie piscicole ;
- prépondérance des cyprinidés rhéophiles dans le peuplement inventorié.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

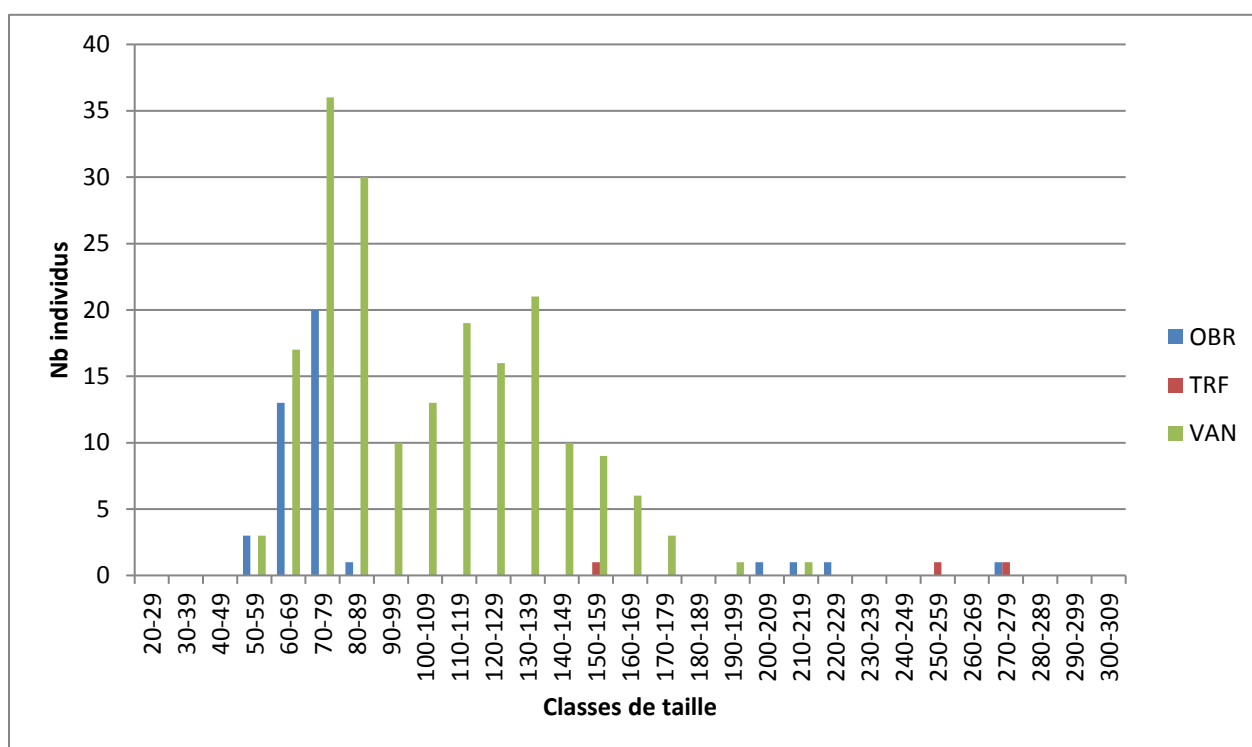
**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Michel-sur-Meurthe
<b>SECTEUR :</b>	Bréhimont
<b>DATE :</b>	15/06/2017

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

Les espèces mises en évidence dans le peuplement piscicole inventorié sont pour la plupart typiques d'une zone intermédiaire.

La vandoise (espèce protégée), est bien présente sur la station.

La truite fario n'est présente que de manière anecdotique.

La population d'ombre commun (espèce cible de l'inventaire piscicole) est faiblement diversifiée. Toutefois, la présence de juvéniles de l'année témoigne du potentiel de recrutement de la station pour cette espèce.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 1/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPMA 88

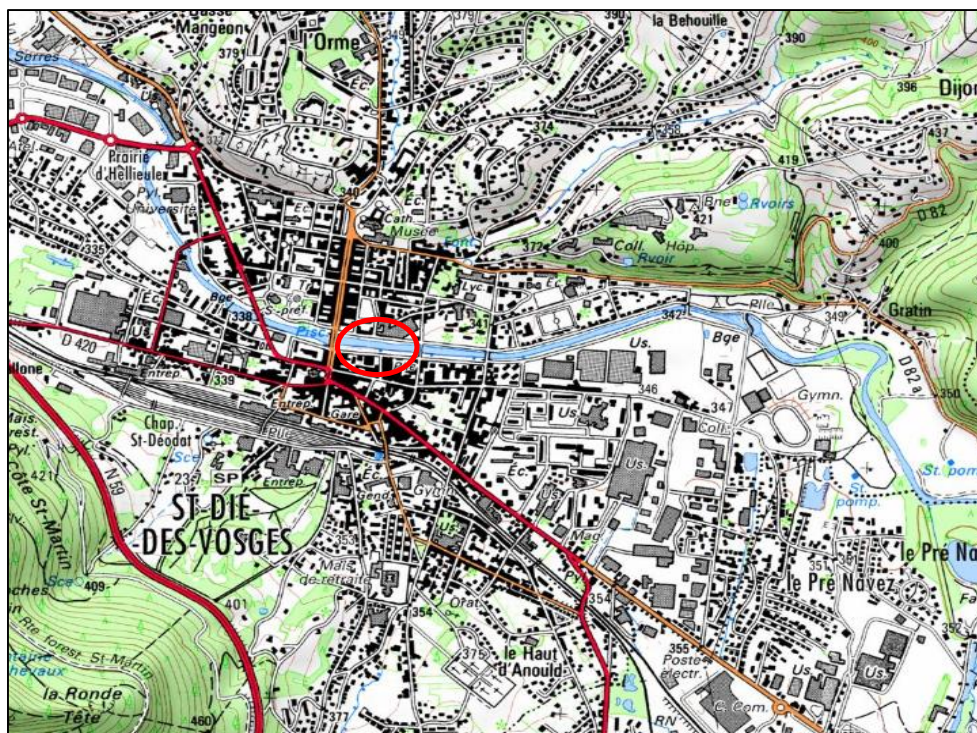


<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Dié-des-Vosges
<b>SECTEUR :</b>	Piscine
<b>DATE :</b>	16/06/2017

**Latitude:** 48°17'05.95" N

**Longitude:** 6°56'58.00" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Meurthe  
**Contexte piscicole :** Perturbé  
**AAPPMA :** Saint-Dié-des-Vosges  
**Gestion piscicole :** Halieutique  
  
**Domaine piscicole Intermédiaire**

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Dié-des-Vosges
<b>SECTEUR :</b>	Piscine
<b>DATE :</b>	16/06/2017

**Personnes présentes :** FDPPMA 88 + Bénévoles AAPPMA de Saint-Dié-des-Vosges

**Méthode de pêche :** Partielle

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 68

## Tableau analyse des captures

Longueur (m)	0,00
Largeur (m)	0,00
Surface (m2)	625,00

Richesse spécifique	10,00
Indice de Shannon	1,50
Indice d'équitabilité	0,45

Espèce	Code	Effectifs	Poids (g)	Densité (ind/100m <sup>2</sup> )	% Effectif	Biomasse (g/100m <sup>2</sup> )	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	12	6157,4	1,9	6,0	0,0	0,0
Brochet	BRO	1	435,9	0,2	0,5	69,7	3,6
Chevaine	CHE	6	1121,2	1,0	3,0	179,4	9,3
Goujon	GOU	18	175,5	2,9	9,0	28,1	1,5
Hotu	HOT	10	6918,0	1,6	5,0	1106,9	57,6
Loche franche	LOF	70	261,8	11,2	35,2	41,9	2,2
Ombre commun	OBR	37	795,3	5,9	18,6	127,2	6,6
Truite fario	TRF	7	13,3	1,1	3,5	2,1	0,1
Vairon	VAI	12	11,5	1,9	6,0	1,8	0,1
Vandoise	VAN	26	2274,4	4,2	13,1	363,9	18,9
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>1057</b>	<b>18164,1</b>	<b>264,3</b>	<b>100,0</b>	<b>11510,7</b>	<b>100,0</b>



# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

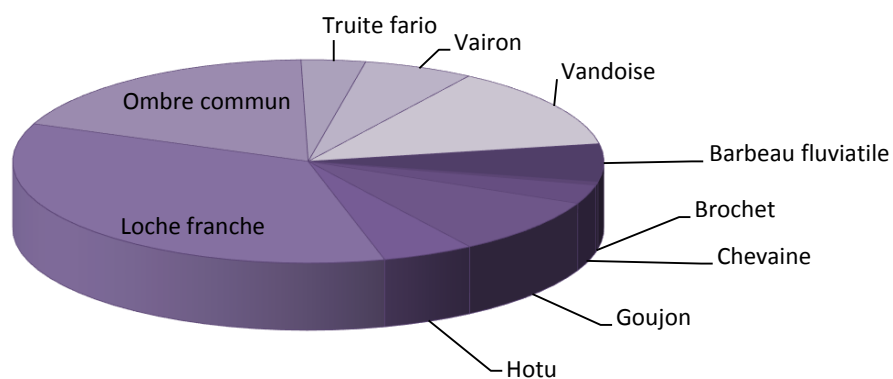
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



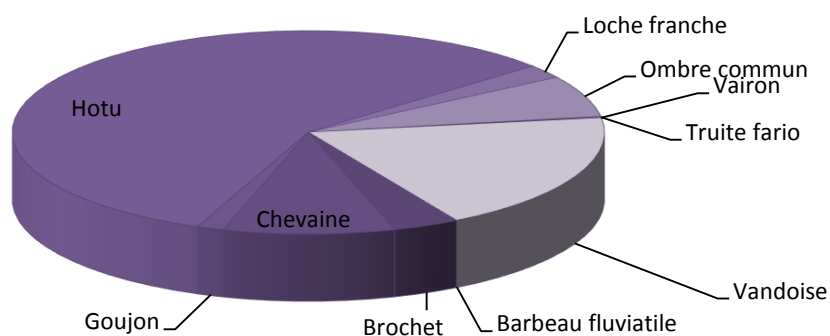
<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Dié-des-Vosges
<b>SECTEUR :</b>	Piscine
<b>DATE :</b>	16/06/2017

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION " La Meurthe, à Saint-Dié-des-Vosges" - effectifs totaux %



STATION "La Meurthe, à Saint-Dié-des-Vosges"- poids %



### Intéprétations :

- Présence de l'ombre commun et de la truite fario;
- Peuplement inventorié en accord avec la zone intermédiaire du contexte piscicole.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

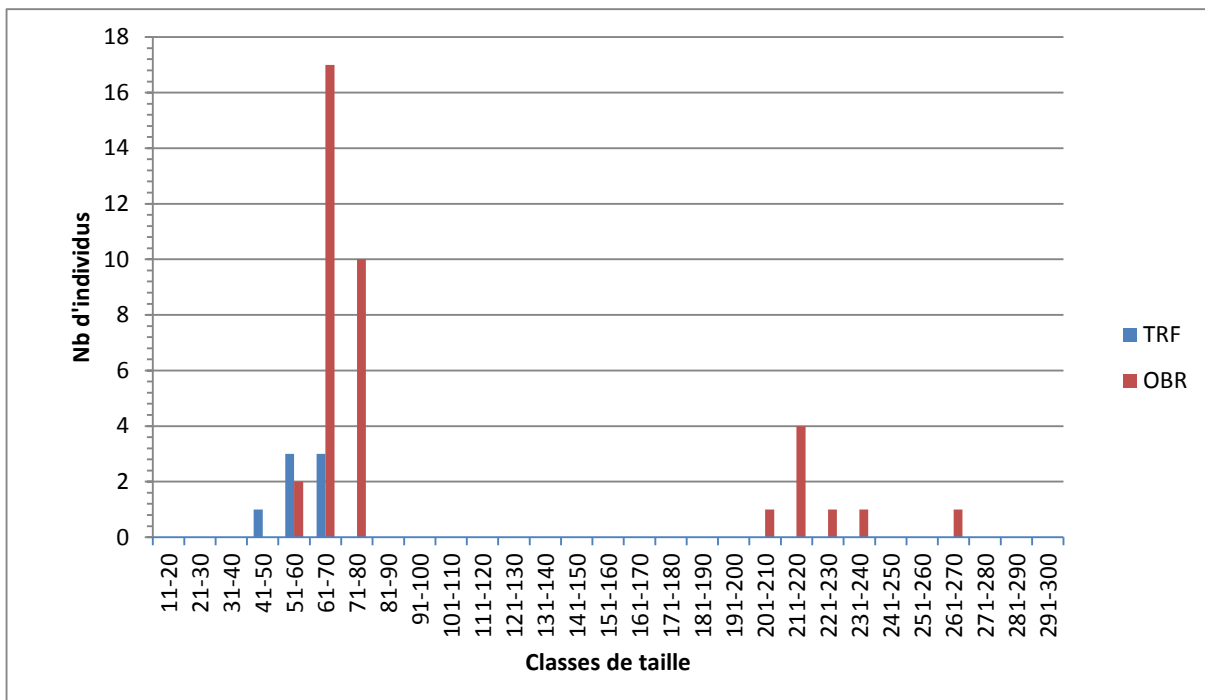
page 4/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Dié-des-Vosges
<b>SECTEUR :</b>	Piscine
<b>DATE :</b>	16/06/2017

## Répartition des captures par classes de taille (mm)



### Analyse / préconisations d'actions:

Compte tenu de la largeur du cours d'eau au droit de la station, une pêche partielle à hauteur de 50 points a été effectuée.

Les jeunes individus d'ombre commun et de truite fario retrouvés, indiquent que la station possède un potentiel intéressant pour la reproduction de ces deux espèces piscicoles.

A noter également la forte biomasse de hotu retrouvée sur la station (> 50%).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 1/4

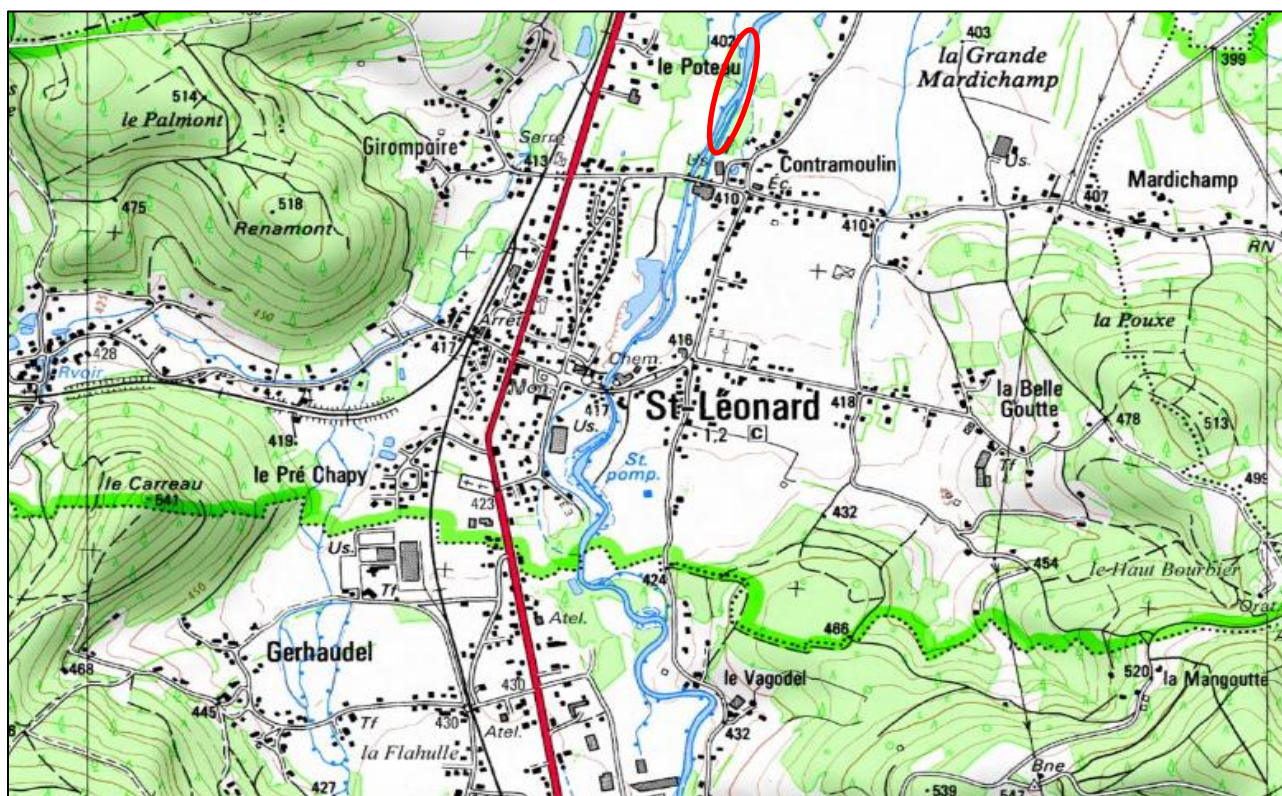
**OBJET :** Pêche d'inventaire  
**Autorisation :** Arrêté n° 109/2017 du 14 mars 2017  
**Réalisateur :** FDPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Léonard
<b>SECTEUR :</b>	Contramoulin
<b>DATE :</b>	16/06/2017

**Latitude :** 48°13' 33.30" N      **Longitude :** 6°57'13.20" E

## Localisation de la station



Source : F.D.P.P.M.A. 88, d'après [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Bassin versant :** Meurthe  
**Contexte piscicole :** Conforme  
**AAPPMA :** Saint-Léonard  
**Gestion piscicole :** Halieutique

**Biocénotype de la station :** Salmonicole

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 2/4

**OBJET :** Pêche d'inventaire

**Bénéficiaire de l'autorisation :** FDPPMA 88



<b>COURS D'EAU :</b>	La Meurthe
<b>AFFLUENT DE :</b>	La Moselle
<b>COMMUNE(S) :</b>	Saint-Léonard
<b>SECTEUR :</b>	Contramoulin
<b>DATE :</b>	16/06/2017

**Personnes présentes :** FDPPMA 88

**Méthode de pêche :** Complète, 2 passages

**Matériel :** Dream électronique

**Type :** Héron

**Durée de la pêche :** 1er passage (min) : 57      2e passage (min) : 41

## Tableau analyse des captures

longueur (m)	260,00
largeur (m)	17,00
surface (m2)	4420,00

richesse spécifique	7,00
indice de Shannon	1,34
indice d'équitabilité	0,48

Espèces	Passage 1		Passage 2		Méthode de Lury			Effectifs estimés "N"
	Effectifs	Biomasse (g)	Effectifs	Biomasse (g)	Biomasse %	Effectifs totaux	Effectifs totaux %	
BRO	1,0	3,78	0,00	0,00	0,03	1	0,13	1
CHA	329,0	2779,85	221,00	1803,16	33,07	550	69,18	1002
LOF	30,0	250,40	27,00	224,68	3,43	57	7,17	300
LPP	9,0	293,49	6,00	107,05	2,89	15	1,89	27
OBR	7,0	698,24	4,00	404,56	7,96	11	1,38	16
TRF	98,0	4023,85	60,00	3243,01	52,44	158	19,87	253
VAI	0,0	0,00	3,00	25,15	0,18	3	0,38	0
<b>Total</b>	<b>474,0</b>	<b>8049,61</b>	<b>321,00</b>	<b>5807,62</b>	<b>100,00</b>	<b>795</b>	<b>100,00</b>	<b>1468</b>

indice de Shannon = 1,34 : bonne homogénéité des densités par espèce

indice d'équitabilité = 0.48 : peuplement moyennement équilibré (plus il s'éloigne de 0 et plus on a équirépartition des espèces).

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 3/4

OBJET : Pêche d'inventaire

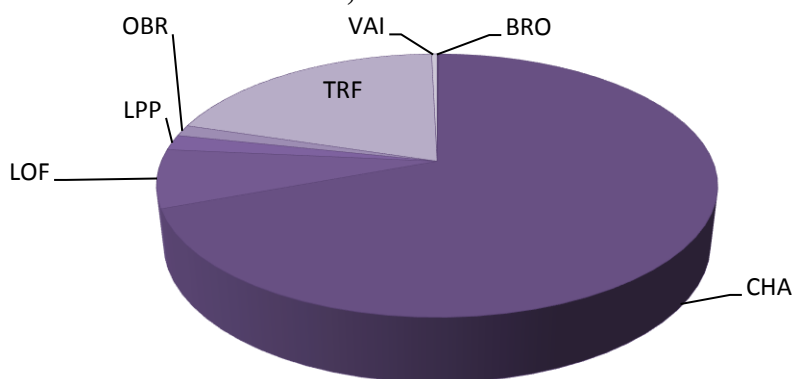
Bénéficiaire de l'autorisation : FDPMA 88



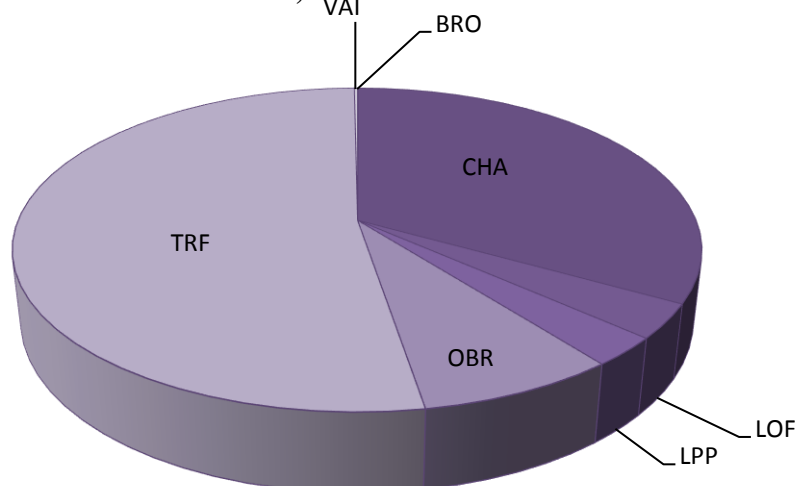
COURS D'EAU :	La Meurthe
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Saint-Léonard
SECTEUR :	Contramoulin
DATE :	16/06/2017

## Bilan des captures (secteurs d'effectifs et de biomasses)

STATION "La Meurthe, à Saint-Léonard"- effectifs totaux %



STATION "La Meurthe, à Saint-Léonard" - biomasse %



### Interprétations :

- peuplement théorique retrouvé en partie sur la station. Richesse spécifique : 7 espèces ;
- le recrutement de l'espèce théoriquement considérée comme repère : la truite fario est bon sur cette station ;
- la composition du peuplement est typique d'un cours d'eau de 1re catégorie piscicole ;
- Présence du brochet, espèce de rang biocénotypique inférieur.

# COMPTE-RENDU DE PÊCHE ÉLECTRIQUE

page 4/4

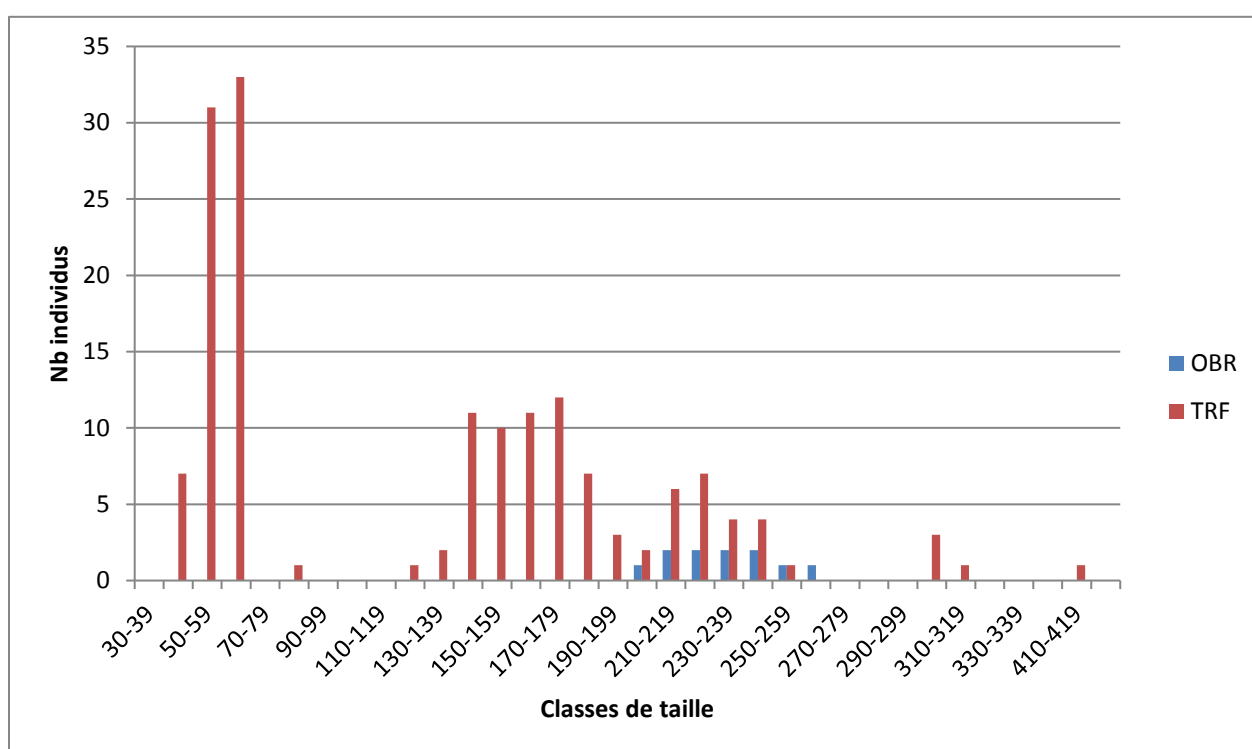
OBJET : Pêche d'inventaire

Bénéficiaire de l'autorisation : FDPPMA 88



COURS D'EAU :	La Meurthe
AFFLUENT DE :	La Moselle
COMMUNE(S) :	Saint-Léonard
SECTEUR :	Contramoulin
DATE :	16/06/2017

## Répartition des captures par classes de taille



### Analyse / Préconisations d'actions :

La population d'ombre commun mis en évidence sur la station est anecdotique. Il s'agit de quelques individus compris entre 20 et 25 cm. Aucun juvénile n'a été capturé. La station semble non propice au développement d'une population viable d'ombre commun.

A l'inverse, la population de truite fario est stable, avec des cohortes bien individualisées. Le recrutement de l'espèce est bon, ce qui assure le renouvellement des individus à l'échelle de la station.